

QUE CHOISIR

PRIX DU BIO
Où acheter moins cher

TEST

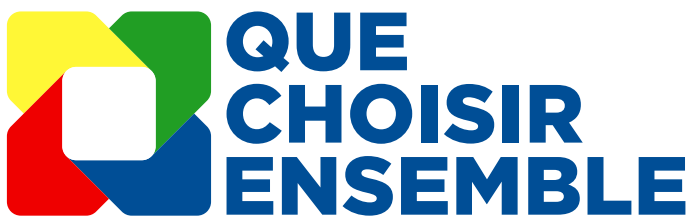
Thés verts & matchas

SANS PESTICIDES
SANS ALUMINIUM
Est-ce possible ?

Nos tests

- Sèche-linge
- Fours à micro-ondes
- Cocottes en fonte

COMMERCE Redonner vie aux centres-villes



Depuis 75 ans,
nous défendons
en toute indépendance
une consommation
responsable accessible
à toutes et tous.

Première association de consommateurs de France

3 MISSIONS CLÉS

► INFORMER

Offrir à chacun une information claire, fiable, indépendante.

► ACCOMPAGNER

Apporter aux consommateurs des services et des solutions concrètes au quotidien.

► MOBILISER

Faire évoluer les pratiques et les lois pour mieux défendre les consommateurs.

L'UFC-Que Choisir est devenue Que Choisir Ensemble afin de mieux exprimer ce que nous sommes aujourd'hui: un mouvement agissant du local au national, au service de l'intérêt collectif des consommateurs.

Rendez-vous sur
Quechoisir.org

UN RÉSEAU LOCAL UNIQUE ET ENGAGÉ

► Près de 130 associations locales

► Plus de 4 500 bénévoles

► Près de 120 000 adhérents

Nous accompagnons et représentons les consommateurs au plus près du terrain partout en France

DE NOMBREUSES VICTOIRES QUI CHANGENT LA DONNE

Que Choisir Ensemble est à l'origine de nombreuses avancées concrètes, obtenues grâce à la mobilisation des consommateurs.

► **Parmi les victoires récentes:** le Nutri-Score comme modèle officiel d'étiquetage français des aliments, larésiliation des contrats d'assurance emprunteur à tout moment, l'interdiction du démarchage téléphonique non consenti...

VOTRE SOUTIEN, NOTRE INDÉPENDANCE

Votre soutien financier est essentiel. Il garantit notre indépendance vis-à-vis des intérêts privés, de l'État et des entreprises. Il nous permet de vous informer, de vous accompagner et de vous mobiliser.



QUE CHOISIR ENSEMBLE
233, boulevard Voltaire, 75555 Paris Cedex 11. 01 43 48 55 48.

QUE CHOISIR ENSEMBLE et Que Choisir
sont également présents sur :



PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE DES PUBLICATIONS: Marie-Amandine Stévenin **DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ:** Pierre Pageot • **Relations presse/communication:** Christelle Leduc, Lauren Nelson, Charlotte Tassin, Candice Tchoumjeu, Anne Vesque **RÉDACTION - Rédacteurs en chef:** Arnaud de Blauwe (*QC mensuel*), Franck Attia (*QC en ligne*), Pascale Barlet (*QC Budgets* et *QC Pratique*), Perrine Vennetier (*QC Santé*) • **Responsable éditoriale tests:** Camille Gruhier • **Assistante:** Fadila Benni-Nawjeek • **Secrétaire général de la rédaction:** Laurent Suchowiecki • **Enquêtes, reportages, tests:** Elsa Abdoun, Cyril Brosset, Elsa Casalegno, Boris Cassel, Fabienne Maleysson, Yves Martin, Élisabeth Oudin, Fabrice Pouliquen, Anne-Sophie Stamane, Pierre Thieulin-Pardo, Audrey Vaugrenet • **Cellule investigation:** Arnaud de Blauwe, Pascale Barlet (**responsables**) • **Secrétariat de rédaction:** Valérie Barrès-Jacobs, Marie Bourdellès, Gaëlle Desportes, Leslie George (*QC en ligne*) • **Conception graphique:** Isabelle Eveillard et Ludovic Wyart • **Direction artistique:** Ludovic Wyart • **Maquette:** Sandrine Barbier, Clotilde Gadesaude, Capucine Ragot (première rédactrice graphiste) • **Responsable photo:** Catherine Métayer • **Infographie/maquette web:** Carla Félix-Dejeufosse (responsable du pôle réalisation), David Barreto, Laurent Lammens • **Documentation:** Frédérique Vidal (**responsable**), Véronique Le Verge, Stéphanie Renaudin **QUE CHOISIR ÉDITION -** Laure Sassier **ESSAIS COMPARATIFS -** Éric Bonneff (**directeur**), Karima Amziane, Marie Bar, Laurent Baubeste, Laurène Dos Santos, Éric Ébran, Vincent Erpelding, Aïssam Haddad, Soraya Hamimi, Gaëlle Landry, Abygaëlle Le Palabre, Lars Ly, Neil McPherson, Mélanie Marchais, Mickaël Marques De Oliveira, François Palemon, Séliha Redjadj, Gabrielle Théry, Domitille Vey **OBSERVATOIRE DE LA CONSOMMATION -** Grégory Caret (**directeur**), Noé Bauduin, Isabelle Bourcier, Ingrid Stiemer, Juliette Vacant **ADMINISTRATION -** Florence Thomassin (**directrice administrative et financière**), Sandrine Flageol, Audrey Saint-Dizier • **Ressources humaines:** Élodie Valet (**directrice**), Aude Dauchy, Toutou Gassama, Anne Hamadou • **Gestion de projets:** Régis Ghoslan (**directeur**) • **Informatique:** Jean-Baptiste Goupille (**directeur technique**), Damien Bidault, Rémy Ebbo, Clément Gaal, Andy Griffitt, Willy Julian, Nicolas Laverne, Christophe Marti, Zohra Sourta, Alexis Ulrich • **Logistique:** Philippe Ballon (**responsable**), Franck Delhomel **MARKETING/DIVERSIFICATION -** Laurence Rossilhol (**directrice**), Melyna Bessaa, Delphine Blanc-Rouchon, Justine Boduch, Jean-Louis Bourghol, Aurélien Corveste, Margaux Debrade, Marie-Noëlle Decaulne, Jean-Philippe Machanovitch, Francine Manguelle, Romane Palczewski, Steven Phommarnin, Agathe Vaillant • **Service abonnements:** Que Choisir, 45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly Cedex. Tél.: 01 55 56 71 09 • **Inspection des ventes et réassort diffuseurs:** MP Conseil • **Tarifs:** 1 an, soit 11 numéros: 49 €; 1 an + 4 hors-séries: 67 €; 1 an + 4 hors-séries + 4 Pratique: 94 € **DIRECTION DE L'INFORMATION JURIDIQUE -** Sophie Herbreteau (**directrice**), Magali Berthe, Lucas Bilton, Clémentine Chervin, Emmanuel Eslin, Ruth Kinouani, Moussoukein Kourouma, Louiza Larbaoui, Julia Le Roux, Laure Littard, Patricia Lorineau, Krystèle Mensah, Emmanuel Papin, Marie Seube, Samir Victor • **Courrier:** Brigitte Bouttier, Manelle Eddoudi **QUE CHOISIR ENSEMBLE -** Association à but non lucratif • Bureau du conseil - **Présidente:** Marie-Amandine Stévenin - **Vice-présidents:** Christian Bailly, Arnaud Lajugie - **Trésorière:** Marina Secall-Bersinger - **Trésorier-adjoint:** Xavier Kruger - **Secrétaire:** Ludvine Payraud - **Conseil d'administration:** Anne-Marie Abinal-Longo, Philippe Balbastre, Michel Debais, Jean-François Finon, Nathalie Grosmaître, Didier Vanquelf, Hélène Wolff; pour le personnel: Arnaud de Blauwe, Patricia Lorineau; pour les abonnés: Laetitia Carpinelli, Évelyne Cortiade-Marché; pour les personnalités qualifiées: Benoît Heilbrunn **ACTION POLITIQUE - Études et Lobby:** Cyrille Cormier (directeur du plaidoyer), Olivier Andrault, Clarisse Berger, Lucile Buisson, Frithjof Michaelsen, Benjamin Recher, Juliette Woods • **Juridique:** Magali Buttard (**responsable**), Brune Blanc-Durand, Gwenaelle Le Jeune, Véronique Louis-Arcene • **VIE STATUTAIRE -** Myriam Bos, Marion Calmette, Alix Felgerolles • **ANIMATION ET MOBILISATION DU RÉSEAU -** Carmen Duarte, Catherine Guillerm, Clotilde Leyrat, Nadia Mamri, Karina Ruyffelaert, Jean-Philippe Randriambelson **IMPRESSION -** RotoFrance, rue de la Maison-Rouge, 77185 Lognes. Distribué par MLP. Dépôt légal n° 144. Commission paritaire n° 0727 G 82318. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés. Ce numéro comporte un encart sous enveloppe collée en 4^e de couverture sur une partie du tirage, un encart « Carte d'information juridique » sur une partie du tirage et une enveloppe « Édition » déposée en 4^e de couverture sur une partie du tirage. Numéro imprimé avec des encres blanches sur papier certifié PEFC Perlen Style (origine papier: Suisse - 72% de fibres recyclées - eutrophisation: 0,62 mg/l). CoCinspecta 2177. ISSN 0033-5932.



Comment nous procédons

► Chaque année, des centaines de produits testés

Que Choisir teste des centaines de produits, dans tous les domaines : alimentation, cosmétique, chimie, high-tech, bricolage, jardinage... Ces essais comparatifs, réalisés par des experts en toute indépendance, sont gravés dans notre ADN. Leur sérieux a bâti notre réputation.

► Aucun lien avec les fabricants

Tous les articles que nous analysons sont achetés anonymement dans le commerce. Nous les payons comme vous le feriez vous-même. Chez *Que Choisir*, une équipe d'acheteurs est chargée des études de marché et des achats.

► Des ingénieurs et des labos

Nous testons les produits selon un protocole rigoureux établi par les ingénieurs de notre service essais comparatifs, dans des laboratoires indépendants et qualifiés, en partenariat avec nos homologues européens.

► Pas de pub !

Les résultats de nos tests et les informations que nous publions ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire, à l'exception de La Note *Que Choisir*, délivrée et contrôlée par le Bureau Veritas Certification.

► Dans ce numéro

107
produits achetés

7
laboratoires sollicités

176 100 €
investis

Le numéro 660 de *Que Choisir* a été tiré à 402 550 exemplaires

CRÉDITS DE COUVERTURE
PIXHOOK/ISTOCK ; PIXELBAY/ISTOCK

MM POUR QUE CHOISIR, CONNECT IMAGES VIA AFP, GUGLIART / ADOBE STOCK, PHOTOPOR / LE COURRIER DE L'OUEST



10



24



40



56

Sur le fil 4

L'actualité de votre vie quotidienne en bref

Grande enquête 10

► **Commerces** La fin des centres-villes ?

► Ça va mieux 16

Les bonnes nouvelles du mois

► Derrière l'étiquette 18

Prix du bio Pourquoi de tels écarts ?

► 5 conseils pour 22

Acheter une voiture électrique d'occasion

Grand test 24

► **Thés verts & matchas**

Une tasse d'aluminium et de pesticides

Nos tests

► Sèche-linge 30

► Cocottes en fonte 32

► Nothing Phone 35

► Fours à micro-ondes simples ou avec gril 36

► Ça pourrait vous arriver 38

« Des frais modiques qui cachent un vrai problème »

► Activité physique 40

Les idées reçues hors-jeu

► Huile d'olive 44

Toujours chère !

► Data centers 46

Ça coince sur l'électricité

Carton rouge 50

L'immobilier de l'État risque d'être bradé

Je veux 52

De la tech au top Tablettes tactiles, enceintes nomades, kits CPL, ultraportables

► À vos marques 56

Verisure Le juteux business de la peur

► Le courrier des lecteurs 60

Avec notre département d'information juridique

► Nos actions, votre défense 64

Le billet de Marie-Amandine Stévenin
Nos actions et les litiges résolus

► Carte blanche 66

Réseaux sociaux Des fils à la patte

Pouvoir d'achat

Révoltés ou anesthésiés ?

C'est la rentrée des coups de bambou ! Il y a bien sûr le carburant. En cette mi-septembre, il continue de flamber. Il faut déboursier, en moyenne, 2,314 € pour 1 litre de gazole et 2,141 € pour le sans-plomb 95. Dans certaines stations, on dépasse même les 2,50 €. Des niveaux record dus aux tensions dans le Golfe. Mais le réchauffement climatique a lui aussi un impact sur nos portefeuilles. Avec les canicules de cet été, le budget fruits et légumes des ménages a eu un coup de chaud. D'après les calculs de l'Observatoire de la consommation de Que Choisir Ensemble⁽¹⁾, d'août 2025 à

août 2026, les légumes se sont renchérissés de 17 % ! Pour les fruits, la hausse se limite à 2 %. Mais il y a de sacrées disparités derrière ces moyennes. Ainsi, les artichauts ont vu leur prix grimper de 80 %, les laitues, de 72 %, les tomates, de 32 %, les abricots, de 24 %... Conséquence : le pouvoir d'achat pourrait

bien être la première préoccupation des électeurs lors de la présidentielle de 2027. La « pression » est si forte que certains observateurs annoncent un retour des Gilets jaunes. L'essence avait mis le feu aux poudres. L'histoire se répétera-t-elle alors que pour 20 % des Français ce poste représente un mois de salaire par an ? Rien n'est moins sûr. Face à l'inflation et au poids des dépenses contraintes, on sent une certaine apathie. Comme si la population s'était résignée, anesthésiée par toutes les mauvaises nouvelles qui lui tombent dessus depuis des mois...

■ ARNAUD DE BLAUWE
RÉDACTEUR EN CHEF

(1) Prix hors taxes relevés sur le marché de Rungis.



LA POSTE

Glisser une lettre verte dans la boîte jaune coûtera 1,67 €.

Cher courrier...

Alors que le nombre de lettres envoyées diminue année après année, leur acheminement coûte de plus en plus cher au consommateur. La hausse prévue pour 2027 est salée !

● **Poster une lettre va devenir un luxe...** La Poste a dévoilé cet été les tarifs qu'elle appliquera à partir du 1^{er} janvier prochain dans le cadre du service universel, qui la contraint à relever et à distribuer le courrier au moins six jours par semaine sur tout le territoire. Et, à nouveau, la facture sera salée : + 6,73 %, en moyenne. Une majoration un peu moins forte que l'an passé (+ 7,4 %), mais toujours nettement supérieure à l'inflation (2,4 % entre juillet 2025 et juillet 2026). Selon l'entreprise publique, ces ajustements sont indispensables pour conserver l'équilibre des comptes dans un contexte de baisse constante du trafic postal. La lettre verte (distribution à J + 3) connaît le plus fort renchérissement. Son prix passera de 1,52 à 1,67 €, soit + 9,9 %, pour un courrier de 20 g ou moins. En 10 ans, il aura plus que doublé. Celui de la lettre internationale bondira lui aussi : + 8,9 %, (de 2,25 à 2,45 €). La lettre recommandée est celle qui flambera le plus en valeur : + 36 centimes, pour atteindre 6,47 €. La lettre Services plus (distribution

à J + 2 et suivi), elle, sera proposée à 3,67 € (+ 5,8 %). Quant à l'e-lettre rouge (envoi depuis un ordinateur ou un mobile et distribution à J + 1), elle affichera 10 centimes de plus et coûtera 1,70 €. Enfin, les Colissimo grimperont de 4,1 % en moyenne.

● **Seule éclaircie, les colis expédiés entre la métropole et l'outre-mer** verront, eux, leurs prix baisser de 5 % en moyenne. Les tarifs d'envoi de Colissimo entre zones ultramarines de proximité (de la Guadeloupe à la Martinique, par exemple) de leur côté, augmenteront de 5,4 % en moyenne.

● **Notons que cette grille de prix a été soumise à l'Arcep**, l'autorité de tutelle de La Poste, qui l'a validée sans sourciller après avoir simplement vérifié qu'elle était conforme à l'accord d'encadrement tarifaire pluriannuel qui fixe la hausse moyenne maximale à 7,5 % par an sur la période 2026-2029 (sans jamais dépasser 10 %).

CENTRES-VILLES

Des enseignes y croient

Si certains réseaux de boutiques abandonnent les centres-villes, d'autres font le choix de s'y installer. La Fédération des acteurs du commerce dans les territoires (FACT) et l'entreprise Codata ont recensé les 10 enseignes ayant ouvert le plus de points de vente dans les hypercentres en 2025. Sans surprise, il n'y a ni professionnels de l'habillement ni spécialistes de l'équipement de la maison, mais des agences immobilières (Lamy), des magasins de cosmétique (Adopt et Normal), des supérettes (Carrefour City et Intermarché Express) ou des opticiens du réseau Jimmy



Fairly. Séduits aussi, les boutiques de rachat d'or Gold Union et Godot & Fils, les agences de service à domicile Shiva et le vendeur de cigarettes électroniques Le petit vapoteur. Pour en savoir plus sur la transformation des centres-villes, lisez notre grande enquête en page 10 de ce numéro.

Vu!

Une crème de douche Le Petit Marseillais se revendique bio alors que sa composition ne le justifie pas.

Douche froide !

Le Petit Marseillais y va fort pour nous convaincre qu'il est plus vert que vert ! « *Engagé par nature* » (mais encore ?), il propose dans cet « *emballage recyclable* » (banal...) une crème de douche au lait de vanille bio. Et pas une crème de douche bio au lait de vanille. En clair, seul ce dernier est bio. Une astuce marketing fréquente qui peut tromper un acheteur inattentif. La vanille arrive en 15^e position sur la liste Inci, qui classe les ingrédients (ici, conventionnels et très communs) par ordre décroissant, du plus au moins présent. Quant aux « *92 % d'origine naturelle* », ils sont d'autant plus faciles à atteindre qu'un gel douche se compose d'environ 80 % d'eau.



95 % *Le chiffre*

C'est le taux de mensonges constaté par la Répression des fraudes sur les promos du site de la marque de prêt-à-porter Boohoo. Ainsi, 40% des « remises » n'offraient aucune réduction de prix, 7%, une baisse moins importante qu'annoncée et, surtout, 48% étaient en réalité des hausses ! D'autres entorses à la loi concernaient la composition des articles. Par exemple, certains étaient affichés en cuir ou en daim alors qu'il s'agissait de synthétique. La firme britannique, qui s'était déjà fait remarquer en raison du sort peu enviable de ses employés, a écoupé d'une amende de 2,3 millions d'euros.

Ehpad La comparaison encouragée

Les Ehpad devront désormais transmettre, chaque année, à la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) leur taux d'encadrement des résidents par l'équipe soignante, paramédicale et socio-éducative, ainsi que les taux d'absentéisme et de rotation du personnel. Ces informations seront publiées sur le portail officiel Pour-les-personnes-agees.gouv.fr. Les familles pourront ainsi confronter plus facilement le tarif d'un établissement aux moyens humains dont il dispose.



Frais de santé Franchises en hausse

Le gouvernement est revenu sur son intention de faire passer à 200 € le cumul annuel des franchises et des participations prélevées sur les soins. Le plafond s'élèvera finalement à 140 €. Cette mesure entrera en vigueur le 1^{er} octobre. Il est aussi question, à l'avenir, d'indexer ces deux postes sur l'inflation. Par ailleurs, la baisse de remboursement sur les soins dentaires, les dispositifs médicaux et les médicaments à service médical rendu modéré ou faible, à compter du 1^{er} janvier 2027, a été confirmée.

Prêt-à-porter L'ultrafast-fashion pénalisée

Shein, Temu et consorts proposent une mode éphémère qui détruit l'environnement et concurrence le secteur textile européen, fort mal en point. Pour contrer cette

fâcheuse tendance, la loi «anti fast-fashion», adoptée cet été, prévoit que chaque vente soit assortie d'une pénalité. L'écocontribution, payée par chaque metteur en marché et destinée à financer une économie plus vertueuse (recyclage, réparation), est ainsi très alourdie pour les vêtements issus de l'ultrafast-fashion.

La mesure a pris effet le 1^{er} septembre, et la facture grimpera au fil du temps. En 2030 elle s'élèvera, par exemple, à 17,25 € pour un jean et à 19,50 € pour un manteau (sanctions plafonnées à 50 % du prix de vente), contre quelques dizaines de centimes pour les autres marques.



Électricité Option heures creuses élargie

Le dispositif heures pleines/heures creuses, que vous pouvez cocher sur votre contrat d'électricité, scinde la journée en deux. Il permet de profiter d'un tarif réduit pendant les heures creuses, alors que le prix du kilowattheure (kWh) est plus élevé lors des heures pleines. Ce découpage est intéressant pour les clients qui peuvent déplacer le plus possible leurs consommations électriques sur le créneau horaire le plus avantageux. Environ 15 millions de Français ont souscrit aujourd'hui cette option. Jusque-là, les petits consommateurs (ceux qui ont besoin d'une puissance délivrée au compteur de 3 kVA) n'y avaient pas droit. Ce n'est plus le cas depuis le 1^{er} août.



ALIMENTATION

Les éleveurs
brésiliens abusent
des antibiotiques.

Le Brésil signalé hors-jeu

Bruxelles a interrompu les importations de viande, d'œufs et de miel en provenance du Brésil. La raison? Un usage abusif d'antibiotiques par les éleveurs du pays, notamment pour accélérer la croissance des animaux. Une pratique interdite dans l'Union européenne (UE). Cette suspension durera tant que le Brésil n'aura pas montré patte blanche. Une annonce discrète afin d'éviter de braquer cet important partenaire commercial, plus gros membre du Mercosur [zone

de libre-échange regroupant aussi l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et la Bolivie], avec lequel l'Europe vient de signer un accord commercial très contesté par une partie du monde agricole du Vieux Continent. Cette décision n'est pas une surprise. En mai, le Brésil a été rayé de la liste des pays tiers respectant les règles sanitaires européennes. L'impact sera très limité pour la France, les importations de viande (bœuf et volaille) d'origine brésilienne étant marginales.

VACCIN ANTIGRIPE

Une piqûre pour les soignants ?

Les professionnels de santé seront-ils tenus de se faire vacciner contre la grippe chaque année? C'est ce que préconise la Haute autorité de santé (HAS). À l'inverse, elle a écarté cette contrainte pour les plus de 65 ans vivant en collectivité, au motif qu'ils sont déjà bien vaccinés, et que leur protection tient essentiellement à



des mesures complémentaires telles que la ventilation des espaces de vie ou l'isolement des malades. La vaccination de l'entourage joue également un rôle, raison pour laquelle l'obligation est envisagée pour les personnels. La mesure figurait dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, et devait être évaluée par la HAS avant d'être actée. Actuellement, le taux de couverture vaccinale des salariés des établissements de santé et des Ehpad s'élève à seulement 20 %. C'est dire si la recommandation risque de faire des vagues. D'où la suggestion de la HAS d'y aller progressivement, en commençant par les Ehpad et les unités de soins de longue durée.

MÉDICAMENTS

La e-notice sur les réseaux sociaux

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) fait de la pub pour la e-notice. Sur YouTube ou les réseaux sociaux, et même en partenariat avec Michel Cymes (médecin très médiatisé), elle rappelle qu'une phase de test est lancée depuis fin 2025 : 170 médicaments, dont le paracétamol et les statines, disposent d'un QR code qui renvoie vers une notice en ligne. En réalité, il redirige sur la base de données publique des médicaments. Avantage, si on a perdu la version papier présente dans la



boîte, il est possible de la retrouver sur le web et d'y puiser toutes les informations nécessaires au bon usage du traitement. En bonus, elle est toujours à jour. Sont également concernées 420 spécialités hospitalières. Depuis que le projet de notice électronique est dans les tuyaux, Que Choisir Ensemble plaide pour que le format papier ne disparaisse pas, tout le monde n'ayant pas à tout moment sous la main un smartphone et une connexion internet.

Retrouvez
chaque semaine
les chroniques
conso de Que Choisir
sur Radio Vinci
Autoroutes.



Jusque dans nos gobelets

Désormais, vous réfléchirez à deux fois avant d'acheter un café ou un thé à emporter. Les gobelets jetables dans lesquels ils sont servis relarguent des microplastiques par millions... et plus votre breuvage est chaud, pire c'est ! Pour arriver à cette conclusion, des scientifiques australiens ont testé quelque 400 de ces contenants⁽¹⁾. « À mesure que la température du liquide contenu dans un récipient grimpe, la libération de microplastiques tend elle aussi à augmenter », constate l'un d'eux, Xiangyu Liu, chercheur à la Griffith University (Australie). Le matériau influe aussi. Les chercheurs ont observé

que les gobelets 100 % en plastique rejettent davantage de particules que ceux en carton doublé d'une fine couche de plastique. Explication : les premiers ont une surface plus irrégulière qui facilite le détachement des particules, et la chaleur accélère ce phénomène en ramollissant le plastique. Alors, que faire ? Optez pour des gobelets réutilisables en acier inoxydable, en céramique ou en verre. Et si le jetable est inévitable, préférez ceux en carton et évitez d'y verser une boisson bouillante.

(1) Étude publiée dans le Journal of Hazardous Materials et citée par le site The Conversation.

Viande de cheval Nouveau trafic international

Un réseau criminel a mis en place une fraude concernant des milliers de chevaux destinés à l'abattoir à travers toute l'Europe. Leurs documents d'identification et des micropuces électroniques implantées sous leur peau, pour permettre leur traçabilité, ont été falsifiés. L'objectif ? Faire entrer ces bêtes dans le circuit alimentaire alors qu'elles auraient dû en être exclues, et valoriser leur viande à un prix bien plus élevé. Une opération policière s'est déroulée dans quatre pays : la Belgique, l'Irlande, les Pays-Bas... et la France,

où la gendarmerie est intervenue dans le Gard, la Saône-et-Loire, la Mayenne, la Sarthe, la Gironde et la Haute-Saône. « 580 chevaux ont été contrôlés, dont 70 chevaux saisis, indiquent les forces de l'ordre. Des médicaments illégaux et du matériel médical vétérinaire ont été découverts, dont deux transpondeurs de puces pour traçabilité. » Les gendarmes doivent vérifier si les animaux ont été consommés sous la dénomination « viande de cheval » ou sous une autre dans des plats préparés. Ce dossier rappelle l'affaire Spanghero, dite « des lasagnes à la viande de cheval ».

Énergies

LA FLAMBÉE!



ÉLECTRICITÉ
+ 2 %



GAZ⁽¹⁾
+ 22 %



FIOUL DOMESTIQUE
+ 61 %



SUPER E10
+ 29 %



GAZOLE ROUTIER
+ 41 %

Depuis mi-juillet, le cours du baril de pétrole est reparti à la hausse avec la reprise des hostilités au Moyen-Orient. Au gré des attermoissements de la politique étrangère américaine (annonce d'un accord de paix en juin, puis retour des bombardements en juillet et en septembre), le prix de l'or noir continue de fluctuer, tout en se maintenant à des niveaux élevés, entraînant dans son sillage un renchérissement de tous les produits dérivés. Les calculs effectués par *Que Choisir* sur un an (de septembre 2025 à septembre 2026) montrent des augmentations impressionnantes.

À NOTER L'énergie tire l'ensemble des prix à la consommation vers le haut. L'inflation atteint son niveau record depuis 24 mois.

(1) Il augmentera de nouveau de 6,3 %, en deux fois, le 1^{er} octobre et le 1^{er} novembre 2026.

Fatigue chronique Pas que psychologique

«Maladie responsable d'un épuisement chronique invalidant et de la survenue d'aggravations après des efforts mineurs»: c'est ainsi que la Sécu définit, sur son site, le syndrome de fatigue chronique, aussi appelé encéphalomyélite myalgique. Un progrès, l'origine psychologique ayant jusqu'alors primé.



NOUVEAUX OGM

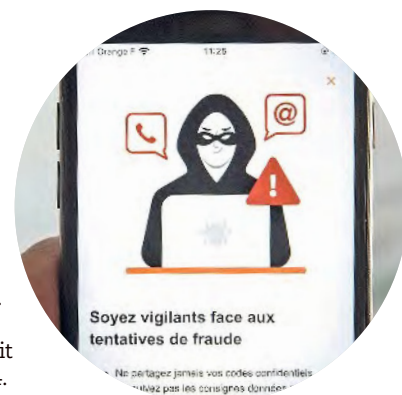
Certains ne seront pas étiquetés

Le 17 juin dernier, les eurodéputés ont validé une nouvelle réglementation portant sur les cultures NGT (New Genomic Techniques), dont l'entrée en vigueur est prévue pour mi-2028. Aussi nommées «nouveaux OGM», ces plantes sont obtenues grâce à des techniques de modification du génome plus récentes que les OGM de 1^{re} génération (lire *QC* n° 614 de juin 2022). Les NGT de catégorie 1, comportant peu de mutations de gènes, sont considérées comme des cultures conventionnelles. À ce titre, il n'y aura pas d'étiquetage au consommateur, ni de traçabilité, ni d'analyse des risques, ni de règles de coexistence (destinées à éviter les contaminations génétiques)

avec les autres cultures, même en bio. Enfin, un État membre ne pourra pas en interdire la commercialisation sur son sol. La catégorie 2 (plantes résistantes aux herbicides ou porteuses de modifications génétiques d'ampleur) reste soumise à la réglementation OGM (étiquetage obligatoire). Par ailleurs, le texte autorise le brevetage des NGT. Les quelques garde-fous ajoutés sont illusoires face à la complexité des législations internationales sur les brevets. Le nouveau règlement ne protège donc pas contre le risque de privatisation des ressources génétiques par les plus grosses firmes semencières telles que Bayer, Corteva, Syngenta, BASF ou encore Limagrain.

Banques Fraudes en stock

Selon le bilan 2025 sur les fraudes bancaires publié par de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement, les escroqueries par manipulation (par exemple, détournements de fonds par un faux conseiller bancaire) ont explosé: + 34 % de cas signalés sur l'année, pour un préjudice global de 516 millions d'euros. Le montant global des diverses fraudes bancaires a atteint 1,24 milliard d'euros, soit une progression de 3,8 % par rapport à 2024.



DPE

Ça bouge encore...

Au 1^{er} janvier 2027, le coefficient de conversion de l'électricité en énergie primaire qui entre dans le calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE) passera de 1,9 à 1,7. Avec cette modification, le gouvernement entend corriger une inégalité de traitement qui frappait les logements chauffés à l'électricité par rapport à des biens équivalents dépendant des énergies fossiles. Au total, 300 000 appartements et maisons (F ou G au DPE) devraient quitter le statut de passoire thermique. Une aubaine pour leurs propriétaires bailleurs : ils auront le droit de remettre leurs biens en location ou de les louer pendant plus longtemps



sans y effectuer de travaux de rénovation (jusqu'en 2034 pour les habitations classées E, par exemple). Il s'agit d'une moins bonne nouvelle concernant leurs locataires. Non seulement le changement d'étiquette ne réduira ni leur consommation d'énergie ni leur facture mais, en prime, leur logement ne sera plus protégé par le gel des loyers qui s'applique à ceux notés F et G. Quant aux futurs acheteurs, eux aussi pourraient être lésés, puisqu'un DPE plus favorable risque de présenter le bien sous un meilleur jour, alors que sa consommation réelle n'aura pas baissé. In fine, c'est toute la lisibilité du DPE qui se retrouve un peu plus brouillée.

KERMALO/REA, R. KLUBA/REA, P. TURPIN/ PNS



Testé ailleurs

Pendant ce temps, nos homologues étrangers mènent leurs propres essais comparatifs.

Australie Les vendeurs d'oreillers nous endorment



Matériaux hérités des technologies spatiales chez Tempur, pouvoirs anti-gravité chez Sleeping Duck... les fabricants d'oreillers ne manquent pas d'imagination pour vanter leurs produits. Faut-il s'y fier ? Pas sûr ! **Choice** a confronté leurs allégations à des tests en laboratoire. Résultat : même vraies, elles ne constituent pas un gage de qualité ni de confort.



Portugal Du houmous, sinon rien

Guacamole, houmous, tapenade... au total, **Deco Proteste** a évalué plus d'une cinquantaine de ces accompagnements sur leurs aspects nutritionnels, la présence d'additifs et leur degré de transformation. Résultat, plusieurs houmous s'en sortent bien (le Sonatural et plusieurs Florentin arrivent en tête). Guacamoles et tapenades, beaucoup plus gras, s'avèrent moins recommandables.

Belgique Ventilateurs high-tech

Comment diable un ventilateur peut-il coûter entre 150 et 350 € ? Les modèles étudiés par **Testachats** en pleine canicule l'été dernier se sont vendus dans cette fourchette de prix. Mais ils offrent différentes vitesses, plusieurs degrés d'oscillation pour certains, sont utilisables sur pied et sur table, livrés avec une télécommande, parfois même avec une batterie rechargeable pour se passer d'une prise. High-tech, on vous dit !



Allemagne Pousse le volume !

Vos cheveux vous donnent du fil à retordre ? Nos confrères allemands ont passé au peigne fin 15 shampoings supposés apporter du volume. Bonne nouvelle : sept sont efficaces, mais aussi agréables à appliquer et sans substances nocives pour l'environnement. Parmi eux, **Test** recommande les références Lavera (2,88 €/100 ml) et Syoss (1,60 €/100 ml).

États-Unis Déambulez en toute sécurité

Bonne idée que celle de nos homologues américains de **Consumer Reports** de tester les déambulateurs. Destinés aux seniors, ces équipements méritent une attention toute particulière quant à leur sécurité, leur maniabilité et leur confort. Des 10 modèles passés sur le gril, aucun n'est dangereux. C'est déjà ça ! Parmi ceux vendus en France, le Medline Empower Premium MDS86845BM (250 €) et le Vocic Z21 (120 €) se distinguent.



COMMERCES LA FIN DES CENTRES-VILLES ?

DÉSERTIFICATION Un peu partout en France, des rues commerçantes se meurent, et la faillite de plusieurs enseignes de mode accélère le phénomène. Nos centres-villes sont-ils voués à disparaître ? Peut-être pas, mais une chose est sûre : ils doivent se réinventer.

En ce mercredi ensoleillé, quelques badauds se sont attablés aux terrasses des cafés de la principale artère de Forbach (Moselle), pendant que d'autres attendent leur tour à l'agence Orange ou s'engouffrent dans la supérette Carrefour City. À quelques exceptions près, les autres boutiques de cette ville lorraine de plus de 20 000 habitants restent désespérément vides. Située à quelques kilomètres de la frontière allemande, elle affiche l'un des taux de vacance commerciale les plus hauts de France.

Ainsi, dans cette commune, plus d'un local sur quatre est inoccupé. Ici, un restaurant typiquement alsacien a cessé son activité. À côté, un traiteur turc a tiré sa révérence. Et, à quelques encablures de là, c'est une station-service désaffectée qui se dresse. « *Voilà deux semaines, le fabricant de meubles Wolff a mis la clé sous la porte. C'était une institution à Forbach, depuis des décennies, se désole l'employée d'une agence immobilière. Je ne comprends pas. Les loyers ne sont pourtant pas si chers, mais on n'a aucune demande de location de pas-de-porte.* » Un peu plus loin, la partie piétonne de la rue Nationale fait encore plus grise mine. Les vitrines abandonnées s'y succèdent inlassablement, au pied d'immeubles décatés. Même la sorderie Noz et un kebab n'ont pas survécu. « *Cette désertification a débuté avec la mise à l'arrêt des dernières mines de charbon, à la fin des années 1990, relate Mireille, une habitante, en sirotant son thé. Puis il y a eu une vague de fermetures de boutiques de vêtements en 2012. Je m'en souviens, car j'en gérais une. La ville ne s'en est jamais remise. Il faut dire que les rues ne sont pas très accueillantes. On ne s'y sent pas toujours en sécurité. Et les animations y sont rares. Lorsque les gens désirent faire des emplettes, ils se rendent à Sarrebruck, à 20 minutes d'ici, en*

Allemagne. Là-bas, au moins, il y a plein de magasins, et c'est joli. » Dans ce contexte morose, quelques commerçants osent tout de même se jeter à l'eau. Un restaurant vient d'en remplacer un autre et, tout près, une vendeuse de lingerie et un pâtissier se sont lancés. Juste de quoi maintenir un semblant de dynamisme.

Bien que critique, le cas de Forbach n'est pas isolé. Partout, en France, des rideaux de fer ont été baissés définitivement et des panneaux « Bail à céder » fleurissent sur les devantures. Si le phénomène n'est pas récent, il s'est accéléré ces dernières années pour atteindre un niveau inquiétant. En 2025, 11,7 % des locaux commerciaux en moyenne étaient vides. On n'en comptait que de 6,8 % en 2014. Les localités de moins de 50 000 habitants, comme Forbach, sont les plus touchées (13,5 %).

L'HABILLEMENT EN CHUTE LIBRE

Les boutiques de prêt-à-porter (vêtements et chaussures) sont les principales victimes de cette dévitalisation. Or, ce sont surtout elles qui, jusqu'à présent, attiraient le chaland. En l'espace d'une décennie, pas moins de 6 000 d'entre elles ont fait faillite en France, selon les estimations de l'Alliance du commerce. En centre-ville, ce type de magasins ne représente plus que 14,2 % de l'offre, contre plus de 20 % il y a 10 ans. Et, depuis quelques années, c'est l'hécatombe parmi les grandes enseignes. Burton of London, Jennyfer, San Marina, Minelli, Camaïeu, IKKS sont les dernières à avoir déposé le bilan, quand d'autres tentent tant bien que mal de surnager, à l'image de Kookaï et d'André – qui ont dû se débarrasser d'une partie de leurs points de vente – ou de Gap, qui ne vend plus que sur Internet. Aucune ou presque n'a été capable de résister à la concurrence des chaînes de mode à bas coût, ▶



La rue Nationale de Forbach (57) illustre la hausse de la vacance commerciale: ici, plus d'un local sur quatre est inoccupé.

REPÈRES

64 %

Part des Français se disant attachés à leur centre-ville.

11,7 %

Pourcentage de locaux commerciaux vides. Il ne s'élevait qu'à 6,8 % en 2014.

72 %

Part du chiffre d'affaires du commerce physique capté par les zones commerciales.

6 000

Nombre de boutiques d'habillement ayant fermé en 10 ans.

Sources : 10^e baromètre de centre-ville et des commerces (CSA et CityzMedia), Codata, gouvernement, Alliance du commerce.

► à l'explosion du commerce en ligne, au boom de l'ultrafast-fashion et au développement du marché de la seconde main. Et elles ne sont pas les seules. Les boutiques de décoration et d'aménagement de la maison semblent leur emboîter le pas, telles qu'Alinea, Interior's, Habitat, Bouchara ou encore Casa, qui ont déjà connu un sort similaire. La place démesurée qu'ont prise les zones commerciales périurbaines n'est, bien sûr, pas étrangère à cette situation. Depuis leur apparition, dans les années 1960, celles-ci n'ont cessé de s'étendre. D'abord cantonnées aux grandes villes, elles se sont ensuite attaquées à des territoires moins denses et aux campagnes, avant d'essaimer au point de ceinturer certaines communes.

DES ZONES COMMERCIALES ÉTOUFFANTES

Leur influence a encore grandi lorsque les habitants eux-mêmes ont emménagé dans des lotissements en périphérie des villes, et que des services de base (boulangeries, maisons médicales, cabinets d'expertise comptable, services publics...) s'y sont implantés. À chaque fois, ceux-ci ont constitué une raison de moins pour les consommateurs de se rendre en centre-ville. Résultat : les quelque 1500 à 1800 zones commerciales réparties sur notre territoire occupent désormais pas moins de 500 millions de mètres carrés, soit cinq fois la surface de Paris, et captent 72 % des dépenses effectuées dans le commerce physique, ne laissant que des miettes aux hypercentres. Cependant, ces dernières commencent aussi à être à la peine. En quatre ans, de 2022 à 2025, leur taux de vacance est passé de 6,9 à 8,4 %. « Pendant longtemps, investisseurs et enseignes se sont livrés à une course à la taille des locaux, pour occuper le terrain et gagner des parts de marché. Mais le e-commerce est

passé par là et, aujourd'hui, l'offre commerciale est devenue trop importante, analyse David Lestoux, sociologue et urbaniste à l'agence LA!, qui accompagne les communes dans la relance de leur activité commerciale. Ces 10 dernières années, les surfaces commerciales en périphérie ont crû de 30 %, tandis que la population n'y a augmenté que de 5 %. On estime que, d'ici à 2030, elles seront de 15 à 25 % trop grandes. » Ainsi, alors que les voyants sont au rouge, les zones commerciales poursuivent inlassablement leur expansion.

L'essor du commerce en ligne contribue également à la désertification des centres-villes. En 2025, dans l'Hexagone, les achats sur Internet représentaient 12 % du commerce de détail, pour un chiffre d'affaires frôlant les 200 milliards d'euros, avec des pics dans les secteurs clés de l'habillement et de l'électronique grand public. À cela s'ajoute la forte inflation depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a contraint les ménages à consacrer un pourcentage plus élevé de leur budget aux dépenses liées au logement (loyer, équipement de la maison, énergie...) et au transport (acquisition et entretien du véhicule, carburant, train). De nouveaux services ont, en outre, fait bouger les lignes, en particulier les plateformes de contenus audiovisuels et de musique, tels Netflix et Spotify, les salles de sport ou encore les commandes de repas en ligne. Ils rencontrent un grand succès, et captent donc

La ville de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a rénové le quartier des Halles, et c'est un succès !

REVITALISATION

CERTAINES VILLES ONT RESTAURÉ UNE DYNAMIQUE

À chaque localité sa recette pour revitaliser son centre... La ville de Pau (64) a simultanément misé sur la rénovation de ses grandes Halles, la réhabilitation de son quartier historique et le renforcement de son offre de transports publics. Elle a, dans le même temps, travaillé sur le stationnement, la végétalisation des espaces et l'animation des rues. Résultat, les clients sont revenus. En cinq ans, le taux de vacance commerciale a chuté de 16,2 à 11,7 %. De son côté, Lamballe-Armor (22) a dynamisé son marché hebdomadaire, construit de nouveaux

logements, créé un pôle de santé en plein cœur de la ville et mis en place une carte de fidélité commune à tous les commerçants. Grâce à ces initiatives, la proportion de locaux commerciaux vides est tombée sous la barre des 4 %. La commune de Laval (53), elle, avait davantage besoin de maîtriser le foncier. Alors, elle a lancé une structure qui lui donne l'opportunité, le cas échéant, d'acheter des espaces, de les rénover et de les louer, ce qui lui permet à la fois de limiter le montant des loyers et de sélectionner le type de commerces qu'elle souhaite voir s'installer.



de la valeur. La conséquence ? En seulement cinq ans, la part du budget des foyers destinée à l'habillement a reflué de 5,3 à 2,8 %, et de plus en plus de Français se tournent vers les supermarchés discounts pour leurs courses alimentaires.

LES BOURGS CONTRAINTS À LA RÉINVENTION

Face à cette concurrence tous azimuts, les centres-villes sont-ils voués à disparaître ? Non, assurent la plupart des experts. « On n'assiste pas à un déclin, mais à une mutation, précise Dominique Schelcher, le patron de Coopérative U. Il a participé à la rédaction du dernier grand rapport sur l'avenir des commerces de proximité dans les centres-villes, remis en novembre 2025 au ministre des PME, du Commerce et de l'Artisanat, Serge Papin, et à celui de la Ville et du Logement, Vincent Jeanbrun. *De profonds changements sont en œuvre et on ne pourra pas aller contre. Il faut s'adapter à cette nouvelle donne. Surtout, les centres-villes ne doivent plus être considérés que par le biais de l'activité économique, mais aussi par celui de l'aménagement du territoire et de la cohésion sociale.* » L'urbaniste David Lestoux est sur la même longueur d'onde. « Les Français sont de plus en plus à la recherche de convivialité, de rencontres et de moments privilégiés.

DES TENDANCES SOCIOLOGIQUES PROFITABLES AUX CENTRES-VILLES

Pour répondre à cette demande, les communes devront proposer une belle offre de restaurants, de cafés et de loisirs. Parallèlement, étant donné que l'on mange moins à table, il leur faudra renouveler l'offre de restauration et accueillir plus de "prêt-à-consommer" de qualité, mais également rendre les centres-villes pique-niquables,

c'est-à-dire adaptés à la vente à emporter. De leur côté, les commerçants doivent aussi se réinventer : ajuster leur offre, être présents sur les réseaux sociaux, au besoin modifier leurs horaires d'ouverture afin de se caler sur les nouvelles habitudes de leurs clients. Ils ne peuvent plus travailler comme il y a 20 ans ».

Les centres-villes ont d'autant plus une carte à jouer à l'avenir, affirme-t-il, que certaines des tendances sociologiques qui se dessinent leur seraient peut-être profitables. En effet, qu'il s'agisse du vieillissement de la population, de la hausse des coûts de transport, du fait que les gens vivent de plus en plus souvent seuls ou qu'un nombre croissant de jeunes ne passent plus le permis de conduire, toutes ces évolutions penchent en faveur des hypercentres, où les logements sont généralement plus petits et où l'on se déplace facilement à pied ou à vélo.

INVERSER LE MOUVEMENT, C'EST POSSIBLE

La vacance commerciale n'est pas une fatalité. Encore faut-il faire les bons choix pour renverser la vapeur. « Accompanyer les porteurs de projets dans la reprise d'un commerce et subventionner ceux qui cherchent à s'installer, c'est bien. Mais ça ne suffit pas, avertit David Lestoux. On doit agir sur les facteurs de commercialité, c'est-à-dire les leviers créant du flux vers les commerces – tels l'habitat, le médical, la culture... ». Pour cela, l'une des conditions sine qua non est de rendre la ville jolie, accueillante, propre et sûre. Ce qui nécessite des travaux d'aménagement judicieux, de la réhabilitation de façades, de la végétalisation, un renforcement de la sécurité...

Il est aussi impératif que les élus proposent une offre commerciale attractive et différente de ce qui existe en périphérie, en recréant si besoin des lieux de vie et de rencontre. Dynamiser le marché hebdomadaire ; réaménager une place centrale ; ériger une halle marchande accueillant un marché, des métiers de bouche triés sur le volet, des espaces culturels ; ouvrir un *food court* permettant à la fois aux habitants d'accéder à une large gamme de restauration et aux professionnels de lancer leur activité sans avoir à engager de lourds investissements... toutes les idées sont bienvenues. « Nous assistons à une bataille des halles. La périphérie crée des halles (Grand Frais...) et les rayons frais des supermarchés commencent à y ressembler. Il va falloir réguler pour que ces lieux historiques gardent leur place en centre-ville, prévient David Lestoux. Ce constat vaut aussi pour les cinémas ou les salles de sport. »

L'autre point crucial concerne l'accessibilité du centre-ville. Tandis que beaucoup d'édiles persistent à vouloir ajouter des places de stationnement en hypercentre, plusieurs ►



S. ORTOLA/REA

► études montrent qu'empêcher la circulation des voitures dans certaines rues dynamise l'activité commerciale. Ainsi, à Lille (Nord), la piétonnisation d'un quartier les samedis a fait grimper l'affluence de 15%. Chartres (Eure-et-Loir) a pris la même décision après avoir construit des parkings souterrains autour du centre-ville. *«Cette configuration améliore le confort de shopping. En outre, nous pouvons organiser plus facilement, en surface, des événements qui animent le centre et augmentent la fréquentation des commerces»*, expliquait Juliette Pichot, la présidente de l'association Les Vitrites C'Chartres, à l'occasion d'un webinaire sur le sujet. Idem à Figeac, dans le Lot, où la piétonnisation de l'hypercentre a été testée avec succès, grâce là encore à la présence de parkings à proximité, mais aussi à la mise en place de lignes de bus gratuites et d'équipements destinés aux cyclistes : des pistes, des garages à vélos sécurisés et des stations de gonflage.

EN ATTENTE D'ACTIONS CONCRÈTES

Au niveau national aussi, la vitalité des bourgs et la vacance commerciale se retrouvent régulièrement au cœur des débats. Rien que l'été dernier, deux nouveaux rapports parlementaires sont sortis. Le 1^{er} juillet, quatre sénateurs dévoilaient le bilan de leur mission d'information sur la «décommercianisation». Une semaine plus tard, c'était au tour de deux députés de remettre leur rapport sur «l'avenir des commerces de proximité». Ces travaux interviennent quelques mois seulement après la fin d'une grande «mission sur l'avenir des commerces de centre-ville». À chaque fois, les constats sont plus ou moins identiques et les propositions formulées, globalement similaires. Sauf que les actions concrètes sont loin d'être à la hauteur des attentes... en grande partie faute de stabilité gouvernementale et de marges de manœuvre budgétaires. Pour l'heure, seules l'instauration de frais de douane et celle, en septembre, d'un malus de 50 % sur les vêtements vendus sur les sites d'ultrafast-fashion (Temu, Shein, AliExpress) pourraient avoir un effet positif sur l'activité des commerces de proximité. Des dispositifs avaient bien vu le jour il y a quelque temps. Les programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain, lancés respectivement en 2018 et en 2020, s'étaient donné comme objectif de faire baisser la vacance commerciale dans les communes sélectionnées, notamment en réhabilitant des milliers de logements et de commerces. Toutefois, malgré de vrais résultats, il n'y a pas eu de miracle. Il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne les postes de managers de centre-ville, qui se sont multipliés depuis 30 ans au sein des collectivités locales pour redynamiser les bourgs. Malheureusement, ils n'ont pas renversé la vapeur. Faute de solution unique, il revient à chaque municipalité de prendre en main le destin de son centre-ville.

■ CYRIL BROSSET

UN HYPERCENTRE

Les rues commerçantes de demain ne ressembleront pas à celles d'il y a 10 ans, ni même à celles d'aujourd'hui. La métamorphose a débuté, et elle va inéluctablement se poursuivre.

Face aux nouvelles habitudes des Français, les centres-villes vont devoir s'adapter afin de proposer à leurs habitants une offre commerciale qui corresponde à leurs attentes. Sur la base de données publiques et privées, notamment celles de Codata, société spécialisée dans la production d'informations sur l'immobilier commercial, l'Observatoire de la consommation de Que Choisir Ensemble a représenté une rue commerçante typique d'il y a 10 ans et d'aujourd'hui, et cherché à imaginer ce qu'elle pourrait devenir en 2035. Les enseignements sont instructifs.

► L'habillement stoppe sa chute

Passer son après-midi à faire du lèche-vitrine pour compléter sa garde-robe, c'est fini. Le secteur étant déjà mal en point, les fermetures de magasins de prêt-à-porter devraient se poursuivre. En parallèle, d'autres apparaîtraient, notamment dans l'entrée et le haut de gamme, mais également dans des secteurs spécifiques, comme le sport et le vêtement technique, ou encore la seconde main. Les espaces de vente seraient aussi amenés à évoluer. Pour limiter les surfaces, des enseignes pourraient décider de privilégier le conseil et l'essayage, puis permettraient à leurs clients de recevoir rapidement chez eux le modèle qui leur convient. Tout ce qui concerne la décoration et l'aménagement de la maison serait susceptible de suivre le même chemin.

► Des services à la peine

Banques, assureurs, agences immobilières, boutiques de téléphonie... difficile de croire que ces services facilement numérisables continuent à investir dans des points de vente alors que la population s'y rendra certainement de moins en moins. Des agences risquent de disparaître ou de fusionner. Néanmoins, d'autres pourraient bien se développer, à l'image des relais colis, des boutiques de rachat d'or ou des structures de service à la personne.

QUI CHANGE DÉJÀ DE VISAGE

Et de nouveaux services, que l'on n'imagine même pas encore, émergeraient afin de répondre aux besoins futurs des habitants.

► Une restauration qui se diversifie

Avec la demande croissante de convivialité des Français, café et restaurants ont un bel avenir devant eux. Toutefois, les établissements traditionnels où l'on s'assoit autour d'une table ne seraient plus forcément la norme. La part de traiteurs et de restaurateurs proposant des plats à emporter devrait grimper. Les fast-foods profiteraient largement de cette tendance, mais on trouverait aussi de la cuisine de qualité.

► Le bien-être en plein boom

Le nombre de pharmacies baisserait, tout comme celui des salons de coiffure, concurrencés par les coiffeurs à domicile. Cependant, d'autres commerces en lien

avec la santé et la beauté au sens large devraient essaimer : boutiques spécialisées dans la cosmétique, opticiens, parfumeries, ongleries, spécialistes de la nutrition, professionnels de l'audition...

Poussés par la quête du corps parfait, le jeunisme et les influenceurs, les Français devraient continuer à consacrer à leur bien-être une part toujours plus importante de leur budget.

► Le commerce de bouche évolue

Alors que les super et hypermarchés de périphérie déclinent, les boutiques alimentaires de centre-ville ont une carte à jouer. Les supérettes attirent du monde et d'autres types de commerce pourraient prendre de l'ampleur, tels que les magasins bios, les boutiques de producteurs, les enseignes de surgelés, etc. Les boulangeries, à l'inverse, auront peut-être du mal à résister au rouleau compresseur

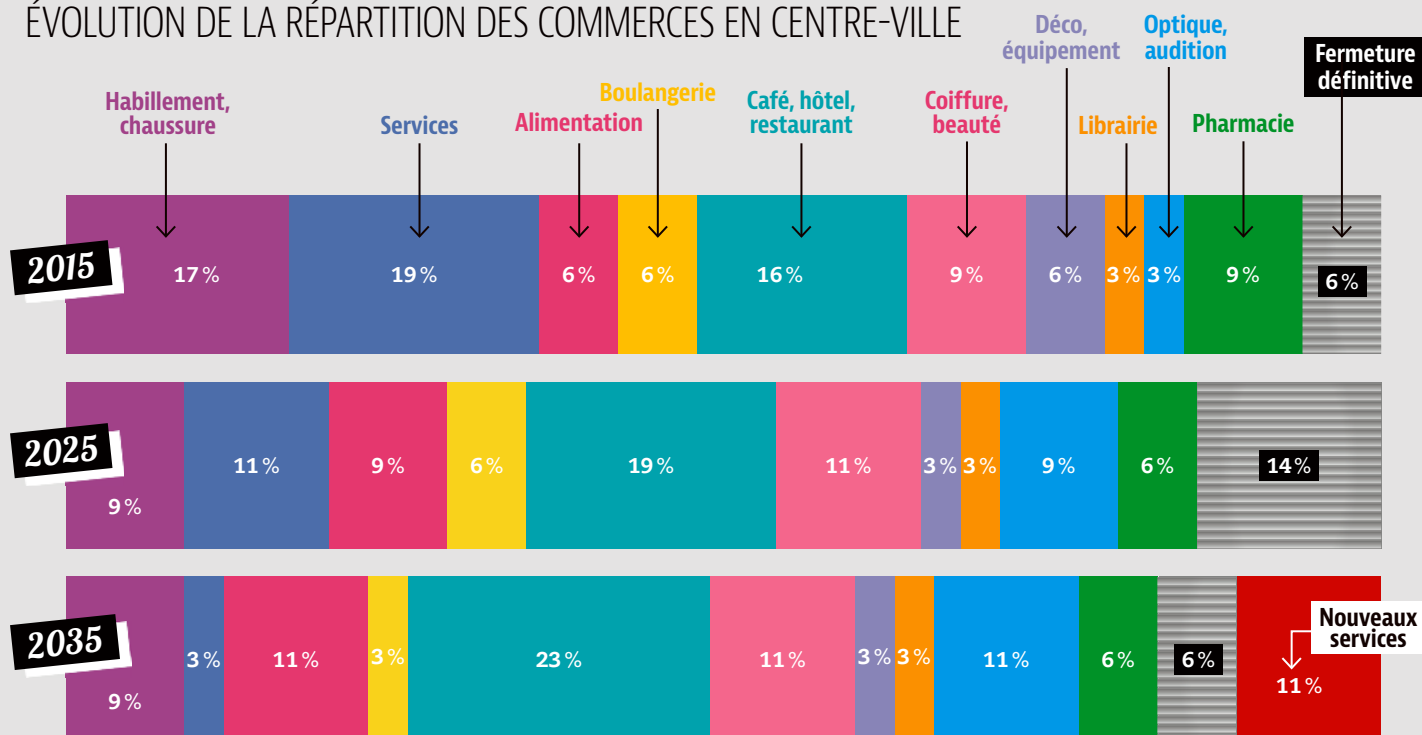
des chaînes spécialisées et des grandes surfaces, même si elles n'ont pas encore dit leur dernier mot.

► Une vacance encore contenue

On l'a vu, la vacance commerciale n'est pas une fatalité (lire l'article principal). Selon nous, le nombre de commerces fermés pourrait diminuer, à condition que les élus prennent les bonnes décisions, que les pouvoirs publics les aident dans leurs démarches et que les consommateurs fassent le choix du centre-ville. Bien sûr, les chiffres ci-dessous ne constituent que des moyennes et sont à prendre avec des pincettes. En fonction de la taille de la commune, de la région où elle est située, de la typologie de sa population et de l'implication des élus, les proportions peuvent être très différentes. Quant à l'exercice de prospection de 2035, il se veut optimiste. À *Que Choisir*, on a envie de croire à l'avenir des centres-villes.

VERS MOINS DE VÊTEMENTS ET PLUS DE RESTAURANTS

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES COMMERCES EN CENTRE-VILLE



Sources : Que Choisir, Codata, Insee.



Kéfir de lait

Transparence exigée !

Fin 2024, *Que Choisir* dénonçait la tromperie cachée derrière la plupart des laits fermentés vendus sous l'appellation « kéfir ». La Répression des fraudes s'est, depuis, emparée du sujet.

Il y a deux ans, *Que Choisir* révélait que la plupart des boissons lactées vendues sous l'appellation « kéfir » n'étaient pas fabriquées avec des grains de kéfir [colonie de bactéries et de levures vivant en symbiose dans de petites perles gélatineuses et translucides], mais simplement à l'aide de ferments lactiques, comme le lait ribot et le yaourt à boire. Bonne nouvelle : la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a, depuis, enjoint à au moins deux entreprises de retirer le nom kéfir de leur produit ou de modifier leur recette afin d'y intégrer un minimum de levures.

Naissance du « kéfir doux »

La vigilance reste toutefois de mise. D'abord, parce que Carrefour et Naturalia disent ne pas avoir été inquiétées. Or, ces enseignes ont récemment renommé leur produit « kéfir doux », un terme autorisé en Allemagne pour les laits fermentés uniquement par des bactéries lactiques. Cela suffit-il à faire disparaître la tromperie aux yeux du gendarme des fraudes ? Ce dernier, interrogé, ne nous a pas répondu. Peut-être n'a-t-il pas encore tranché : « Des travaux ont été engagés avec les professionnels de la filière » au sujet de l'appellation « kéfir », nous écrivait-on en juillet dernier. Ensuite, même quand les levures typiques du kéfir ont été incorporées dans la bouteille, elles ne



En 2024, la majorité des « kéfirs » étaient fabriqués sans levures de kéfir.

participent pas forcément à la fermentation du lait. On peut citer le I love kéfir Nestlé, le Kéfir Lactel ou encore le Kéfir Activia de Danone. Alors que, dans la recette traditionnelle, la présence des levures permet de transformer une partie du lactose en alcool et en gaz carbonique, les fabricants font en sorte de limiter au strict minimum ce phénomène dans leurs breuvages. « Nous avons simplement choisi des conditions de fermentation qui favorisent davantage l'activité des bactéries

lactiques, pour obtenir un produit plus doux », nous écrit Danone. La marque ajoute que « le choix a été fait de proposer un profil sensoriel différent de celui d'un kéfir traditionnel [...], plus adapté aux goûts des consommateurs français. » Dont acte. Cependant, le résultat reste le même : la différence de saveur avec un yaourt à boire classique paraît bien difficile à percevoir... Quant aux bénéfices sur la santé, par rapport à n'importe quel autre lait fermenté, ils sont encore à démontrer.

Prestations funéraires

Les familles mieux informées

À compter du 1^{er} octobre prochain, la loi impose aux opérateurs funéraires de mettre à la disposition des familles ayant perdu un proche une notice d'information présentant les principales étapes de l'organisation des funérailles. Elle rappellera notamment :

- la possibilité de vérifier auprès de l'Association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (Agira) si la personne décédée avait souscrit un contrat obsèques ;
- la gratuité du devis funéraire ;
- la liste des prestations obligatoires et facultatives (ces dernières pouvant être refusées) ;

- les délais applicables au déroulement des funérailles ;
- les modalités de séjour du défunt en chambre mortuaire ;
- les principales règles relatives à la destination des cendres.

Les entreprises de pompes funèbres seront tenues d'afficher ce document en vitrine et sur leur site internet. Il devra être facilement accessible et lisible. La mesure complète la réforme du devis funéraire intervenue en juillet 2025, pour laquelle Que Choisir Ensemble s'est mobilisée afin de protéger les familles.



 **+0,8 %**

C'est l'augmentation moyenne de la taxe foncière 2026, soit un net ralentissement par rapport aux années précédentes (+ 1,7 % en 2025, + 3,9 % en 2024, + 7,1 % en 2023). Les élus se sont modérés pour cause d'élections municipales ! L'année prochaine devrait être moins clémente pour les propriétaires...



Médicaments périmés

Des médicaments encore « bons pour le service » jusqu'à 30 ans après leur date de péremption. Les résultats du test de Que Choisir d'octobre 2024 et notre saisine de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) ont fait réagir l'institution. En 2025, elle lançait un appel aux industriels volontaires pour allonger la durée de conservation de leurs produits, afin de réduire le gaspillage et d'éviter les pénuries. Quatorze laboratoires participent à l'expérience : 73 références de médicaments (par exemple, du paracétamol) subiront des tests visant à confirmer qu'ils conservent leurs propriétés bien au-delà de l'ancienne date limite. Les durées envisagées vont jusqu'à cinq ans.



Pour l'arrêt des pesticides

Vingt mutuelles françaises et belges⁽¹⁾ appellent à une sortie totale des pesticides afin de préserver la santé de tous (Mutuelles-santé-planetaire.com). Une demande un brin utopique et... pas vraiment désintéressée (éviter d'avoir à rembourser des soins concernant des maladies liées à l'usage de tels produits), mais son intransigeance a le mérite d'interpeller : jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour prévenir plutôt que réparer ?

(1) Parmi les leaders du secteur en France, seule la Macif a pris part à cette initiative.

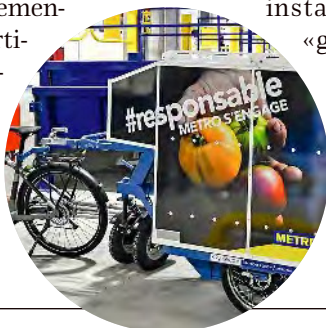
Écoblanchiment

Du ménage dans les labels

Plus de la moitié des allégations apposées sur des biens et services sont « vagues, trompeuses ou infondées concernant les caractéristiques environnementales », a constaté la Commission européenne dans une étude de 2020. Et 40 % sont invérifiables ! Afin de protéger les consommateurs, la directive *Empowering Consumers for the Green Transition* (EmpCo) a été votée en février 2024. Elle devrait être transposée dans notre droit d'ici à la fin de l'année. Afficher des mentions sociales ou environnementales vagues, non pertinentes ou non vérifiables sera désormais considéré comme une pratique commerciale déloyale. Des affirmations telles que « durable »,

« respectueux du climat », « écologique », etc. devraient donc se raréfier sur les emballages et les publicités ! En outre, pour revendiquer un label, une marque devra rendre public son cahier des charges et le faire contrôler par un organisme certificateur indépendant. Les labels bios publics et certains labels privés d'ONG (Rainforest, FSC et PEFC pour la forêt, MSC pour la pêche, Fairtrade/Max Havelaar ou Fair for Life... pour le commerce équitable) sont déjà dans les clous. Le texte instaure également une

« garantie commerciale de durabilité » et exige l'affichage d'un indice de réparabilité et de la durée pendant laquelle les mises à jour logicielles sont assurées.



A. LECOMTE, M. JEGAT/LE PROGRES-MAXPPP, S. AUDRAS/REA

Prix du bio

Pourquoi de tels écarts ?

Nos relevés dans plus de 4 900 magasins physiques ou en ligne sont sans appel : pour des produits bios comparables, des différences de prix énormes existent entre enseignes. Sont-elles justifiées ?



Depuis 2018, les autorités sanitaires françaises préconisent de privilégier les aliments issus de l'agriculture biologique (AB). Il faut dire que ce label proscriit les pesticides de synthèse, mais également la culture hors sol, les engrais synthétiques et l'usage de nombreux additifs et auxiliaires technologiques (lire *QC* n° 610), tout en garantissant le respect d'un minimum de règles de bien-être animal. Toutefois, si ces contraintes rendent les denrées certifiées AB beaucoup plus recommandables pour la santé, les animaux et la planète, elles en alourdissent forcément les coûts de production. Résultat, sans intervention politique importante pour faire baisser les prix (subventions, réductions de TVA...), cette facture se répercute directement sur le panier du consommateur. D'autant qu'à ce surcoût s'ajoutent,

comme le démontrait récemment une étude de Que Choisir Ensemble (lire *QC* n° 659, p. 6) les marges gonflées de la grande distribution sur ce type de produits. Dans ce contexte, c'est sans surprise que les trois quarts des Français citent le prix comme premier frein à l'achat d'aliments bios, et que moins de 6 % des denrées consommées dans notre pays proviennent de ce mode de production.

La grande distribution globalement moins chère

Un grand nombre de consommateurs cherchent donc à identifier les distributeurs proposant les produits porteurs du label vert les moins coûteux. À cette fin, des centaines de bénévoles de Que Choisir Ensemble se sont rendus dans 605 magasins bios, partout en France, afin de relever les prix de 42 aliments différents. Au cours de la même période, les tarifs de références

équivalentes ont été collectés sur 4 368 sites de courses en ligne (plus de détails sur notre méthodologie p. 21). À première vue, le bilan semble implacable : des différences très nettes apparaissent entre enseignes, avec un panier jusqu'à 36 % plus onéreux chez Naturalia que chez E.Leclerc par exemple, et des boutiques spécialisées systématiquement plus chères que les grandes surfaces classiques (lire notre tableau comparatif p. 21).

Certes, ces résultats doivent être examinés avec précaution – notons d'ailleurs que Carrefour et Intermarché les contestent, jugeant que notre enquête surestime les coûts de leurs produits par rapport à ceux de leurs concurrents.

Dans beaucoup de supermarchés, les végétaux bios sont vendus emballés



* Prix médians relevés en novembre 2025.

D'abord, en dehors du fait qu'ils ont été relevés à un moment précis et sur un échantillon limité de références, ces prix ne tiennent pas compte des éventuelles remises liées à des cartes de fidélité ou des abonnements. Celles-là peuvent être importantes (- 10 % sur les articles Carrefour bio et sur tous ceux vendus chez Naturalia, par exemple). Quelques différences de qualité (l'origine de certains ingrédients, la présence ou non d'un label de commerce équitable...) en faveur des chaînes de magasins spécialisés ont également été impossibles à éviter.

Ensuite, notre étude s'est focalisée sur des comparaisons de produits similaires en matière d'emballage, de marque, etc. Nous n'avons donc pas considéré l'avantage potentiel dû à un plus grand nombre de références bios commercialisées sous marques de distributeurs (La Vie Claire domine largement sur cet item) ou en vrac (amandes,

riz, pâtes, lentilles, etc. coûtent souvent plus cher sous emballage). Ce dernier critère aurait probablement favorisé les points de vente bios.

Enfin, la répartition des prix n'est pas la même dans tous les rayons. En ce qui concerne les fruits et légumes frais, les enseignes spécialisées s'avèrent, en moyenne, meilleur marché que la grande distribution. Donc si vous consommez surtout des produits secs en vrac et des fruits et légumes frais, l'intérêt à faire vos courses dans un hypermarché pourrait être sensiblement moindre que ce que montre notre tableau. Cependant, pour un panier bio classique, tel qu'il se conçoit en France en 2026 (principalement des produits transformés, disponibles partout en marques de distributeurs), le constat est très clair : les super et hypermarchés généralistes remportent la bataille des prix. Pourquoi de telles différences ?

REPÈRES

Une marque nationale

est, à la différence d'une marque de distributeur, détenue par un fabricant et vendue dans diverses enseignes.

48 % Part de la valeur des ventes de bio réalisées par les produits sous marques de distributeurs.

46 % Part des achats de bio, en valeur, effectués en grandes surfaces généralistes en 2025, contre 30 % chez les spécialistes.

1721 Nombre de magasins bios, en France, en mai 2026. Soit 67 de moins qu'en mai 2025. Les Comptoirs de la Bio, L'Eau Vive, Biomonde et Naturalia sont particulièrement concernés par cette baisse.

Sources : Agence bio, LSA Expert.

► «Ce n'est pas forcément une question de marges, indique Mathilde Gsell, chargée de plaidoyer chez Synabio, le syndicat des entreprises bios agroalimentaires. Certes, les magasins bios vendent peut-être plus cher, mais il est possible qu'ils achètent aussi plus cher les produits à leurs fournisseurs.»

Économies d'échelle et meilleures conditions d'achat

Une analyse partagée par Fabien Foulon, consultant en marketing et distribution au sein du cabinet de conseil Retail & Detail : «La grande distribution commercialise de plus gros volumes que les enseignes spécialisées sur les marques de distributeurs. Elle est donc en mesure de vendre moins cher, grâce à des économies d'échelle au niveau de la production et à de meilleures conditions d'achat auprès des fabricants.»

Une dynamique qui aiderait à comprendre pourquoi Biocoop, qui représente plus de la moitié des ventes de bio en boutiques dédiées, se classe parmi les moins chères d'entre elles. Et

pourquoi les spécialistes font un peu mieux que les généralistes sur les fruits et légumes frais. «Sur ce rayon, les magasins bios écoulent des volumes importants, car c'est d'abord pour cela que viennent les clients, ce qui permet là encore de diminuer les prix», souligne l'expert.

S'ajoutent les économies d'échelle réalisées par les plus gros distributeurs (logistique, personnel, marketing...) et des loyers moins élevés, au mètre carré, pour les hypermarchés des périphéries que pour les boutiques bios de centre-ville. «L'avantage à la grande distribution serait sûrement apparu bien moindre si vous aviez comparé les magasins spécialisés avec les petits supermarchés des cœurs de ville, plutôt qu'avec ceux dotés d'un système de drive», parie Fabien Foulon. Ces différences de loyers participent sans doute également à expliquer pourquoi Naturalia, une chaîne très urbaine et qui compte beaucoup de points de vente parisiens, s'affiche comme la plus onéreuse de notre classement.

■ ELSA ABDOUN AVEC JULIETTE VACANT



TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE BARET Agronome à l'Université catholique de Louvain (Belgique), membre de l'Académie d'agriculture de France.

« L'ALIMENTATION SE PAIE AUSSI VIA LES IMPÔTS »

Que Choisir Combien coûtent les pesticides à la société ?

Philippe Baret Avec des collègues, nous avons calculé, en 2022, les sommes versées par l'État français pour prendre en charge les maladies des agriculteurs, dépolluer l'eau... On arrivait à 326 millions d'euros, ce qui est une sous-estimation importante de tous les coûts cachés des pesticides. Si l'on ajoute ceux liés aux pathologies engendrées dans l'ensemble de la population, à la perte de biodiversité, à la dégradation des sols, etc., on atteint plutôt les milliards d'euros ! Et encore, c'est sans tenir compte des autres coûts cachés de l'agriculture conventionnelle, tels que les effets des engrais ou de l'élevage intensif.

QC Qui prend en charge ces sommes ?

P. B. Les contribuables, en payant leurs impôts chaque année. Une partie sert à financer ces coûts cachés, une autre, à subventionner l'agriculture intensive qui les produit. C'est ce qui permet aux aliments dits « conventionnels » de se vendre à des prix très bas. Il faudrait que les industriels assument un peu plus les coûts que leurs pratiques génèrent.

QC Si l'on tenait compte de ces coûts cachés, le bio apparaîtrait-il aussi cher ?

P. B. Non, le différentiel de prix entre aliments bios et conventionnels serait probablement réduit si l'ensemble des coûts y étaient répercutés.

GRANDE DISTRIBUTION Moins de labels et plus de plastique



Des produits transformés de marques de distributeurs à des prix imbattables, mais un choix plus restreint d'articles labellisés ; des fruits et légumes AB souvent commercialisés emballés (pour les distinguer de ceux issus de l'agriculture conventionnelle) ; une offre d'épicerie en vrac généralement limitée ; des étiquettes bios perdues dans un océan d'emballages non porteurs de ce label... voilà certains des avantages et inconvénients communs à beaucoup de supermarchés, pour qui privilégie une alimentation biologique.

MAGASINS SPÉCIALISÉS Cap sur le vrac



Une offre d'épicerie en vrac souvent importante ; des fruits et légumes frais proposés sans emballage ; un choix très large de denrées bios ; un gain de temps lié à l'assurance de trouver un label sur toutes les références en rayon... mais des produits transformés qui s'avèrent souvent plus chers qu'en grande distribution. Ce sont quelques-unes des caractéristiques de nombreux points de vente spécialisés en bio.

16 ENSEIGNES PASSÉES AU CRIBLE

Le prix du panier de 16 enseignes a été estimé en agrégeant le coût de 42 références (fruits et légumes frais et produits de marques de distributeurs et nationales).

NOTRE CLASSEMENT

		Prix d'un panier bio classique (hors carte de fidélité)	Surcoût par rapport à l'enseigne la moins chère	Coût par rapport à la moyenne de chaque catégorie ⁽¹⁾	Fruits et légumes	Marques de distributeurs	Marques nationales
1	E.LECLERC ●	120,59 €	0	€€	€	€	€
2	COOPÉRATIVE U ●	131,18 €	+ 9 %	€€€€	€	€	€
3	INTERMARCHÉ ●	131,24 €	+ 9 %	€€€	€	€	€
4	AUCHAN ●	132,14 €	+ 10 %	€€	€€	€€	€€
5	CARREFOUR ●	134,82 €	+ 12 %	€€€€	€€	€€	€€
6	SATORIZ ●	146,78 €	+ 22 %	€	€€€	€€	€€
7	SO.BIO ●	150,33 € ⁽²⁾	+ 25 %	€€	-	€€	€€
8	BIOCOOP ●	151,24 €	+ 25 %	€€	€€€	€€	€€
9	MARCEL & FILS ●	153,65 €	+ 27 %	€	€€€€	€€€	€€€
10	NATURÉO ●	156,84 €	+ 30 %	€€€	€€€	€€€	€€€
11	LA VIE CLAIRE ●	158,23 €	+ 31 %	€€	€€€€	€€€	€€€
12	LES COMPTOIRS DE LA BIO ●	158,49 €	+ 31 %	€€	€€€€	€€	€€
13	BIOMONDE ●	158,88 € ⁽²⁾	+ 32 %	€€	-	€€€	€€€
14	BIO C' BON ●	160,39 € ⁽²⁾	+ 33 %	€€	-	€€€	€€€
15	L'EAU VIVE ●	160,99 € ⁽²⁾	+ 34 %	€€	-	€€€	€€€
16	NATURALIA ●	164,03 €	+ 36 %	€€€€	€€€	€€€€	€€€€

● Grande distribution
● Magasins spécialisés

(1) € Prix inférieurs à la moyenne (au moins 12 % moins cher). €€ Dans la moyenne (de 12 % moins cher à 6 % plus cher). €€€ Supérieurs à la moyenne (de 6 à 12 % plus cher). €€€€ Très supérieurs à la moyenne (plus de 12 % plus cher). (2) Coût estimé (lire ci-contre).

► Comment lire notre tableau

Le même panier coûte 153,65 € chez Marcel & Fils, soit 27 % de plus que chez E.Leclerc, l'enseigne la moins chère. Le spécialiste s'avère très onéreux sur les produits de marque de distributeur (MDD) par rapport aux autres MDD (€€€€), mais il reste économique sur les fruits et légumes frais (€).

► Comment nous procédons

► Nous avons sélectionné 42 produits

(fruits et légumes frais, crèmerie, traiteur...) commercialisés sous des références les plus proches possibles (composition, emballages...) dans 5 enseignes de la grande distribution (Aldi et Lidl ont été exclues de ce comparatif, faute d'une offre de bio suffisante) et 11 chaînes de magasins bios.

► Les prix de ces références ont été relevés dans 605 boutiques spécialisées de 75 départements différents, entre le 22 novembre et le 6 décembre 2025. Ceux de la grande distribution ont été collectés sur 4 368 sites de courses en ligne le 29 novembre 2025. Les tarifs médians ont été retenus pour chaque enseigne. En ce qui concerne les enseignes sans marques de distributeurs (MDD), nous avons attribué, pour le calcul du coût du panier, un niveau de prix sur ce segment en tenant compte de l'écart tarifaire entre MDD et marques nationales, mais aussi entre enseignes.

ENTENTE ILLÉGALE ENTRE DISTRIBUTEURS ?

Le 16 avril dernier, l'Autorité de la concurrence a prononcé une série d'amendes à l'encontre de plusieurs distributeurs pour des pratiques jugées anticoncurrentielles. Les groupes Mousquetaires (pour sa centrale de services ITM Entreprises) et Carrefour (pour son site

Greenweez), ainsi que le Syndicat national des distributeurs spécialisés de produits biologiques, Synadis Bio, et Les Comptoirs de la Bio se sont vu infliger un total de 12,67 millions d'euros d'amendes, pour avoir mis en place « une stratégie collective visant à empêcher la commercialisation

des mêmes articles bios au sein des GSS [magasins spécialisés] et GSA [grandes surfaces], afin d'éviter une comparabilité des produits et des marques entre les deux circuits, qui aurait pu conduire à une baisse généralisée des prix ». Les entreprises concernées ont fait appel de cette décision.

5 CONSEILS POUR

Acheter une voiture électrique d'occasion

Neuves, les voitures électriques coûtent souvent cher. Mais elles affichent des prix plus abordables quand elles sont de seconde main. Une bonne solution pour sauter le pas à condition de prendre quelques précautions.

2

CONTRÔLER LES PNEUS

L'achat d'une voiture électrique d'occasion est plus simple que celui d'une thermique, la mécanique étant quasi inexistante : pas de boîte de vitesses ni d'embrayage, et pas d'usure connue du moteur électrique. Le système de récupération d'énergie au freinage, lui, limite l'emploi des freins mécaniques et accroît leur longévité. Par contre, les pneus s'usent plus vite, à cause du poids élevé du véhicule : examinez-les bien. Un essai routier reste indispensable pour tester direction et suspensions, et repérer le moindre bruit suspect. Enfin, le site officiel interieur.gouv.fr permet de contrôler le kilométrage et le statut de l'auto.

1

L'AUTONOMIE, LE CRITÈRE PRINCIPAL

Après les critères classiques de taille et de style (citadine, SUV...), l'autonomie devient l'élément déterminant. Tout d'abord, évitez d'acheter une voiture antérieure à 2010 (technologie dépassée). Ensuite, fiez-vous au constat du vendeur plutôt qu'aux annonces du constructeur. Une autonomie inférieure à 300 km convient à des usages urbain et interurbain et aux trajets domicile-travail (35 km en moyenne). Entre 300 et 400 km, on ajoute quelques parcours sur voies rapides et autoroutes. Pour de longs déplacements réguliers, privilégiez une autonomie supérieure à 400 km. Vérifiez le niveau de puissance de recharge sur les bornes rapides avant d'en choisir une.

+63%

de ventes de véhicules électriques d'occasion (72 244 transactions) sur les six premiers mois de 2026 par rapport à 2025.

Sources : Avere-France et Mobiliens.

3

LES ÉQUIPEMENTS À PRIVILÉGIER

Certains équipements spécifiques visent à préserver l'autonomie des voitures électriques. Les modèles les plus récents sont les mieux dotés et reçoivent, par exemple, une pompe à chaleur (elle chauffe ou refroidit l'intérieur), un volant et des sièges chauffants (moins énergivores que le chauffage), le préconditionnement en température de l'habitacle (il ajuste la température lorsque le véhicule est branché sur le secteur), un planificateur d'itinéraires intégré (il adapte les arrêts de recharge en temps réel)... Pas toujours présents, ces dispositifs peuvent faire la différence entre deux autos. Pensez à vérifier leur fonctionnement avant de signer.

LES AIDES À L'ACHAT

Il n'y a plus d'aide publique pour l'achat d'une voiture électrique d'occasion depuis la suppression du bonus écologique et de la prime à la conversion. Mais des coups de pouce locaux existent, comme celui de la Métropole du Grand Paris. Il propose, sous condition de revenus, la somme maximale de 5 000 €. Destiné aux foyers modestes du territoire, il atteint 6 000 € dans la Communauté du Grand Reims, en remplacement de votre ancien véhicule thermique Crit'Air 5, 4 ou 3. Retrouvez les différentes aides sur Jechangemavoiture.gouv.fr.

4

ÉVALUER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA BATTERIE

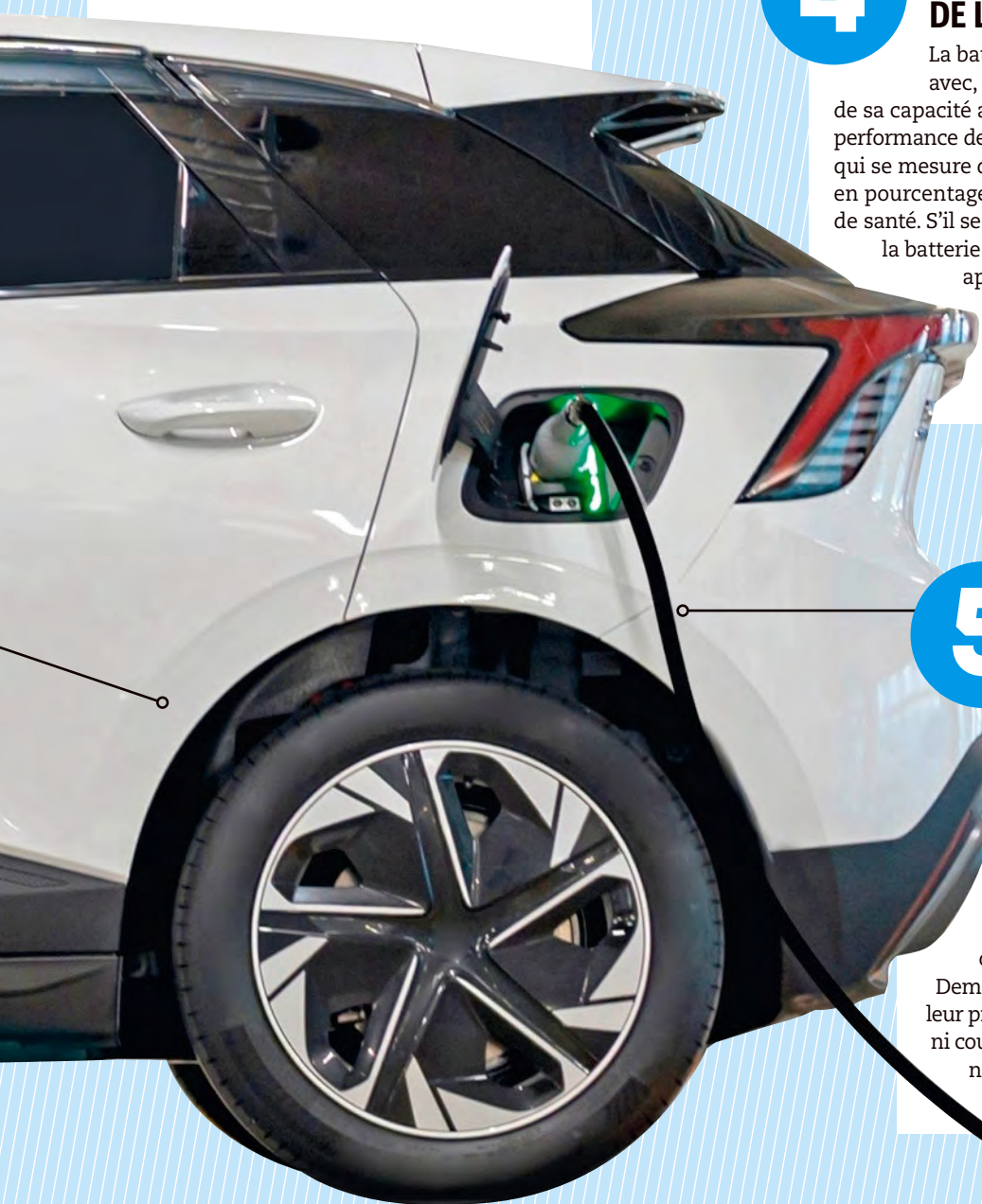
La batterie vieillit au fil du temps, avec, chaque année, une perte de sa capacité associée à une baisse de sa performance de recharge. Le State of Health (SoH), qui se mesure dans un garage et s'exprime en pourcentage, permet d'évaluer son état de santé. S'il se situe entre 80 et 75 %, la batterie doit subir une analyse plus approfondie pour déterminer l'impact sur son autonomie. Quand il est inférieur à 75 %, son remplacement s'avère nécessaire.

5

DES CÂBLES DE RECHARGE À VÉRIFIER

Indispensables pour « faire le plein », les câbles risquent de s'abîmer dans le temps. Selon votre voiture, vous en disposez d'un ou deux, afin de vous connecter aux bornes publiques (22 kW maxi) ou chez vous. Mais tous les constructeurs ne proposent pas les deux modèles de série, certains sont en option.

Demandez au vendeur et, sur place, vérifiez leur présence et leur état : sans craquelure ni coupure, et des connecteurs et des broches nickel. Pour les charges rapides, le câble est solidaire du point de recharge.



Thés verts & matchas

Une tasse d'aluminium et de pesticides

Antioxydants, tonifiants, brûle-graisse... le thé vert et sa déclinaison à la mode, le matcha, seraient une source d'innombrables bienfaits. Mais leurs vertus ne sont pas toutes démontrées. De plus, ces breuvages contiennent diverses substances problématiques.

Le thé vert, breuvage millénaire de la pharmacopée chinoise, est réputé pour regorger d'antioxydants (polyphénols) et de stimulants (caféine) bénéfiques. Toutefois, ses feuilles peuvent aussi contenir des substances indésirables telles que de l'aluminium, des résidus de pesticides ou des toxines naturelles. C'est pourquoi nous avons sélectionné 20 références afin de rechercher d'éventuels contaminants. Sept matchas ont également été envoyés au labo. Cette boisson à la mode, élaborée à partir de feuilles de thé vert très finement broyées, se dilue dans de l'eau chaude ou du lait.

Une contamination préoccupante

Certains contaminants du thé sont naturels, d'autres dus à l'activité humaine. L'aluminium, le métal le plus abondant de la croûte terrestre, appartient à la première catégorie. On le trouve notamment dans les sols volcaniques sur lesquels se concentre la culture du thé, au Japon et en Chine. Alors qu'il est considéré comme neurotoxique à des doses chroniques élevées, l'Union européenne (UE) n'a, étonnamment, pas défini de teneur maximale réglementaire dans les aliments et les boissons, pourtant les principales sources d'apport. Les agences sanitaires française, l'Anses, et européenne, l'Efsa, ont néanmoins établi des limites qu'il est recommandé de ne pas franchir. Depuis 2008,

l'Efsa se base sur une valeur toxicologique de référence (VTR) de 143 microgrammes d'aluminium par kilo de poids corporel et par jour. En 2025, l'Anses a fixé une VTR de 40 microgrammes par kilo et par jour, un seuil 3,5 fois plus strict. Or, 39 % des adultes la dépassent⁽¹⁾. L'agence évoque «un risque lié à cette exposition» et appelle à «poursuivre les efforts afin de réduire les concentrations en aluminium».

Effectivement, nos résultats sont alarmants, du moins pour les matchas : cinq d'entre eux excèdent la limite de l'Anses, le pire (Matcha & Co) apportant 3,8 fois cette quantité maximale avec une seule tasse. Les doses potentiellement absorbées se révèlent donc très importantes. Les quatre références les moins chères reçoivent les pires scores. À l'opposé, Terre d'Oc, certes la plus onéreuse, s'avère la moins polluée – et la mieux classée sur tous les autres items. Les thés verts renferment également beaucoup d'aluminium, sauf ceux des grandes maisons (les quatre premiers de notre classement) ainsi que celui d'Ethiquable. C'est cependant moins problématique, car l'aluminium passe peu dans l'infusion, d'où les meilleures notes pour le thé vert.

Autre contamination récurrente, cette fois d'origine humaine, celle par les pesticides. D'après les contrôles faits par l'État, 30 % des échantillons analysés seraient pollués. Sans surprise, puisque la culture du thé est souvent intensive, menée à grand renfort d'engrais ►



Les feuilles de thé vert infusent avant d'être retirées, alors que la poudre de matcha est fouettée dans l'eau, et donc ingérée.



► Lexique

THÉ Infusion des feuilles d'un arbuste de l'espèce *Camellia sinensis*.

► **VERT** Issu de feuilles dont l'oxydation a été stoppée par chauffage pour préserver les arômes, les éléments nutritifs et la couleur verte.

► **NOIR** Issu de feuilles oxydées lui donnant un goût plus intense.

► **OOLONG** A subi une oxydation partielle.

► **BLANC** Issu de feuilles jeunes et du bourgeon pour une partie oxydés.

► **D'ORIGINE** Aucun ajout d'arôme ou d'huile essentielle.

► **SENCHA** Thé vert le plus courant au Japon.

► **TENCHA** Thé vert cultivé sous ombrage, utilisé pour la fabrication du matcha.

► **MATCHA** Poudre obtenue par le broyage fin de feuilles de thé vert tencha jeunes et riches en chlorophylle.

► Comment nous testons

> **Nous avons sélectionné 20 thés verts nature et 7 matchas**, de marques nationales ou de distributeurs, achetés en grandes surfaces, en magasins bios ou commandés en ligne.

> **Les contaminants recherchés sont** : aluminium, résidus de pesticides, hydrocarbures aromatiques polycycliques, chlorates, perchlorate et alcaloïdes pyrrolizidiniques. Des poils, insectes et débris divers ont été recherchés. Dans

les matchas, la L-théanine a été mesurée.

> **Une dégustation** par des initiés a été organisée pour les thés, et par des goûteurs non avertis pour le matcha.

> **La conformité des étiquetages** (surtout les allégations santé) a été vérifiée.

► et de produits phytosanitaires. De notre côté, nous avons identifié 26 molécules, sur les 700 recherches, dans 12 des 27 références. Certaines sont délétères pour la santé – cancérogènes, reprotoxiques, perturbateurs endocriniens, etc. –, à l'instar du glyphosate ou de la bifenthrine (insecticide). Trois références affichent des teneurs supérieures aux limites réglementaires concernant un ou deux composés, le thiaméthoxame (néonicotinoïde suspecté reprotoxique) et le folpet (fongicide soupçonné d'être cancérogène). Ces trois thés ont en outre été testés en infusion, afin de vérifier si ces substances se transféraient dans la boisson. Heureusement, aucune n'y a été détectée.

Les hydrocarbures et les chlorates ne sont pas en reste

Parmi les toxiques liés à l'activité humaine, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) peuvent émaner de la pollution atmosphérique ou apparaître dans les fumées issues d'une mauvaise combustion du bois, du charbon ou du fioul lors du procédé de séchage des feuilles de thé. Ils sont cancérogènes, mais ne sont pas réglementés pour les thés et matchas. C'est regrettable, car nous avons repéré au moins un HAP dans chacune des 27 références de notre sélection, et seules 7 ne comportent pas de benzo[a]pyrène, le plus dangereux. Par ailleurs, 16 contiennent de l'antraquinone (un dérivé d'HAP potentiellement cancérogène), dont trois dépassent la limite maximale de résidus (LMR) : Les 2 Marmottes, Compagnie & Co et Mosaïque. Par chance, ces composés ne migrent pas dans l'infusion. En revanche, vu que les matchas sont intégralement consommés, les HAP le sont aussi.

Autres molécules indésirables, les chlorates, dont la présence résulte de l'usage de désinfectants. Aucun des thés bios n'en renferme, et les autres respectent la réglementation, d'autant que très peu de chlorates se retrouvent dans l'infusion. Le perchlorate est, quant à lui, susceptible de provenir d'engrais agricoles ou de pollutions industrielles. Il a un impact sur la thyroïde. Or, 19 produits de notre comparatif en recèlent, quelquefois à des niveaux significatifs. Si ce composé chimique ne passe pas dans l'infusion, il est ingéré avec les matchas. L'un d'eux, Bulk, accuse des dépassements répétés de la LMR, que nous avons signalés aux autorités concernées. Il arrive que la nature soit aussi à l'origine de substances dangereuses. Ainsi, les alcaloïdes pyrrolizidiniques, de redoutables toxines génotoxiques et cancérogènes, sont sécrétés par certaines plantes ►

► Focus *Thés verts*

► 1 | Dammann Frères

Naya Verde

195 €/kg

16,5/20
★★★

Ce cru exceptionnel, coup de cœur des dégustateurs, ne contient quasiment aucun contaminant. Ses feuilles ont un bel aspect vert sombre et dégagent des arômes végétaux. L'infusion possède de la fraîcheur, un goût de fruits du verger et une bonne persistance. Son parfum est végétal et boisé. Seul bémol, un peu de tiges et des fragments d'insectes ont été retrouvés.



► 20 | Mosaïque Thé vert

de Chine special gunpowder

9 €/kg

✖ Déclassé

Carton rouge pour ce thé : si les taux d'aluminium restent corrects et les toxines alcaloïdes, absentes, ce n'est pas le cas du perchlorate, des HAP, de l'antraquinone et des pesticides. À cause de dépassements des limites réglementaires pour un pesticide et l'antraquinone, il a été exclu de la dégustation, à l'instar du thé Compagnie & Co.



► Focus *Matchas*

► 1 | Terre d'Oc Matcha

premium cérémonie

1000 €/kg

15,6/20
★★

Cultivé au Japon, ce matcha de cérémonie bio est le moins pollué en aluminium et presque exempt des autres contaminants recherchés. Il regorge de L-théanine, comme en témoigne sa couleur vert vif, confirmant qu'il s'agit d'un produit haut de gamme – son prix est le plus élevé du test, à 1000 € le kilo. C'est également le plus savoureux.



► 7 | Bulk

Thé matcha en poudre

38 €/kg

8/20
■

Que des mauvais points pour cette référence ! Elle dépasse la limite réglementaire en perchlorate, renferme beaucoup d'aluminium, et c'est la seule à contenir des résidus de pesticides. On y a également trouvé davantage d'antraquinone et de HAP. Son origine n'est pas indiquée et sa teneur en L-théanine est parmi les plus faibles. Vu son prix, inutile d'espérer de la qualité.



20 thés verts Heureusement, les polluants ne passent pas

NOTRE CLASSEMENT		Label	Contaminants							Jugement global		Prix €/kg	Pays d'origine	Conditionnement
			Dégustation	Aluminium	Pesticides	HAP dont anthraquinone	pyrrolidines et perchlorate	Alcaloïdes	Corps étrangers	Note sur 20	Appréciation			
▶ 1	DAMMANN FRÈRES NAYA VERDE	-	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★	16,5	★★★	195	Colombie	Vrac
2	PALAIS DES THÉS SENCHA ARIAKE BIO	-	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★	14,8	★★	198	Japon	Boîte en métal ⁽²⁾
3	MARIAGE FRÈRES FUJI YAMA	-	★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★★	★	14,6	★★	240	Japon	Boîte en métal ⁽²⁾
4	KUSMI TEA THÉ VERT DE CHINE BIO	-	★★	★★★	★★	★★	★★	★★★	★	14,6	★★	140	Chine	Boîte en métal ⁽²⁾
5	LES JARDINS DE GAÏA THÉ VERT GUNPOWDER BIO	●	★★	★	★★★	★★	★★	★★★	★	14,4	★★	69	Chine	Sachet
6	AROMANDISE THÉ VERT SENCHA BIO	-	★	★★	★★	★★★	★★	★★★	★★	14,1	★★	108	Japon	Sachet
7	TERRA ETICA THÉ VERT DU SRI LANKA BIO	●	★	★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★★	13,3	★★	75	Sri Lanka	Sachets indiv.
8	TOUCH ORGANIC THÉ VERT BIO	●	★	★★	★★★	★★	★★	★★★	★★	13,1	★★	41	Chine	Sachets indiv.
9	ETHIQUABLE THÉ VERT DE CEYLAN BIO	●	■	★★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★	12,4	★★	71	Sri Lanka	Sachets indiv.
10	BIO VILLAGE (E.LECLERC) THÉ VERT NATURE BIO	-	★	★	★★★	★★	★★	★★★	★★	12,2	★★	37	Afrique, Amérique et/ou Asie	Sachets indiv.
11	TWININGS GUNPOWDER THÉ VERT NATURE	-	★	★★	★	★★	★	★★★	★	12,1	★★	28	n. i.	Boîte en métal
12	CLIPPER DELICIOUS THÉ VERT BIO	●	★	■	★★★	★	★	★★★	★	12,1	★★	69	n. i.	Sachets indiv.
13	U THÉ VERT NATURE	-	★	★★	■	★	★★	★★	★★	11,4	★	31	n. i.	Sachets indiv.
14	LIPTON THÉ VERT NATURE BIO	●	■	★	★★★	■	★	★★★	★★	11	★	108	Chine	Sachets indiv.
15	LES 2 MARMOTTES THÉ VERT BIO	-	★	★	★★★	■	★	★★	★	10,5	★	123	Asie	Sachets indiv.
16	LORD NELSON (LIDL) THÉ VERT NATURE	●	★	★	■ ■	★	★	★★	★★	9,7	★	20	n. i.	Sachets indiv.
17	CARREFOUR SENSATION THÉ VERT NATURE	-	■	★★	■	★	★	★★	★★	9,2	★	24	n. i.	Sachets indiv.
18	SIMPL (CARREFOUR) THÉ VERT NATURE	-	★	★★	■	★	★	★	★	9,1	★	23	n. i.	Sachets indiv.
❌ DÉCLASSÉS														
19	COMPAGNIE & CO THÉ VERT GUNPOWDER	-	n. a.	★★	■ ■	■	★	★★★	★	Non noté	Non noté	125	Chine	Boîte en métal ⁽²⁾
▶ 20	MOSAÏQUE THÉ VERT DE CHINE SPECIAL GUNPOWDER	-	n. a.	★★	■ ■	■ ■	■	★★★	★★	Non noté	Non noté	9	Chine	Sachet

● WFTO équitable ● Fairtrade/Max Havelaar ● Rainforest Alliance (1) Hydrocarbures aromatiques polycycliques. (2) Aussi disponible en vrac et en sachets à des prix différents.

7 matchas Une bonne gorgée d'aluminium

NOTRE CLASSEMENT		Contaminants							Jugement global		Prix €/kg	Pays d'origine
		L-théanine	Aluminium	Pesticides	HAP « dont anthraquinone et perchlorates	Pyrrolizidines Chlorates	Alcaloïdes Corps étrangers	Note sur 20	Appréciation			
▶ 1	TERRE D'OC MATCHA PREMIUM CÉRÉMONIE 	★★★	★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	15,6	★★	1000	Japon
2	MILIA MATCHA MATCHA CÉRÉMONIE	★★★	■	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	14,8	★★	929	Japon
3	ANATAE THÉ MATCHA CLASSIQUE	★★	■	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	13,7	★★	561	Japon
4	AROMANDISE POUDRE DE THÉ VERT MATCHA 	★	■ ■	★★★	★★★	★★	★★★	★★	12,1	★★	196	Japon
5	TOUCH ORGANIC THÉ VERT MATCHA  	★	■ ■	★★★	★★	★★	★★★	★★★	11,7	★	97	Chine
6	MATCHA & CO THÉ MATCHA CULINAIRE 	★	■ ■	★★★	★★★	★	★★★	★★★	10,8	★	130	Japon
▶ 7	BULK THÉ MATCHA EN POUDRE	★	■ ■	■	★	■ ■	★★★	★★	8	■	38	n. i.

● Fairtrade/Max Havelaar (1) Hydrocarbures aromatiques polycycliques.

► sauvages, dont les feuilles peuvent se mêler accidentellement à celles de thé. Bonne nouvelle, la totalité des matchas et 13 des thés verts évalués en sont exempts, et un seul, Simpl (Carrefour), flirte avec la teneur réglementaire. De plus, ces toxines se diffusent très peu dans l'infusion.

Dernière analyse effectuée, la recherche de corps étrangers (poils, fragments d'insectes, débris divers), critère pour lequel il n'existe pas de norme car il est à risque limité pour la santé. C'est le seul sur lequel les marques de thé vert les plus prestigieuses écoupent de moins bonnes notes que les autres. Cela dit, la présence d'insectes (les débris les plus retrouvés) va de pair avec la biodiversité. Les références haut de gamme, en thé comme en matcha, obtiennent donc les meilleurs résultats, y compris en dégustation (lire p. 29).

Elles affichent aussi les prix les plus hauts. À l'inverse, celles d'entrée de gamme, donc les moins coûteuses, figurent en bas de notre tableau.

Des promesses santé à nuancer

Les bénéfices santé revendiqués contrebalancent-ils les contaminations ? Le thé vert est riche en polyphénols associés à divers bienfaits tels que la prévention du cancer, de l'obésité, du diabète et des maladies neurodégénératives. Toutefois, ces vertus ne sont pas toujours confirmées par la littérature scientifique. Et attention à ne pas en boire trop en cas de carence en fer, les tanins du thé réduisant son absorption. Le matcha, lui, étant consommé entièrement, apporte encore

plus d'antioxydants et de caféine ; il aurait donc les mêmes effets sur la santé que le thé vert infusé, mais décuplés. Il comporte en plus une forte concentration de L-théanine, un acide aminé favorisant une stimulation prolongée, sans pic de fatigue, et à l'origine du goût *umami*. Cette spécificité est liée au mode de culture du tencha, un thé dit « d'ombre » dont est issu le matcha : de 20 à 30 jours avant la récolte, les théiers sont recouverts de bâches pour occulter le soleil. Afin de compenser la faible luminosité, les jeunes feuilles synthétisent davantage de chlorophylle, leur donnant une couleur vert vif et une teneur élevée en L-théanine, gages de qualité.

Alors qu'aucune allégation de santé⁽²⁾ n'est autorisée par l'UE pour les thés et les matchas, les industriels ont malgré tout la possibilité d'en apposer sur leurs paquets en toute légalité. En effet, ils ont le droit d'utiliser un certain nombre de mentions « *en attente* » d'évaluation par l'Efsa, sans avoir à parler de cette situation transitoire. Ce qui permet de voir fleurir, sur des emballages, des indications promettant des « *propriétés stimulantes et tonifiantes* », une « *résistance à la fatigue physique et mentale* » ou encore un « *système immunitaire renforcé* ». Vaste programme... non garanti.

■ ELSA CASALEGNO AVEC LAURYNNE DOS SANTOS

(1) Étude EAT3, publiée par l'Anses en 2026. (2) Les allégations santé sur les aliments sont encadrées par le règlement européen (CE) n° 1924/2006.

Filière

LE THÉ VERT PERTURBÉ PAR LA MODE DU MATCHA

Matcha latte (mélange à du lait de vache ou végétal), tiramisu ou cookie au matcha... la poudre précieuse, bue lors des cérémonies du thé japonaises très codifiées, est devenue un ingrédient culinaire tendance. Un succès mondial dû à sa couleur vert vif, très instagrammable, et à sa réputation d'être bon pour la santé. Le matcha est sorti de sa confidentialité au début des années 2000, mais les réseaux sociaux ont amplifié le phénomène. « *On a vu arriver une clientèle plus jeune et plus féminine*, souligne Julien Monnet, fondateur de la maison de thé

Kancha Tea, à Quimper (29). *En deux ans, la demande a explosé, et les prix ont flambé.* » Au Japon (seul pays producteur à l'origine), le cours des thés en poudre a plus que doublé. Le ministère de l'Agriculture nippon prévoit un doublement en valeur des exportations d'ici à 2030, à 4,3 milliards d'euros. Au risque de désorganiser la filière traditionnelle, contrainte de réorienter une partie de ses volumes vers la culture de thé tencha (dont est tiré le matcha). Si cette mode devait passer, la surproduction

guetterait. D'autant que la Chine est entrée dans la danse : d'ici à 2028, le Guizhou, principale région productrice, ambitionne de produire 50 % de plus que le Japon. « *On ne sera pas sur de grands crus mais plutôt sur du volume, pour répondre à l'explosion de la demande mondiale* », commente Julien Monnet, qui y voit néanmoins un avantage : « *Cela permettra de relâcher la pression sur la production japonaise.* »



Dégustation

LE HAUT DE GAMME FAIT LA DIFFÉRENCE

Une petite boutique dans un vieil immeuble du Marais, le centre historique de Paris, avec ses murs de guingois et ses poutres apparentes usées par les siècles. Kaleigh Johnson, qui a cofondé la maison de thé Artéfact, prépare un matcha selon la méthode traditionnelle (photos ci-contre). Elle prélève quelques grammes de poudre dans un sachet, la filtre à travers une passoire, ajoute un peu d'eau, fouette jusqu'à obtenir une suspension homogène et mousseuse : « À artéfact, on se focalise sur le produit et sa dégustation, peu sur le cérémonial. Au Japon, la culture du matcha est très riche. Dans les cérémonies traditionnelles, l'accent est mis sur le geste, mais on peut aussi trouver facilement du matcha latte [mélangé à du lait] dans des coffee shops. » Elle verse la préparation dans de petites tasses en verre, afin d'en apprécier la couleur : la mousse est vert vif, le liquide, d'un vert profond. L'odeur évoque l'herbe fraîchement coupée. Le breuvage est dense, sa texture, douce, enveloppante et presque grasse au palais. En bouche, les notes herbacées dominent, suivies d'une saveur umami subtile, contrebalancée par une pointe d'amertume et une touche de noisette qui arrondit le goût. Quelques gorgées suffisent, tant la boisson est concentrée, presque écœurante. « S'il s'agit de matcha à boire, il faut privilégier des produits sourcés, dont l'origine est connue et fiable, conseille-t-elle. Par ailleurs, étant très riche en caféine, il ne doit pas être bu tous les jours. »

Un prix corrélé à la qualité

Qu'en est-il des produits de notre test ? Même avec des goûteurs non avertis, en l'occurrence cinq collègues de *Que Choisir*, les appréciations correspondent au classement : le matcha doté

de la meilleure note (Terre d'Oc) coûte aussi le plus cher, suivi par Milia Matcha, également deuxième en matière de prix. Celui qui a le moins plu, Bulk, est le moins onéreux de notre sélection.

Inégales infusions

Du côté des thés verts à infuser, ils développent des goûts similaires, excepté l'umami. « Les thés japonais sont frais et livrent des notes herbacées et iodées, décrit Kaleigh Johnson. Ceux de Chine sont plus minéraux, avec des parfums de noisette. Ils n'offrent pas la même saveur car ils ne sont pas préparés de la même façon : les feuilles des premiers sont étuvées, tandis que celles des seconds sont directement chauffées dans des woks. » Une qualité supérieure est-elle perceptible au palais ? Pour le savoir, nous avons demandé à quatre consommateurs de thé initiés et à un expert de participer à une dégustation à l'aveugle. Sans conteste, les cinq références haut de gamme ou premium de notre test finissent largement en tête. Toutes mêlent des notes fraîches végétales, fruitées ou florales, minérales et iodées, avec une saveur umami et, parfois, une légère amertume. Le Naya Verde de Dammann Frères a particulièrement séduit le jury, se distinguant des quatre suivants (Palais des thés, Mariage Frères, Kusmi Tea et Les Jardins de Gaïa). Quant aux autres marques, la qualité gustative n'est pas au rendez-vous : trop broyés, trop oxydés, manquant de corps et de notes aromatiques retenant l'attention. Sans être « mauvais », ils s'avèrent « sans



Initialement dédié aux cérémonies du thé japonaises, le matcha est devenu tendance dans le monde entier.

intérêt », avec un goût amer trop présent. Les moins appréciés (Carrefour Sensation, Lipton et Ethiquable), eux, sont jugés « fades ».

Chers, mais pas équitables

Pour obtenir un thé savoureux, il faut donc en payer le prix. Un coût qu'on aimerait d'ailleurs voir équitablement réparti : dans les plantations des pays du Sud, les cueilleuses des feuilles de thé (ce sont en général des femmes) sont souvent exploitées et sous-payées. Commerce équitable France a publié, en février 2026, un « baromètre » de l'approvisionnement responsable en thé⁽¹⁾ : sur les 14 marques les plus connues, dont plusieurs figurent dans notre test, trop peu sont à la hauteur de cet enjeu. Dommage que les thés équitables de notre comparatif ne soient pas les plus savoureux !

(1) Baromètre « Teste ton thé » disponible sur le site de Commerce équitable France, rubrique « Actualités ».

19 SÈCHE-LINGE

Séchage précis et homogène, consommation énergétique modérée : les 19 appareils de ce test sont plutôt satisfaisants, sauf un.

Ce comparatif porte uniquement sur des sèche-linge à condensation avec pompe à chaleur, qui ont le quasi-monopole du marché des appareils neufs. Moins gourmands en électricité, ils s'imposent face aux références dotées des deux autres technologies, à condensation sans pompe à chaleur ou à évacuation. Celles-ci ne répondent plus aux critères de l'étiquette énergie instaurée en juillet 2025, plus exigeante que l'ancienne mouture. Donc elles ne peuvent plus être commercialisées et devraient rapidement disparaître.

Les modèles munis d'une pompe à chaleur coûtent, en moyenne, plus cher, même si leurs prix refluent au fil des ans. Dans notre test, ces derniers (donnés à titre indicatif) varient de 359 € pour le Qilive (Auchan) à plus de 1000 € pour les AEG et Siemens.

Côté classe énergétique, parmi les 19 sèche-linge évalués, seuls 4 ont décroché un A. Il s'agit de l'AEG et du Whirlpool (1^{er} et 3^e du tableau), ainsi que du Siemens (6^e) et du Samsung (10^e).

Quant aux autres, aucun n'a reçu B, sept ont obtenu C, sept ont été notés D et le dernier, Candy, a écopé d'un E.

Ils prennent leur temps

Les performances de séchage sont bonnes chez tous, voire excellentes en matière de précision et d'homogénéité, même pour le Candy CSE H8ELE-S figurant en queue de peloton, notamment à cause de l'inefficacité de son condenseur. Dommage que la durée des cycles soit globalement longue. Les constructeurs doivent aussi faire des progrès sur le froissement du linge. Sauf exception (Whirlpool), les appareils se montrent bruyants (Candy notamment), et la facilité d'emploi laisse parfois à désirer. En appréciation générale, quatre sèche-linge dépassent 14/20 : AEG, LG, Whirlpool et Asko. Ils s'avèrent très précis et économes, mais le numéro 1, AEG, proposé à 1199 €, est également l'un des plus onéreux de notre sélection.



Les Whirlpool (3^e) et Asko (4^e), eux, sont vendus à 849 et 999 €. Avant d'acheter, vérifiez quelques points pratiques comme les dimensions et la capacité des appareils, mais également le niveau d'équipement (avec ou sans un kit d'évacuation de l'eau ou un panier destiné aux baskets) et les options de programmation (départ différé, éclairage du tambour, option vapeur pour défroisser et désodoriser, connectivité, etc.).

■ ELSA CASALEGNO AVEC NADÈGE MAZERY

Nos conseils

VEILLER À UN ENTRETIEN RÉGULIER

Entretien régulièrement votre sèche-linge est primordial pour maintenir son efficacité. Un appareil encrassé voit la durée de ses cycles augmenter, donc consomme davantage d'énergie.

- **Nettoyez** le filtre à peluches avant ou après chaque cycle.
- **Lavez** également le condenseur et son filtre (s'il y en a un), en fonction de la fréquence

d'usage et des recommandations indiquées sur la notice – entre une fois par semaine et une fois par an. Sauf si le modèle dispose d'un condenseur (échangeur thermique) autonettoyant. Dans notre sélection, seul le Siemens en possède réellement un.

- **Dégrassez** la porte, les joints et le capteur d'humidité situé au niveau du filtre à peluches, afin d'optimiser la longévité du sèche-linge.

► Comment nous testons

- **Deux modes** sont analysés : coton prêt à ranger et synthétique.
- **La précision sur l'humidité résiduelle demandée** et l'homogénéité de séchage (écart entre la pièce la plus sèche et la plus humide) de ces programmes sont jugées.
- **L'efficacité du condenseur**, le froissement des chemises, la durée des cycles et leur consommation en eau et en électricité sont également évalués.
- **Notice et facilité d'utilisation** des appareils (programmation, chargement et déchargement, entretien, etc.) sont examinées par les experts, et le niveau sonore est estimé.

NOTRE CLASSEMENT		Séchage		Froissement du linge		Consommation électrique		Niveau sonore		Jugement global		Capacité maximale		Classe énergétique		Pays d'origine	
		Précision	Homogénéité	Durée du condenseur	Efficacité	Facilité d'emploi	Note sur 20	Appréciation	Prix	Coton	Synthétique	Profondeur					
													€	kg	kg		cm
► 1	AEG TR9XA39PA	★★★★	★★★★	★★	★★★★	★	★★★★	★	★	15,5	★★	1199	9	4	66	A	Pologne
► 2	LG RH9B15WH	★★★★	★★★★	★	★★★★	★	★★★★	★	★	14,7	★★	699	9	4	68	C	Corée du Sud
3	WHIRLPOOL CWD86MWBR FR	★★★★	★★	■ ■	★★★★	★★	★★★★	★★	★	14,6	★★	849	8	4	68,5	A	Turquie
4	ASKO T108HBW	★★★★	★★★★	■	★★	★	★★	★	★★	14	★★	999	8	4	67	C	Slovénie
5	WHIRLPOOL CWD84MWWS FR	★★★★	★★	★	★★	★	★★★★	★	★	13,8	★★	699	8	4	61,5	C	Turquie
6	SIEMENS WR47B2C0FR	★★	★★	■ ■	★★★★	★	★★★★	★	★	13,7	★★	1299	9	3,5	68	A	Pologne
7	ELECTROLUX EWHE6824DB	★★★★	★★	■	★	★	★★	■	★★	13,7	★★	599	8	4	66,5	D	Pologne
8	BOSCH WQG133DBFR	★★	★★	★	★★	★	★★★★	★	★	13,5	★★	899	8	3,5	64,5	C	Pologne
► 9	BEKO D3H29D93WC	★★★★	★★	★	★	■	★★	★	★	13,5	★★	499	9	4	62	D	Turquie
10	SAMSUNG DV90DG6845LEU3	★★	★★	■	★★★★	★★	★★★★	★	★	13,1	★★	899	9	4	66	A	Chine
11	VALBERG (ÉLECTRO DÉPÔT) DHP9CW180C	★★★★	★★★★	■ ■	★★	★	★★★★	■	■	12,9	★★	429	9	4,5	70,5	C	Chine
12	ESSENTIELB (BOULANGER) ESLHP103B	★★	★★	■	★★	★	★★★★	★	■	12,9	★★	599	10	4	69,5	C	Chine
13	INDESIT CYS83DWW FR	★★	★	★	★	★	★★	■	★	12,5	★★	449	8	4	55,5	D	Turquie
14	BEKO D3H210D93WD	★★	★★	■ ■	★★	★	★★	★	★	12,5	★★	569	10	4	62	D	Turquie
15	HISENSE DHQE900UTDC	★★	★★	■	★★	★	★★	■	★	12,3	★★	599	9	4,5	62,5	D	Chine
16	HAIER HD90-C367GU1-FR	★★	★★★★	■ ■	★★★★	★★	★★	■	★	12,3	★★	749	9	3,5	69,5	C	Chine
17	QILIVE (AUCHAN) Q.6273	★★	★★	■	★	★	★★	■	★	12	★	359	8	3,5	60,5	D	Chine
18	GORENJE DHNE82	★★	★★★★	■ ■	★	■	★★	★	★	11,3	★	555	8	4	60,5	D	Chine
19	CANDY CSE H8ELE-S	★★★★	★★★★	■ ■	■ ■	★	★	■ ■	■	7,1	■	449	8	4	62,5	E	Turquie

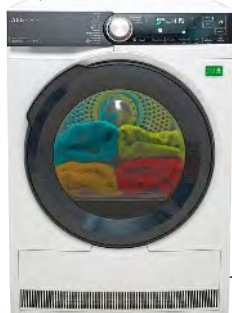
► Focus

► 1 | AEG TR9XA39PA

1199 €

15,5/20
★★

Ce modèle affiche une excellente précision de séchage en mode coton, un peu moins en synthétique. La durée des cycles est courte et le niveau sonore, acceptable. Il s'avère très économe en énergie et possède un condenseur efficace. Il se programme et se charge aisément, et le bac à eau se vide tout aussi facilement. Un bémol : le filtre à peluches et l'échangeur thermique demandent un peu de temps pour être nettoyés et la notice papier pourrait être améliorée.

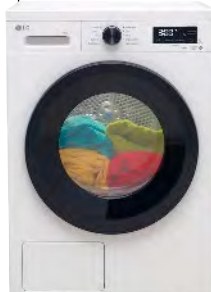


► 2 | LG RH9B15WH

699 €

14,7/20
★★

Très précis sur les deux programmes évalués, le RH9B15WH sèche aussi le linge de façon homogène. Le condenseur est plus performant qu'affiché par le fabricant. La consommation électrique est modérée et le niveau sonore, convenable. Ce LG s'avère facile à utiliser, avec une notice de qualité, même si le nettoyage du double filtre à peluches est un peu long. Le condenseur, dit « autonettoyant », doit tout de même être entretenu.



► Prix modéré

► 9 | Beko D3H29D93WC

499 €

13,5/20
★★

En programme coton, le Beko remplit haut la main sa mission. L'homogénéité de séchage s'avère un peu moins bonne sur le synthétique. Le condenseur se montre efficace et les durées des cycles sont correctes. Hélas, les chemises sortent très froissées et l'appareil fait du bruit. En outre, malgré une consommation électrique raisonnable, il est classé D. Enfin, s'il est facile à charger et à décharger, il est jugé peu commode d'emploi et ne dispose pas d'une notice papier.



10 COCOTTES EN FONTE

Bœuf bourguignon, blanquette, et même du pain... la cocotte est idéale pour les plats mijotés et les cuissons longues. Ce test vous aiguille sur un marché où les prix font le grand écart.

Indémontable cocotte. Avec l'engouement actuel pour le fait maison et les cuissons lentes, ce type de marmites n'est pas près de disparaître de nos cuisines. Les marques iconiques Staub et Le Creuset parviennent même à faire de leur cocotte en fonte émaillée un objet de luxe, vanté par les grands chefs et assez solide pour traverser les générations. Cette réputation n'est pas galvaudée. Celle de Staub a surclassé les neuf autres modèles de notre sélection, tant par ses performances de cuisson que par sa robustesse. La référence signée Le Creuset s'avère aussi résistante, mais cuit un peu moins bien.

Un zeste de contaminants

Il existe des cocottes en fonte émaillée moins chères et de bonne qualité. C'est le cas de celles d'Ikea et de La cocotte française. Hélas, celles-ci peuvent libérer de l'aluminium à des taux supérieurs à la limite autorisée. Cela pénalise leur score final. La sanction a été encore plus sévère pour la Crealys, qui a été déclassée. Moins onéreuses, les cocottes en fonte d'aluminium méritent également le détour. La Silvercrest, à 17,99 €, décroche ainsi la troisième meilleure note de notre test. Son revêtement intérieur antiadhésif, en PTFE (téflon), limite l'accrochage des aliments. Dommage, le téflon est un PFAS (polluant éternel). Le bon compromis ? Les cocottes alu dotées d'un revêtement en céramique. L'absence de PFAS n'est pas garantie, mais les teneurs sont plus faibles.

■ FABRICE POULIQUEN AVEC GABRIELLE THÉRY



NOTRE CLASSEMENT

	Durabilité	Performances de cuisson			Facilité d'emploi		Sécurité		Jugement global		Appréciation
		Chocs thermiques	Chocs mécaniques	Réactivité moyenne	Inertie après cuisson	Repartition de la condensation	Utilisation	Adhérence	Thermique	Chimie	
1	STAUB COCOTTE 24 CM	***	***	***	***	***	***	***	■	■	15,5
2	LE CREUSET COCOTTE RONDE 24 CM	***	***	***	***	■	***	***	■	■	13,4
3	SILVERCREST (LIDL) FAITOUT EN FONTE D'ALUMINIUM	***	■	***	***	***	***	***	■	■	13,3
4	TEFAL AIR 24 CM	***	***	***	***	***	***	***	■	■	13,1
5	COOKUT L'INCROYABLE COCOTTE 24 CM (+ POIGNÉE)	***	■	***	***	***	***	***	■	■	12,2
6	IKEA VARDAGEN NOIR	***	***	***	***	***	***	***	■	■	11,7
7	LA COCOTTE FRANÇAISE COCOTTE « CAFÉ PARISIEN »	***	***	***	***	***	***	***	■	■	11,6
8	CARREFOUR HOME COCOTTE RONDE ROBUST	■	■	***	***	***	***	***	■	■	10,9
9	ACTUEL (AUCHAN) COCOTTE EN FONTE ÉMAILLÉE OVALE	***	■	***	***	■	***	***	■	■	10,5
✗ DÉCLASSÉE											
10	CREALYS OVALE LIGNE GRAND CHEF	***	***	***	***	***	***	***	■	■	Non noté



15,5/20
★★

1 | Staub

Cocotte 24 cm

309 €

La Rolls-Royce des cocottes ? La Staub a dominé notre test. Elle est la plus rapide à atteindre l'ébullition (18 minutes), tout en figurant parmi les plus économes en énergie. Elle cuit parfaitement, et les gouttelettes d'eau se formant sur le couvercle retombent de façon homogène dans le plat ; nul besoin de l'arroser régulièrement. Elle refroidit lentement après cuisson et résiste très bien aux chocs. Son point faible ? Son adhérence : les aliments accrochent vite dans le fond et ça complique le nettoyage. Attention aussi aux poignées, qui deviennent brûlantes. Les maniques sont indispensables.



13,4/20
★★

2 | Le Creuset

Cocotte ronde 24 cm

355 €

Avec Staub, Le Creuset est l'autre marque iconique de cocottes en fonte. On se situe ici dans le segment premium, fabriqué en France, aspects qui transparaissent dans son prix... le plus élevé de notre comparatif. Certes, ce modèle se montre presque aussi solide que son concurrent, mais ses performances de cuisson sont moins bonnes : elle met davantage de temps à porter l'eau à ébullition et répartit moins bien la condensation à l'intérieur du plat (■). Il faudra, par conséquent, veiller à arroser régulièrement les aliments, afin d'éviter qu'ils ne s'assèchent.

Classement	Prix	Revêtement intérieur	Type de fonte	Poids avec couvercle	Capacité mesurée	Pays d'origine
€				kg	l	
★★	309	Émail	Fer	4,7	3,8	France
★★	355	Émail	Fer	4,3	4,2	France
★★	17,99	PTFE	Aluminium	1,8	4,9	n. i.
★★	99,99	Céramique	Aluminium	1,8	4,6	Chine
★★	129,90	Céramique	Aluminium	1,5	4,6	Chine
★	69,99	Émail	Fer	5,3	5,2	Thaïlande
★	299	Émail	Fer	5,3	4,7	France
★	27,99	Émail	Fer	4,4	4	Chine
★	44,99	Émail	Fer	5	4,3	Chine
Non noté	35,99	Émail	Fer	4,5	4	n. i.

► Comment nous testons

► **Durabilité** Les cocottes sont soumises à 10 chocs thermiques (passages du chaud au froid) ainsi qu'à des chocs mécaniques.

► **Performances de cuisson** Nous avons relevé le temps et l'électricité consommée pour porter 2,5 l d'eau à ébullition, puis pour retrouver l'ébullition après 15 minutes de stabilisation. Afin d'évaluer la capacité à bien saisir la viande, un fond d'huile a été chauffé à 200 °C, puis 500 ml d'eau à 20 °C ont été versés. Le temps et l'énergie nécessaires pour que la température interne remonte à 100 °C ont été mesurés.

► **Sécurité thermique** La température des poignées et du bouton de couvercle a été relevée 30 minutes et 1 heure après avoir porté 2,5 l d'eau à ébullition.



Prix le plus bas

13,3/20
★★

3 | Silvercrest (Lidl)

Faitout en fonte d'aluminium 17,99 €

Cocotte la moins chère de notre sélection, elle se hisse pourtant à la troisième place de notre classement. Elle s'est plutôt bien comportée à nos tests de cuisson. Surtout, la Silvercrest est légère. Par ailleurs, son revêtement en PTFE (téflon) empêche la nourriture de s'y accrocher, facilitant ainsi son entretien. Hélas, un tel revêtement contient des PFAS, ces fameux polluants éternels. Mais tant qu'il n'est pas dégradé, le risque de migration dans les aliments est faible. Petit plus : son couvercle en verre permet de surveiller la cuisson sans l'ouvrir.



13,1/20
★★

4 | Tefal Air 24 cm

99,99 €

Si son design ressemble à celui des cocottes traditionnelles, il s'agit bien d'un modèle en fonte d'aluminium. Son revêtement en céramique expose moins aux PFAS que celui en PTFE. Légère et pratique, cette marmite saisit bien la viande et atteint une haute température rapidement. Il faut toutefois en prendre soin : pas d'ustensiles en métal ni de chocs thermiques.



10,9/20
★

8 | Carrefour Home

Cocotte ronde robust

27,99 €

Robust ? Elle porte mal son nom. Cette cocotte est celle qui a le moins bien résisté aux chocs mécaniques, perdant rapidement de gros fragments (■■■). Même constat sur la résistance aux chocs thermiques : des éclats d'émail se détachent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (■■■). Dommage car ses performances de cuisson sont honorables.



12,2/20
★★

5 | Cookut

L'incroyable cocotte

129,90 €

En fonte d'aluminium, cette cocotte est la plus légère de notre banc d'essai. La contrepartie : elle résiste assez mal aux chocs mécaniques. Sinon, ses performances de cuisson restent correctes. Avec la Tefal, elle est même la plus rapide à chauffer l'huile à 200 °C et la plus sobre en énergie pour maintenir une ébullition. Attention, ses poignées peuvent devenir très chaudes.



10,5/20
★

9 | Actuel (Auchan)

Cocotte en fonte émaillée ovale

44,99 €

Comme la Carrefour Home, la cocotte Actuel a failli à notre test de résistance aux chocs mécaniques. Bien qu'en fonte émaillée, matériau généralement solide, elle a perdu très vite de gros éclats. Et si elle refroidit lentement après cuisson, à l'inverse, elle répartit mal la condensation. Il faudra régulièrement arroser les aliments.

Aluminium Trois modèles pénalisés

Aluminium, plomb, cobalt... ces cocottes garantissent-elles la non-migration des métaux lourds qu'elles peuvent contenir ?

Que Choisir en a recherché dans de l'acide acétique laissé 24 heures au contact des marmites. Pour chacune des 10 références testées, l'opération a été réalisée sur quatre exemplaires. Plusieurs

d'entre eux, de marques Ikea, La cocotte française et Crealys, ont libéré trop d'aluminium. Pour les deux premières, la migration au niveau des couvercles est importante d'où ■ à notre critère chimie. En revanche, des teneurs jusqu'à trois fois supérieures à la limite ont été relevées concernant la cocotte Crealys. *Que Choisir* a déclassé cette référence



et signalé les non-conformités aux autorités.

► 6 | Ikea Vardagen noir, 11,7/20 ★ 69,99 €

► 7 | La cocotte française «Café parisien», 11,6/20 ★ 299 €

► 10 | Crealys Ovale ligne grand chef, déclassée, 35,99 €

L. HINI / M. THOMASSET/HANS LUCAS-AFP

Guide d'achat

EN FONTE ÉMAILLÉE OU EN ALUMINIUM ?

Deux grandes familles de cocottes se partagent le marché. D'un côté, les modèles traditionnels en fonte, constitués d'un alliage de fer et de carbone et, le plus souvent, recouverts d'émail. De l'autre, ceux en aluminium moulé, vendus sous l'appellation « fonte d'aluminium » et dotés d'un revêtement en PTFE ou en céramique. Ces deux matériaux ont des avantages et des inconvénients.

FONTE ÉMAILLÉE

- ✓ Excellente inertie thermique
- Capacité à emmagasiner beaucoup de chaleur et à la restituer de façon progressive (idéale pour les plats mijotés) • Robustesse (modèles haut de gamme qui durent des décennies).
- ✗ Poids élevé • Revêtement en émail qui accroche davantage les aliments
- Moins adaptée à un usage quotidien • Prix : entre 150 et 400 € pour le haut de la fourchette

FONTE D'ALUMINIUM

- ✓ Capacité à chauffer rapidement et de manière uniforme • Légèreté
- Revêtement antiadhésif facilitant une cuisson avec peu de matières grasses et le nettoyage • Adaptée à la cuisine de tous les jours • Prix bas
- ✗ Longévité moindre • Déformation sous les chocs mécaniques
- Revêtement antiadhésif pouvant s'abîmer • Ustensiles en métal ou matériaux abrasifs mal supportés
- Certains modèles incompatibles avec l'induction



Juste sorti du labo

NOTHING PHONE

Depuis son lancement en 2020, la marque britannique Nothing casse la monotonie avec des smartphones au look reconnaissable entre mille. Quid des performances ?

A llez donc choisir un smartphone... Comment s'y retrouver parmi les centaines de modèles disponibles ? Chez *Que Choisir*, nous en testons en laboratoire tout au long de l'année. Les abonnés à *Quechoisir.org*, notre site, ont accès aux résultats de près de 230 références de toutes marques. Or, parmi elles, il y en a une qui nous a particulièrement tapé dans l'œil, presque à cause de sa discrétion : c'est Nothing. Vous n'en avez sans doute jamais entendu parler. Ici, pas de publicité massive ni de joueur de foot comme ambassadeur, Nothing communique plus sur les réseaux sociaux auprès de populations ciblées dans l'art ou la culture. Un positionnement marketing original, qui a éveillé notre curiosité... D'où ce focus. Et la marque peut être digne de l'intérêt du grand public, car ses smartphones se distinguent à plus d'un titre. Par leur design, d'abord. En 2022, dès le premier modèle,



le Nothing Phone (1), le fondateur, Carl Pei, a cassé la monotonie des appareils sous Android avec un look très identifiable. Le dos, le plus souvent transparent, laisse apparaître une partie de l'architecture interne du téléphone dans une mise en scène graphique travaillée. Des bandes LED signalent les appels et les notifications. L'identité visuelle du fabricant est affirmée. Ensuite, Nothing ne s'est jamais positionnée comme une marque low cost. Son credo ? Faire aussi bien que les leaders du marché pour moins cher. Ainsi, elle propose des mobiles haut de gamme entre 700 et 800 € et d'autres de bonne qualité de 300 à 500 € – les gammes (a) et (a) Pro.

À la hauteur des attentes

Enfin, côté performances, Nothing n'a pas à rougir. Avec une note de 15,8/20, le Nothing Phone (3), qui coûte 649 €, arrive dans notre top 30. Devant lui, on trouve les superstars du genre, comme le Samsung Galaxy S Ultra, le Xiaomi 17 Ultra ou le Honor Magic8 Pro, vendus plus de 1000 € à leur lancement. Les iPhone (15, 16 et 17 dans leurs versions Pro et Pro Max) et le Google Pixel 10 Pro le devançant aussi. Les autres modèles Nothing se classent également très bien grâce à leurs processeurs performants, leur solidité et la qualité des photos et des vidéos. On leur reprochera quand même une faille importante : nous avons réussi à duper très facilement leur système de reconnaissance faciale. Un simple cliché présenté devant l'objectif suffit à déverrouiller ces appareils... Pour les sécuriser, préférez donc un code secret.

NOTRE CLASSEMENT

	NOTHING PHONE (3)	NOTHING PHONE (4A) PRO	NOTHING PHONE (4A)	NOTHING PHONE (3A) PRO	NOTHING PHONE (3A)
Écran	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★
Performances	★★★★	★★	★★	★★	★★
Autonomie	★★ (40h30)	★★ (54 h)	★★ (45 h)	★★ (42 h)	★★ (42 h)
Temps de charge	1h15	0h55	0h55	1 h	1 h
Qualité photo	★★★★	★★	★★	★★	★★
Qualité vidéo	★★	★★	★★	★★	★★
Solidité	★★★★	★★	★★	★★	★★
APPRÉCIATION GLOBALE	★★	★★	★★	★★	★★
Note sur 20	15,8	15,3	14,8	14,6	14,3
PRIX (€)	649	549	369	399	299

■ CAMILLE GRUHER

14 FOURS À MICRO-ONDES SIMPLES OU AVEC GRIL

Concurrencés par les innovations en matière d'électroménager, ces appareils, qu'ils soient monofonction ou avec gril, gardent toute leur place dans nos cuisines.



Multicuisineur, robot cuiseur, air fryer... dernièrement, l'univers de la cuisson a connu de tels bouleversements que les révolutions d'antan, comme le four à micro-ondes, font aujourd'hui figure d'antiquités. Au point de n'avoir plus aucune utilité sur nos plans de travail ? Il est vrai que les foyers qui ont acheté un four combiné – associant cuisson classique et technologie à micro-ondes –, ou un air fryer, la grande star du moment, s'en passent sans doute aisément, puisqu'ils disposent d'une solution de cuisson ou de réchauffage rapide.

Toutefois, ceux qui ne possèdent qu'un four traditionnel, dont le volume de la cuve reste un atout majeur, surtout avec la chaleur tournante, trouveront encore un intérêt à avoir sous la main

un micro-ondes capable de décongeler un plat préparé surgelé en cinq minutes ou de réchauffer instantanément aussi bien un reste de gratin qu'un biberon de lait, un bol de soupe ou une tasse de thé.

Des fonctionnalités peu utilisées

N'oublions pas que ses compétences sont sous-exploitées : cet équipement a la faculté de cuire des légumes, un filet de cabillaud en papillote ou des pommes de terre à l'étouffée sans matières grasses et, surtout, plus rapidement que dans une casserole ou une poêle. Une option méconnue qui lui offre une pertinence dans une résidence secondaire, voire un camping-car, à condition, bien évidemment, d'avoir de l'électricité : il gèrera le café instantané, réchauffera vite fait des

lasagnes surgelées ou achetées chez le traiteur et cuira donc quelques courgettes et carottes. Le tout en salissant un minimum de plats et de vaisselle. Pour un surcoût limité, le four à micro-ondes est parfois doté d'un gril. Dans ce cas, le champ des possibles s'élargit. On pourra alors décongeler une pizza surgelée avant de la faire gratiner comme dans un four traditionnel. Mais également y rôtir un poulet, ce que nous avons fait lors de notre test. De quoi améliorer l'ordinaire, avec un appareil simple, sans sophistication superflue et abordable.

■ ANNE-SOPHIE STAMANE AVEC LAURENT BAUBESTE

Guide d'achat

NOS CONSEILS POUR BIEN CHOISIR VOTRE MODÈLE

► Monofonction, gril ou combiné ?

Un combiné s'utilise comme four à micro-ondes et classique, mais ne cuit pas plusieurs plats en même temps. Souvent encastrable (comme les autres modèles), il nécessite une niche, de 38 ou 45 cm de hauteur. Un simple micro-ondes sert surtout à réchauffer et à décongeler, et il gratine s'il est doté d'un gril.

► **Puissance** Les fours affichant 700 W se limitent au réchauffage et à la décongélation de portions individuelles. Une puissance

plus élevée, jusqu'à 1200 W, permettra de chauffer plus vite et d'enfourner de plus gros plats.

► Plateau débrayable

L'option empêche le plateau de tourner. La chaleur est moins homogène, mais la cavité peut recevoir de plus gros récipients.

► **Programmes** Sur les modèles basiques, seules la puissance et la durée de réchauffage peuvent varier. D'autres proposent un raccourci « 30 secondes » et des programmes préenregistrés ou automatiques.

► Comment nous testons

► **Fonctions de base** Nous notons la rapidité et l'uniformité de réchauffage, la décongélation d'une viande et la cuisson d'un plat surgelé.

► **Le gril** L'homogénéité de brunissage est appréciée (toasts répartis sur une grille). La cuisson de pizzas et d'un poulet valide l'efficacité des deux modes combinés.

► **Utilisation** L'ergonomie, la programmation, le nettoyage, la notice et le bruit (à puissance maximale et intermédiaire) sont jugés par des experts.

► **Sécurité** D'éventuelles fuites d'ondes sont recherchées. Sur les grils, nous contrôlons la température des surfaces extérieures.

► **Consommation électrique** Elle est mesurée, y compris en veille.

► Focus ► Simple

► 1 | Samsung

MS23K3515AW

169 €

13,4/20
★★

À défaut d'être rapide, ce four à micro-ondes basique réchauffe de façon homogène. La décongélation n'est qu'une formalité, tout comme la cuisson d'un plat surgelé. Sa cavité n'est pas très haute, 18 cm seulement, et sa couleur sombre compromet la bonne visibilité à l'intérieur. Autre bémol, l'appareil est léger et peut bouger quand on ouvre la porte. Ses programmes automatiques offrent peu d'intérêt et n'empêchent pas la nécessité d'entrer le poids des aliments.



► Avec gril

► 1 | Whirlpool

MCP345WH

249 €

14,6/20
★★

De capacité moyenne, ce modèle à poser réchauffe de façon homogène, même s'il prend son temps. Le gril remplit son office, brunissant 82 % de la surface des toasts. Il obtient de bons résultats concernant la cuisson d'un plat surgelé et celle, combinée, d'un poulet et d'une pizza. Bien que déclinées en logos et en termes en anglais, les commandes s'avèrent intuitives. L'appareil est livré avec un plat spécifique « crisp » pour dorer quiches et pizzas.



► 2 | Samsung

MG23K3515AK

179 €

13,4/20
★★

Pour 10 € de plus, Samsung propose un quasi-jumeau de son MS23K3515AW, doté, lui, d'un gril. Il brunit 98 % de la surface de cuisson en toute sécurité, puisque l'extérieur reste à des températures correctes, nous l'avons vérifié. Ce modèle réchauffe plus vite et gère avec succès plats surgelés, pizzas et poulet rôti. Par contre, la hauteur de la cavité est plus réduite à cause de la résistance (15,8 cm). Attention si vous comptez vous en servir pour des biberons !



NOTRE CLASSEMENT

		Performances							Jugement global		Appréciation		Prix	Volume utile annoncé	Diamètre maximal d'une assiette	Plat brunisseur	Pays d'origine
		Rapide de réchauffage	Uniformité de réchauffage	Décongélation	Cuisson d'un plat congelé	Gril seul	Cuisson combinée	Pizza	Utilisation et nettoyage	Niveau sonore	Note sur 20	Note sur 20	€	l	cm		
MICRO-ONDES SIMPLES																	
► 1	SAMSUNG MS23K3515AW	■	★★★★	★★★★	★★	n.a.	n.a.	n.a.	★	★★	13,4	★★	169	23	31	-	Malaisie
2	WHIRLPOOL MWP201W	★	★★	★★	★★	n.a.	n.a.	n.a.	★★	★★	13,3	★★	159	20	30	-	Chine
3	SAMSUNG MS23K3513AK	★	★★★★	★★	★★	n.a.	n.a.	n.a.	★	★★	13,3	★★	179	23	31	-	Malaisie
4	WHIRLPOOL MWP301B	★★	★★	★★	★	n.a.	n.a.	n.a.	★★	★★	12,9	★★	229	30	33	-	Chine
5	HISENSE H23MOBSD1H	★	★★	★★	★	n.a.	n.a.	n.a.	★	■	12,3	★★	159	23	31	-	Chine
6	SAMSUNG MS32DG4504AG	★	■	★	★	n.a.	n.a.	n.a.	★	★	10,6	★	169	32	34	-	Malaisie
MICRO-ONDES AVEC GRIL																	
► 1	WHIRLPOOL MCP345WH	★	★★★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	14,6	★★	249	25	33	●	Chine
► 2	SAMSUNG MG23K3515AK	★★	★★	★★	★★	★★★★	★★	★★	★	★★	13,4	★★	179	23	29	-	Malaisie
3	WHIRLPOOL MWP203SB	★	★★	★★	★	★	★	★	★★	★★	12,8	★★	199	20	30	-	Chine
4	LG MH7265DDS	★★	★★	★★	★★	★	★★	★	★	★★	12,5	★★	299	32	39	-	Chine
5	WHIRLPOOL MWF427NB ⁽³⁾	★	★★	★★	★★	■ ■	★	★★	★★	★	12,4	★★	299	32	32	●	Chine
6	WHIRLPOOL MWP303SB	★★	★★	★★	★★	■ ■	■	★★	★★	★★	12,3	★★	239	30	33	-	Chine
7	WHIRLPOOL MWP304W	★★	★★	★★	★★	■ ■	■	★★	★★	★★	12,3	★★	239	30	33	-	Chine
8	SAMSUNG MG23K3513AK	★	★	★★★★	★★	★	★★	★★	★	■	12,2	★★	179	23	30	-	Malaisie

(1) Lasagnes (décongélation et cuisson enchaînée). (2) Poulet. (3) Modèle ExtraSpace Crisp sans plateau tournant.

“Des frais modiques qui cachent un vrai problème

BANQUE En consultant son relevé de compte, un lecteur de *Que Choisir* constate qu'on lui a prélevé quelques centimes d'agios. Il ne comprend pas. Il tire alors le fil d'une pelote, et...



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne, qu'elles soient heureuses ou malheureuses

Adressez vos courriers au 233, bd Voltaire, 75555 Paris cedex 11.

Par e-mail : courrierdeslecteurs@quechoisir.org

Quarante-quatre centimes d'euro : c'est le montant qui a permis de mettre au jour des irrégularités que le Crédit agricole Atlantique Vendée ne tenait pas forcément à ébruiter !

Éric⁽¹⁾, 32 ans, vit avec sa conjointe dans une banlieue arborée de Nantes (44). En toute décontraction, il nous accueille avec sa petite fille, âgée de deux mois, nichée dans le porte-bébé accroché à ses épaules. Salarié dans l'industrie agroalimentaire depuis trois ans, Éric travaillait auparavant dans une agence du Crédit agricole du Pays nantais. Il y a d'ailleurs toujours ses comptes. Donc forcément, la banque, ça le connaît ! « Le 21 février dernier, un samedi, ce qui a son importance, je fais un virement interne de 2529 € depuis mon livret A vers mon compte courant, dont le solde s'élevait alors à environ 1500 €, embraye le trentenaire. Sur mon appli, la somme est portée au crédit. Dans la foulée, je vire ces 2529 € au profit d'une enseigne de literie. »

Pas d'incident bancaire

Le temps passe, et nous voilà le 3 avril. « Ce jour-là, je consulte mon compte et remarque "Intérêt débiteur : 0,44 €", poursuit Éric. Or, ces dernières années, je n'ai connu aucun incident bancaire. » Certes, le montant est anecdotique. Toutefois, agacé et curieux, le jeune homme veut une explication. Il envoie un message à sa conseillère. Le 29 avril, elle lui répond : « Vous étiez à découvert de 988 € le 21 février. » Impossible. Éric n'en démord pas, son compte était bien approvisionné ce jour-là. Il en informe son agence. En retour, il reçoit une capture d'écran décrivant le cheminement de l'opération, et comprend ce qui est arrivé : le virement – effectué un samedi, donc – n'est passé que le lundi. Pour le Crédit agricole, son compte courant s'est alors trouvé débiteur durant deux jours.

« Mais c'est un mouvement de compte à compte, s'indigne Éric. Dans une telle situation, et conformément aux règles en vigueur, le transfert effectif des fonds est instantané. Le problème des dates de valeur (lire l'encadré p. 39) ne se pose pas. » Il ne lâche pas l'affaire. Son frère est également au Crédit agricole, et lui aussi a eu des agios de 1 € à payer

après une opération similaire à la sienne. Sans le savoir, de nombreux autres clients doivent par conséquent être touchés.

Le jeune père de famille s'adresse à nouveau à son agence. Qui refile la patate chaude au service réclamation régional. Mi-juin, le directeur de son agence le contacte. «*En substance, se souvient notre témoin, il me dit : "Vous avez été mécontent de nos services. Nous faisons un geste commercial et vous remboursons votre cotisation annuelle de carte bancaire (47 €)." Ce n'est pas ce que j'attendais : je voulais que le problème soit confirmé et corrigé. Et que les clients lésés soient remboursés. Cela ne représente probablement que quelques dizaines de milliers d'euros, mais ce sont des frais indûment prélevés ! L'injustice m'insupporte et une banque se doit d'être exemplaire dans la gestion des comptes ouverts chez elle.*»

Un dysfonctionnement national

Le 22 juillet, le service réclamation finit par se manifester. «*Je vous informe qu'une solution [...] a été trouvée, écrit son responsable. En effet, les différentes remontées sur ce sujet [...] ont permis d'identifier un dysfonctionnement dans le traitement des dates de valeur des virements réalisés le week-end. Pour donner suite à ces signalements, une correction a été apportée au niveau national [le problème n'était donc pas limité à une seule caisse régionale]. Depuis le 9 juin, les dates de valeur sont harmonisées pour tous les virements effectués le week-end, ce qui permet d'éviter les frais débiteurs liés à ce décalage.*» Et l'auteur de cet e-mail

Une banque se doit d'être exemplaire dans la gestion des comptes ouverts chez elle



d'ajouter : «*Votre contribution a permis d'améliorer notre service [...] et je tenais à vous en remercier.*» «*Va pour la pommade, réagit Éric, mais on ne me précise toujours pas les actions que le Crédit agricole entend entreprendre vis-à-vis de la clientèle ponctionnée par erreur. À cette date [fin août, au moment de cette interview], mon frère n'a toujours pas été remboursé de son euro abusivement débité, tandis que moi, je l'ai rapidement été de mes 44 centimes.*»

Éric a donc relancé le service réclamation. Le 28 juillet, la sentence est tombée : «*Je ne serai pas en mesure de vous communiquer d'informations relatives à d'autres clients pour les raisons suivantes : secret bancaire et protection des données personnelles.*» Des arguments qui ont poussé notre lecteur à nous contacter pour révéler l'affaire. D'où cette question, posée publiquement par *Que Choisir* au Crédit agricole : avez-vous, depuis, remboursé les clients lésés ? Dans l'attente de votre réponse, et en vous remerciant d'avance... la suite au prochain numéro !

■ ARNAUD DE BLAUWE

(1) Le prénom a été modifié.



CE QUE DIT LA LOI

LE PRINCIPE

Lorsqu'une opération bancaire est effectuée, sur votre relevé de compte, il peut y avoir un décalage entre son jour de traitement (ou enregistrement) et celui où la somme est effectivement créditée (et donc disponible) ou débitée.

DES NUANCES SELON L'OPÉRATION

► **Pour un virement**, lorsqu'il est classique, la date de valeur du crédit sur le compte du bénéficiaire ne peut, en principe, pas être postérieure au jour ouvrable de réception/enregistrement par sa banque (art. L. 133-14-II

La date de valeur est celle à laquelle une opération bancaire (crédit, débit...) est prise en compte. Ses modalités d'application sont encadrées par le Code monétaire et financier.

du Code monétaire et financier).

Si le virement est instantané, il est traité en « temps réel », 24 heures/24 et 7 jours/7.

► **Pour un chèque**, la date de valeur a encore son importance. Exemple, vous déposez le 10 septembre un chèque de 1000 € sur votre compte, dont le solde s'élève à 500 €. Ce dernier ne passe pas immédiatement à 1500 €. Cela pourra prendre un jour ouvré « au plus » par rapport à la date de traitement de l'opération (art. L. 131-1-1 du code précité). Si, dans cet intervalle, vous faites un chèque de 1000 €, vous serez alors à découvert.

► **Pour des espèces**, lors d'un dépôt, le compte est normalement crédité avec une date de valeur correspondant au jour de l'opération (sous réserve des conditions de la banque, notamment ses heures limites). Côté retrait, la somme est débitée sans délai (art. L. 133-14-II du code précité). **À noter** Concernant les cartes bancaires à débit différé, la date de traitement dépend de la date à laquelle le commerçant a présenté la dépense du client. Les paiements effectués avec la carte ne seront débités qu'en fin de mois avec une date de valeur unique (par exemple, le 31).

LES IDÉES REÇUES HORS-JEU

Bouger est le meilleur moyen de préserver sa santé. Si la science démontre chaque jour les multiples bienfaits de l'activité physique, des croyances infondées nous empêchent d'en profiter pleinement. On démêle le vrai du faux.

« **P**our votre santé, bougez plus. » Le slogan est tellement rebattu que l'on n'y prête même plus attention. Pourtant, les bienfaits de

l'activité physique sont incroyablement puissants et variés. Cancer, maladies cardiovasculaires, diabète de type 2, obésité, déclin cognitif, dépression : autant d'affections très fréquentes, difficiles à vivre pour les patients et coûteuses pour la société, qu'elle contribue grandement à prévenir et à soigner. Contrairement aux médicaments, elle ne coûte pas très cher, est dénuée d'effets secondaires pourvu que l'on respecte quelques précautions, se décline sous de multiples formes adaptées à chacun et procure un bien-être évident.

L'Institut national pour la santé et la recherche médicale (Inserm) indique que l'activité physique devrait être prescrite systématiquement dans une série de pathologies (cancers, maladie coronaire, insuffisance cardiaque, AVC, asthme, lombalgie chronique, arthrose, etc.) et même avant tout traitement médicamenteux en cas de dépression légère à modérée, de diabète de type 2 ou encore d'obésité. Hélas, selon le bilan tiré par Santé publique France en 2024, le niveau reste trop bas dans notre pays, en particulier chez les femmes, dont une moitié ne respecte pas les recommandations. Ce renoncement est parfois

lié à une méconnaissance des bonnes pratiques, mais aussi à des croyances répandues. Qu'en penser ?

SEULE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE SOUTENUE AMÉLIORE LA SANTÉ

Nul besoin d'enchaîner les trails ou de jouer au water-polo si l'on veut diminuer le risque de maladies. Même une mise en mouvement d'intensité légère (lire le lexique p. 43) suffit à le minimiser. Bien sûr, les bénéfices sont plus flagrants quand on bouge avec davantage de vigueur, mais dès lors que l'on remplace un moment sans engagement corporel par un autre plus actif, on œuvre pour sa santé. En prenant l'habitude de marcher d'un pas alerte plutôt qu'en flânant, d'emprunter les escaliers à la place de l'ascenseur ou des escalators, d'aller faire ses courses quotidiennes à pied ou à vélo si les distances le permettent au lieu de prendre la voiture, on sème des petits cailloux sur la voie d'une meilleure forme.

D'autres propositions de « sport zéro minute » sont avancées par les autorités de santé françaises : être debout

MOINS ON DEMEURE INERTE, MIEUX C'EST

plus souvent dans les transports en commun, se brosser les dents en équilibre sur une jambe, contracter ses abdos dans les files d'attente, décoller régulièrement les pieds quand on est assis, etc. Ces habitudes présentent aussi l'intérêt d'ancrer dans notre esprit l'idée que moins on demeure inerte, mieux c'est.

PAS DE SPORT QUAND IL FAIT TROP FROID OU TROP CHAUD

« En hiver, au-dessus de -10 °C, il n'y a pas de sujet pour les personnes en bonne santé », affirme Guillaume Millet, professeur de physiologie de l'exercice à l'université de Saint-Étienne (42). Tout au plus doit-on prendre quelques précautions. Bien se couvrir relève de l'évidence. Afin d'éviter les blessures, on prolongera l'échauffement. Une

J. WACKERHAUSEN/ISTOCK





La souplesse et l'équilibre sont aussi importants à entretenir que le cardio et la musculature.

plus grande prudence s'impose chez les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires – intensité de l'activité, vêtements chauds, – parce qu'on sait que le froid, d'une part, et l'exercice, d'autre part, sollicitent particulièrement le cœur. Renoncer totalement serait toutefois contre-productif, estiment les spécialistes.

En réalité, «l'ennemi, ce sont les températures trop élevées, pas les plus basses», distingue Guillaume Millet. Plusieurs décès ont d'ailleurs été déplorés lors de manifestations sportives qui se sont déroulées pendant les vagues de chaleur de mai et juin dernier. Ce timing confirme le constat de François Carré, cardiologue et médecin du sport : «L'acclimatation joue un rôle majeur. Si la chaleur extrême n'est pas favorable à l'activité sportive, les premières vagues restent les plus dangereuses.» Sont à craindre

non seulement le redoutable coup de chaleur, mais aussi, de façon moins intuitive, les blessures. Car la déshydratation les favorise. Pour autant, là encore, s'abstenir ne s'avère pas pertinent. «Il faut diminuer l'intensité de l'exercice. Cependant, dans la perspective des prochains étés caniculaires, on ne peut pas conseiller d'arrêter complètement», pointe Guillaume Millet. La réserve d'eau, la casquette, voire la serviette mouillée glissée sous cette dernière sont alors des alliées indispensables.

ON NE DOIT PAS FAIRE D'EXERCICE LE SOIR

«Lorsqu'on fait du sport, on sécrète des hormones comme le cortisol ou l'adrénaline, qui ont un effet excitant», rappelle Nicolas Bessot, maître de conférences en physiologie et chercheur à l'Inserm. D'où

l'idée que partir courir à l'heure du dîner nous tiendrait éveillés longtemps après. En réalité, ce présupposé n'a jamais été vraiment prouvé et plusieurs études récentes le contredisent. L'une d'entre elles, menée par l'Inserm, a montré que 30 minutes de vélo effectuées une heure avant le coucher n'affectaient que de façon très marginale la qualité du sommeil chez des jeunes adultes en bonne santé.

Cela dit, l'impact dépendrait des individus ; sans doute le chronotype (selon qu'on est du matin ou du soir) joue-t-il un rôle. La nature de l'exercice également : faire des longueurs de piscine excite probablement moins que de disputer un match de squash ou de football. Finalement, chacun a la possibilité de tester les répercussions sur son sommeil sans se mettre des barrières a priori. «Le message est ►

► *que si vous ne constatez pas un effet important, mieux vaut faire de l'exercice le soir que pas du tout*», conseille l'expert. D'ailleurs, quand la canicule sévit, elle ne laisse souvent qu'un peu de répit aux heures tardives, et c'est à ce moment-là qu'il devient raisonnable de bouger. Une chose est sûre : les personnes actives dorment globalement mieux que les autres.

JE FAIS DU SPORT RÉGULIÈREMENT, DONC JE BOUGE SUFFISAMMENT

Cette conviction erronée ne tient pas compte de la sédentarité, qui désigne les périodes passées en position assise ou allongée en dehors des temps de sommeil. Au bureau, dans les transports, devant la télévision ou son écran de téléphone... caractéristique des sociétés modernes, elle représente, en moyenne, une dizaine d'heures par jour chez les Français. Et constitue, en soi, un facteur de risque de décès prématurés et de différentes maladies, indépendamment du fait que l'on soit physiquement actif par ailleurs.

Une kyrielle de phénomènes physiologiques l'explique : dès lors que l'on est assis de façon prolongée, les artères ne parviennent plus à se dilater correctement, et la pression artérielle, la glycémie ainsi que les marqueurs d'inflammation augmentent, entre autres. Les conséquences sur le risque de pathologies se révèlent d'autant plus sévères que l'on bouge moins le reste du temps.



Cependant, seule une activité physique particulièrement intense (plus d'une heure par jour) semble capable de les annuler. Si l'on est obligé de rester assis, comme dans le cadre du travail, se lever régulièrement – au moins toutes les heures – pendant quelques minutes montrerait une certaine efficacité. Ne perdons donc pas une occasion d'aller voir un collègue plutôt que de lui envoyer un message. Les bureaux assis-debout ou les pédaliers de bureau peuvent aussi s'avérer profitables.

IL FAUT S'ACTIVER AU MOINS 30 MINUTES D'AFFILÉE

«J'ai bien nagé, mais je n'ai pas atteint les 30 minutes réglementaires.» Entendue cet été au bord d'un lac, la remarque

reflète une idée préconçue tenace. Bouger moins d'une demi-heure de suite serait sinon inutile, du moins peu efficace. Difficile de déterminer d'où vient cette croyance. Peut-être de la confusion entre «30 minutes par jour» et «30 minutes d'affilée». Ou peut-être du fait que si l'on pratique de façon un peu intense, il faut bien compter 10 minutes d'échauffement, le reste de la séance étant forcément plus long que cette mise en jambes. En tout cas, fractionner l'effort, quelques minutes par-ci par-là, demeure envisageable : à la lumière des données scientifiques, les autorités de santé estiment que toute période d'activité, quelle que soit sa durée, a un impact et doit être prise en compte.

IL EST NÉCESSAIRE D'ÉCHELONNER SA PRATIQUE SUR LA SEMAINE

Faut-il bouger plusieurs fois par semaine ou peut-on concentrer son effort ? Certains experts plaident pour la première option, en invoquant le rôle des exerkines, des molécules fascinantes sécrétées par l'organisme en réponse à l'activité physique. Loin d'être une exclusivité des muscles ou du cœur, elles sont aussi libérées par le foie, le tissu adipeux, les neurones, etc. : une

SANTÉ

Les recommandations officielles

► **Combien ?** 2 h 30 à 5 h d'activité physique hebdomadaire. Les bénéfices augmentent avec la durée.

► **Quoi ?** Des activités variées. Du renforcement musculaire si possible deux fois par semaine.

Pour les plus de 65 ans, il faut ajouter des exercices d'équilibre.

► **Comment ?** À une intensité modérée (lire p. 43). Si elle est élevée, la durée nécessaire est moins grande (1 h 15 à 2 h 30 par semaine).

► **Et aussi :** limiter la sédentarité, l'interrompre régulièrement. Si ces objectifs paraissent difficiles à atteindre, on fait ce que l'on peut : un peu, c'est toujours mieux que rien.



Lexique

► INTENSITÉ LÉGÈRE

Pas d'essoufflement (jardinage, marche à faible allure...).

► INTENSITÉ MODÉRÉE

Essoufflement léger. On peut parler, mais pas chanter (marche rapide, comme lorsque l'on est en retard à un rendez-vous...).

► INTENSITÉ ÉLEVÉE

Essoufflement important. On ne peut parler que très brièvement (course à une allure soutenue...).



vraie symphonie de substances qui exercent leurs bienfaits sur ces organes, mais également, par exemple, sur le système immunitaire ou les os. Comme elles ne « survivent » que quelques heures, certains en ont conclu qu'il convenait de renouveler souvent les phases d'exercice afin d'en tirer profit. Néanmoins, plusieurs études récentes sur des personnes ne pratiquant une activité que le week-end montrent que la réduction de la mortalité et de l'occurrence de plusieurs pathologies est similaire à celle des pratiquants plus réguliers... Une bonne nouvelle pour qui n'a que peu de temps libre.

L'ESSENTIEL, C'EST LA SANTÉ CARDIAQUE: JE COURS, C'EST PARFAIT

Huit millions de Français couraient régulièrement en 2016, ils sont plus de 13 millions aujourd'hui. La facilité de la pratique de la course à pied et ses indéniables vertus expliquent en partie cet engouement. Toutefois, s'adonner au jogging ou à n'importe quelle forme de cardio ne suffit pas. Car le concept de « condition physique » comprend non seulement la capacité cardiorespiratoire, mais également les aptitudes musculaires, la souplesse, l'équilibre et l'agilité, qu'il convient d'entretenir pour

se maintenir en pleine forme. En particulier, la fonte musculaire survenant inexorablement avec l'âge, il importe de préserver l'ensemble de ses muscles, ceux des membres et du torse. D'ailleurs, la force de préhension est utilisée par les médecins comme l'un des reflets de l'état de santé : attention si vous perdez au bras de fer contre votre petit-fils de 10 ans !

Inutile de fréquenter une salle de fitness, on peut pratiquer à domicile sous réserve d'avoir appris les bons gestes auprès d'un professionnel. « Le renforcement musculaire est une composante indispensable de l'activité physique, appuie François Carré. Entre autres raisons, les exerkines produites quand on fait du cardio-training ne sont pas les mêmes qu'avec la musculation. C'est l'association des différentes molécules qui est la plus efficace. » Par ailleurs, chez les seniors, une musculature suffisante joue un rôle fondamental dans le maintien d'une posture correcte et la prévention des chutes. Tout comme la souplesse et l'équilibre, que même certains sportifs accomplis ont tendance à délaisser.

LE SPORT FAIT MAIGRIR

« Pour perdre du poids encore plus vite, vous pouvez aller l'acheter en courant », clamait récemment la publicité d'un

complément alimentaire. Aussi illusoire que de vouloir mincir en avalant de la poudre de perlimpinpin... S'entraîner ne fait pas pencher l'aiguille sur la balance. « Plus vous faites de sport, plus vous prenez de la masse musculaire. De plus, l'exercice va envoyer des messages à l'organisme pour qu'il consomme davantage de calories. Le sport seul ne fait donc pas maigrir, même s'il améliore la composition corporelle, souligne David Thivel, professeur de physiologie et nutrition à l'université de Clermont Auvergne. En revanche, les personnes qui ont perdu du poids en suivant un programme alimentaire adapté maintiennent beaucoup mieux cette perte quand elles font de l'exercice. Et le surpoids s'accompagne d'une série de troubles hormonaux, cardiorespiratoires, cognitifs et autres que l'activité physique permet de contrecarrer. »

Autre démenti des chercheurs : il est impossible de cibler les endroits où l'on maigrit, car renforcer un muscle donné ne fait pas fondre la graisse voisine. La science est formelle : si le corps puise bien dans ses réserves de gras lorsque nous pratiquons un sport, il ne le fait pas de manière localisée. Inutile d'entraîner ses fessiers pour perdre sa culotte de cheval ou ses triceps pour voir disparaître ses « ailes de chauve-souris »...

■ FABIANNE MALEYSSON

TOUJOURS CHÈRE !

Après deux années perturbées par des aléas climatiques, la récolte d'olives est de nouveau abondante. Mais, dans les supermarchés, le prix de l'huile vierge extra ne diminue pas assez rapidement.

« **D**epuis deux ans, Puget concède des baisses de prix [à ses clients distributeurs], mais en rayon, les tarifs des bouteilles d'huile d'olive vierge extra ne diminuent pas », remarquait en juillet Cynthia Riblet, directrice marketing de la marque, auprès de *Que Choisir*. En d'autres termes, Auchan, Carrefour, Intermarché et consorts préfèrent conserver la marge supplémentaire permise par un reflux des cours de l'huile brute au lieu d'en faire bénéficier les consommateurs. Fort de sa position de leader de l'huile d'olive en France, Puget (propriété de Lesieur, filiale du groupe Avril) a par conséquent décidé de monter au créneau, en dénonçant l'écart entre le prix auquel il recommande de proposer ses produits dans les supermarchés et celui qui est effectivement appliqué par ces derniers – bien qu'ils soient libres de le fixer comme ils l'entendent. « Il y a près de 1,50 € de différence au litre entre le prix de vente conseillé et ce que nous observons en rayon », note encore Cynthia Riblet. Aujourd'hui, « les Français paient leur

huile près de 20 % plus cher que leurs voisins européens », ajoute-t-elle. Un choix qui se fait à leurs dépens et au détriment des marques moyen et haut de gamme, à l'instar de Puget, qui perdent des parts de marché au profit d'huiles moins onéreuses, potentiellement moins qualitatives.

Après d'intenses sécheresses...

Depuis quatre ans, le secteur de l'huile d'olive est chahuté par les conditions climatiques difficiles qui sévissent sur le pourtour méditerranéen, où se concentrent les principaux États fournissant les olives. En 2022 et 2023, des sécheresses extrêmes avaient touché l'Espagne, premier producteur de la planète (40 % des volumes mondiaux et deux tiers des volumes européens), mais aussi la Tunisie, principale pourvoyeuse d'huile bio. Les récoltes d'olives des hivers 2022-2023 et 2023-2024 ont été affectées, avec des tonnages en recul : l'Espagne a vu sa production s'effondrer respectivement de plus de 50 et de plus de 40 % ces années-là. En outre, la qualité s'est beaucoup



9 €/KG Record atteint par le prix de gros de l'huile vierge extra en janvier 2024 sur le marché de référence de Jaén (Espagne), soit 2,7 fois plus que début 2022.
Source : Conseil oléicole international.

dégradée – ce qui a valu de sévères déclassements à plusieurs références lors de notre dernier test comparatif (publié en juillet 2025). Or, vu que ce pays donne le « la » au marché mondial, les cours de l'huile d'olive brute ont flambé sur le marché de gros de Jaén, en Andalousie (la référence pour les échanges commerciaux) : de 3,36 € le kilo en janvier 2022, ils ont bondi à 5,29 € en janvier 2023 puis à 9,02 € un an plus tard – le record à ce jour.

HUILE D'OLIVE VIERGE

L'huile d'olive vierge, bien que de moindre qualité organoleptique que la vierge extra, reste tout à fait consommable, en particulier pour la cuisson des aliments. D'autres pays

UNE BONNE OPTION ?

la commercialisent de longue date, à un prix inférieur à la qualité « extra ». Mais ce type de produit n'était pas disponible en France jusqu'à présent, du moins en 100 % huile d'olive vierge. Elle peut être

incorporée dans des mélanges de différents types d'huiles ou utilisée dans des recettes de plats préparés. Lesieur compte combler ce manque. La marque a lancé, au printemps, une huile d'olive

vierge vendue moins cher que la vierge extra. Au risque que, dans un contexte d'inflation alimentaire, les consommateurs se rabattent sur cette référence aux dépens des autres...



40 % Part de l'Espagne dans la production d'huile mondiale. Une récolte en berne dans ce pays suffit à faire flamber les cours.

Source : Conseil oléicole international.

+45 % Hausse moyenne, sur quatre ans, des prix des huiles d'olive vierge extra de marques de distributeurs, contre +34 % pour les marques nationales.

Source : ODLC.

COLLECTION WATER / MAXPPP

Une augmentation qui a été imputée au consommateur : une bouteille d'huile d'olive vierge extra, qui coûtait autour de 8 € le litre en 2022, s'est renchérie pour atteindre environ 10 € en 2023, puis 12,60 € l'année suivante.

... les récoltes sont bonnes depuis deux ans

«Depuis, son prix n'a que très légèrement baissé, passant à 11,69 € en 2025», souligne Cynthia Riblet. Pourtant, les dernières cueillettes des hivers 2024-2025 et 2025-2026 ont été bonnes, que ce soit en Espagne, en Grèce, au Portugal ou en Tunisie. En quantité comme en qualité. Les cours à Jaén ont ainsi connu un net repli, jusqu'à 4,40 € début 2025, soit moitié moins qu'un an auparavant. Donc, si tous les acteurs de la filière avaient répercuté au client final le fléchissement des cours de matières premières agricoles, et pas

seulement les hausses, nous aurions dû voir en grandes surfaces des bouteilles meilleur marché !

Afin d'en avoir le cœur net, *Que Choisir* a procédé, début septembre, à ses propres relevés de prix sur 52 huiles d'olive vierge extra, via les drives de 4 700 supermarchés. Nos chiffres confirment que ce produit reste onéreux depuis deux ans, et que les évolutions des tarifs en rayon ne reflètent pas celles des cours de l'huile brute. Une référence de marque nationale se vendait, en moyenne, à 19,60 € le litre en août, alors qu'elle s'affichait à 14,60 € en 2022, soit une majoration de 34 %. Du côté des marques de distributeurs

LA BAISSÉ DES COURS N'EST PAS RÉPERCUTÉE AU CLIENT FINAL

(MDD), les étiquettes reculent légèrement depuis juin. Cependant, si leurs bouteilles sont moins coûteuses que celles des grandes marques, à 12,90 € le litre, l'augmentation sur quatre ans est encore plus importante : + 45 % !

Sollicités pour un éclaircissement sur leur politique de prix, les distributeurs n'ont pas souhaité nous en parler en détail. E.Leclerc n'a pas répondu à nos questions. D'autres se sont contentés de principes généraux. Ainsi, Coopérative U explique que «lorsque les négociations avec les fournisseurs permettent d'obtenir des baisses tarifaires, [elle] les répercute dans la mesure du possible». Auchan affirme avoir appliqué une réduction de 12 %. Carrefour, plus précis, indique qu'il a axé ses efforts de «prix compétitifs» sur sa MDD, «en général 25 % moins chère». Pas de quoi pavoiser, toutefois, sachant que, dans nos relevés, les tarifs des MDD sont, en moyenne, inférieurs de 34 % à ceux des marques nationales. L'enseigne annonce également «une vague de baisses de prix fin août»... après le pic de demande saisonnière. D'après nos relevés, cet ajustement ne se montait qu'à 2 % entre juillet et fin août.

Peut-on néanmoins espérer des prix moins élevés dans les linéaires ? Cela dépendra en partie des précipitations automnales au Maroc, au Portugal, en Tunisie et en Espagne. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les prévisions promettent des récoltes correctes grâce à un début d'année bien arrosé. Néanmoins, les canicules estivales qu'ont subies ces différents pays ont fragilisé les cultures. Si les pluies tardent à tomber, alors les volumes collectés seront forcément moindres, et il est peu probable que les étiquettes des bouteilles d'huile redescendent. Seule consolation, «les conditions ont été plutôt bénéfiques pour les récoltes françaises», se félicite le directeur de l'interprofession France Olive, Yves Guillaumin. Il s'attend à «une belle qualité aromatique» des olives. La production hexagonale, bien que confidentielle, devrait donc être un cru savoureux cette année.

■ ELSA CASALEGNO

ÇA COINCE SUR L'ÉLECTRICITÉ

À Mulhouse, Châteauroux, Valence... et surtout dans les Hauts-de-France ou autour de Paris : les projets gigantesques de data centers se multiplient. Or, leurs besoins colossaux en électricité ont de quoi inquiéter.

La chaleur de juillet n'y change rien. Ce mardi-là, les pelleteuses s'activent dans la plaine devant laquelle Jean-François Dupont a stoppé sa voiture. Nous sommes à Fouju, petit village situé au nord-est de Melun (Seine-et-Marne). Des champs s'étendaient ici, il y a quelques mois. «*Il est encore temps de revenir en arrière, on n'en est qu'au stade des fouilles archéologiques*», glisse, sans trop y croire, le président de l'antenne locale de France Nature Environnement (FNE). Cette perspective s'est éloignée depuis. En août, le préfet de Seine-et-Marne a autorisé l'édification de Campus IA, le plus grand complexe de centres de données (data centers) d'Europe. Sans retournement de situation – les opposants n'ont pas dit leur dernier mot (lire p. 49) –, se concrétisera donc ici un projet à 50 milliards d'euros, porté par un consortium ayant à sa tête un fonds d'investissement émirati, MGX.

L'IA change de braquet

Son but premier est de fournir la puissance de calcul et les capacités de stockage nécessaires au développement de l'intelligence artificielle (IA) en France. La première phase (celle qui a eu l'aval du préfet) prévoit la mise en service de trois premiers data centers d'ici à fin 2029. Huit autres pourraient suivre. Ce type d'infrastructures ne constitue pas une découverte en France. «*Ces 20 dernières années, avec l'explosion des besoins de stockage et la complexification*

des logiciels, les entreprises ont externalisé leurs serveurs dans des installations dédiées, gérées par des opérateurs spécialisés», explique Michaël Reffay, délégué général de France Datacenter, l'organisation professionnelle du secteur. Ainsi, environ 300 data centers sont d'ores et déjà en activité. Ils consomment 10 térawatt-heures (TWh) par an, soit 2 % de la demande électrique française. Les huit plus gros sont raccordés au réseau haute tension géré par RTE, pour une puissance cumulée de 800 mégawatts (MW). S'ils fonctionnaient simultanément à plein régime, ils monopoliseraient l'équivalent de la moitié de la capacité de production de l'EPR de Flamanville (Manche), dernier-né de nos réacteurs.

Cascade d'annonces

Avec l'IA, les besoins changent toutefois d'échelle. Le contrat de raccordement signé entre Campus IA et RTE prévoit la mise à disposition d'un premier palier de puissance de 240 MW d'ici à 2027, susceptible de grimper à 1,4 gigawatt (1400 MW) à terme. «*À lui seul, il pourrait consommer 10 TWh d'électricité par an*», s'inquiète Jean-François Dupont. Or, ce n'est pas le seul projet à verser dans le gigantisme. Depuis deux ans, c'est un déferlement d'annonces !

LA FRANCE MISE SUR SON ÉLECTRICITÉ PEU CHÈRE POUR ATTIRER LES INVESTISSEURS



T. SAMSON/APP. A. MARCH/LEST REPUBLICAIN-MAXXP

RTE indique avoir déjà réservé près de 18 GW de capacité de raccordement à quelque 80 data centers dans les cartons. «*La majorité sollicite une puissance de 100 à 200 MW, soit l'équivalent de la consommation électrique d'une ville comme Le Mans (Sarthe)*», précise le gestionnaire du réseau. Une dizaine d'autres, hors norme, visent des puissances supérieures à 400 MW. » C'est le cas pour ceux de Google, près de Châteauroux (500 MW), de Brookfield, à Cambrai (1 GW), ou de SoftBank, dans les Hauts-de-France, lequel aurait besoin de 3,1 GW d'ici à 2031. Juste pour commencer... Michaël Reffay se félicite de ce dynamisme, qui promet des milliards d'euros d'investissements et des milliers d'emplois. «*Avec l'IA, nous sommes en train de vivre une révolution industrielle majeure, estime-t-il. La France ne peut pas passer à côté, ne serait-ce que pour une question de souveraineté. Nous avons même des atouts formidables pour attirer les investisseurs, en particulier une électricité peu chère,*



Le Paris Digital Park, situé à La Courneuve (93), est le plus grand data center de France avec 630 000 serveurs. Mais d'autres, encore plus ambitieux, sont en projet.

DATA CENTERS

Ils regroupent des milliers d'ordinateurs, appelés serveurs. Ils stockent des données, hébergent des sites web et d'autres applis. De plus en plus, ils apportent aussi la puissance de calcul nécessaire à l'IA.

75 milliards d'euros, la somme qu'a promis d'investir le japonais SoftBank pour développer des campus de data centers liés à l'IA en France.

18 gigawatts, la puissance de raccordement au réseau électrique réservée aux quelque 80 projets de data centers en France.

4 % Part des data centers prévue dans la consommation électrique française en 2035, selon RTE.

CARTES

Des cartes en ligne, comme celle du collectif technocritique Le Nuage était sous nos pieds, permettent de suivre les implantations de data centers et les puissances électriques qu'ils demandent.



abondante et décarbonée. » Mais est-ce une raison pour leur ouvrir en grand les portes de notre réseau électrique ? RTE commence par relativiser les « 18 GW » de puissance réservée : « D'une part, ces projets de data centers ne verront pas tous le jour ; d'autre part, ils monteront progressivement en charge, si bien que la puissance réellement utilisée ne correspondra pas immédiatement, voire jamais, à celle demandée. » Finalement, le gestionnaire s'attend à ce que ce secteur engloutisse de 23 à 28 TWh d'électricité par an vers 2035. Soit 4 % de la consommation

française. Mais Hugues Ferrebœuf, chef de projet numérique au sein de The Shift Project, en doute. « Il faut s'attendre à ce que d'autres projets soient annoncés, observe-t-il. Par ailleurs, aux États-Unis, les data centers liés à l'IA ont une montée en charge très rapide et utilisent vite près de 80 % de la puissance électrique demandée. » Dans un rapport paru fin 2025, son think tank, spécialisé dans les questions de climat-énergie, situe plutôt la consommation électrique des data centers sur notre sol entre 33 et 45 TWh d'ici à 2035.

Zéro conflit d'usages à l'horizon ?

« Et alors ? », rétorque Michaël Reffay. Depuis deux ans, la France produit 20 % d'électricité (environ 100 TWh) de plus qu'elle n'en consomme. « Plutôt que de l'exporter, on pourrait allouer ce surplus aux data centers, plaide le représentant de la filière. Même avec les hypothèses les plus alarmistes, il en resterait suffisamment pour ►



Aux États-Unis, des dizaines de mouvements de contestation ont émergé, parvenant à bloquer ou à retarder des projets.

GAZ UN VIRAGE INQUIÉTANT

Au Texas, le mastodonte Amazon fait construire une centrale électrique

au gaz, quatre fois plus puissante que l'EPR de Flamanville, pour alimenter ses centres de données. Elle pourrait devenir la première source d'émissions de CO₂ du pays. En France aussi, cette piste est creusée. Jean-Jacques Raidolet, directeur

des marchés à GRDF, principal gestionnaire du réseau gazier, dit avoir reçu une soixantaine de demandes de raccordement de data centers. Il décrypte :

« Visiblement, leurs auteurs cherchent à contourner les coûts élevés et les délais très longs [de cinq à sept ans] d'un raccordement électrique, ou du moins ils étudient la possibilité. »

Mauvaise idée ? « Passer par le gaz n'est pas le moyen le plus pertinent de produire de l'électricité, assure Jean-Jacques Raidolet. Ça peut être une solution de secours lorsque le réseau est très tendu mais, sinon, mieux vaut utiliser cette énergie pour nos besoins de chaleur. » Et de chaleur, les data centers n'en ont pas besoin, bien au contraire.

► couvrir les autres nouveaux usages attendus. » Soit le développement massif des pompes à chaleur, de la climatisation et des véhicules électriques, sans oublier la réindustrialisation du pays. RTE ne craint pas non plus les conflits d'usages. « Nos analyses les plus récentes [décembre 2025] montrent que notre système électrique va rester dans une situation très favorable en matière de sécurité d'approvisionnement », nous écrit-il.

Pourtant, l'été que l'on vient de vivre interroge. Les canicules à répétition ont une nouvelle fois mis à mal notre production nucléaire, en compliquant l'accès à l'eau nécessaire pour refroidir les réacteurs. En juillet, 23 d'entre eux, sur les 57 que compte notre parc, ont été partiellement ou complètement arrêtés, en moyenne, chaque jour, rapportait le quotidien *Le Monde*. Certes,

sans incidence sur l'approvisionnement, notre demande en électricité restant pour l'instant faible durant la saison estivale. « Mais qu'en sera-t-il à l'avenir, lorsque ces data centers annoncés tourneront à plein régime et que les canicules se seront multipliées et intensifiées ?, questionne Hugues Ferrebœuf. Est-on certain que notre réseau électrique pourra à tout instant subvenir à la demande ? Y compris là où il existe déjà des tensions ? » C'est par exemple déjà le cas en Île-de-France, où, paradoxalement, beaucoup de ces futurs data centers veulent s'implanter.

« Ce risque de congestion est le vrai sujet, et il se pose que l'on accueille ou non des centres de données IA », assure Oliver Sartor, chef économiste à Voltalis, entreprise spécialisée dans la pilotabilité de la demande électrique. Pour y répondre, la France prévoit d'accroître ses capacités

de production. Un plan d'investissement de 200 milliards d'euros, sur 10 ans, a aussi été annoncé en février pour renforcer le réseau de transport d'électricité et ainsi augmenter les capacités d'accueil de nouvelles infrastructures. Un effort nécessaire, « mais il faudra aussi se pencher sur la demande, insiste Oliver Sartor. L'enjeu est de la rendre bien plus flexible, c'est-à-dire décalable ou effaçable lorsque la situation devient tendue sur le réseau. On est loin d'être au point sur ce sujet. » Et, visiblement, il ne faudra pas trop compter sur les data centers.

Établir des priorités

« Il n'y a aucune mauvaise volonté de notre part, mais nous avons très peu la maîtrise de l'usage qui est fait de nos centres de données », indique Michaël Reffay. Nous ne pouvons exiger qu'une requête IA, une réunion en visio ou un paiement en ligne se fassent à une heure plutôt qu'à une autre... » Pour Hugues Ferrebœuf, cela constitue une première raison de bien mieux planifier l'arrivée des prochains data centers. Il en ajoute une seconde : l'embouteillage des demandes de raccordement. « Depuis plusieurs années, nous constatons une forte accélération de celles-ci, tous segments confondus, confirme RTE. Plus de 200 projets sont en file d'attente pour une puissance réservée de 33 GW. » La moitié (18 GW), donc, concerne les data centers et le reste, les grands projets industriels, notamment ceux liés à la décarbonation de l'économie. « La crainte alors est que les premiers profitent du tapis rouge déroulé par la France pour accaparer les capacités d'accueil du réseau, n'en laissant pas assez aux autres, ou les confrontant à des délais de raccordements trop longs », souligne-t-il. RTE doit présenter, d'ici à la fin de l'année, une refonte de son protocole de raccordement – notamment afin d'empêcher les surréservations de capacités. Le Danemark prévoit d'aller plus loin : fin juin, il a annoncé qu'il allait déterminer un ordre de priorité pour l'accès aux capacités disponibles du réseau – et les data centers figurent dans la quatrième et dernière catégorie.

■ FABRICE POULIQUEN

VENT DE FRONDE

EN FRANCE AUSSI, L'OPPOSITION S'ORGANISE

Alors qu'aux États-Unis, la contestation s'amplifie et obtient ses premiers moratoires contre les grands projets de data centers, des collectifs d'opposants émergent aussi en France. Avec même une victoire dans la Drôme.

« **L**e permis de construire a été accordé mi-décembre sans aucune publicité.

Nous l'avons découvert par hasard », raconte Pauline, des Amis de la Terre Drôme. Accordé par le maire d'Alixan, la commune concernée, il autorise Sesterce à implanter son premier data center lié à l'IA, d'une puissance minimale de 40 mégawatts (MW), dans la zone d'activité de Rovaltain, le long de la gare Valence TGV. L'entreprise marseillaise avait dévoilé ce projet en février 2025, avant d'en doubler la capacité envisagée à 80 MW neuf mois plus tard. « Mais, à part la puissance, les sommes investies et les emplois promis, aucune autre précision n'était donnée à la population », raconte Pauline, surprise que Sesterce obtienne aussi aisément ce permis de construire. Des associations locales, réunies dans le collectif Assez Data Center Rovaltain (AssezDC), foncent alors récupérer le dossier.

Permis suspendu

« Il y manquait des informations essentielles pour évaluer les nuisances environnementales et sanitaires du projet, poursuit Pauline. Nous ne comprenions pas non plus pourquoi il n'avait pas été considéré comme une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), soumise à autorisation. » Mi-février, AssezDC saisit donc le tribunal administratif de Grenoble (Isère) pour qu'il éclaircisse ces points. On attend toujours le jugement sur le fond. Le juge des référés a toutefois

suspendu le permis de construire dès la mi-juillet, pointant l'absence d'études d'impact environnemental. Sesterce a, ensuite, annoncé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État, mais cette suspension sonne déjà comme une victoire au moment où, aux États-Unis, les foyers de contestation se multiplient contre les data centers. Cet été, l'État de New York a même instauré un moratoire pour en limiter la prolifération. De quoi galvaniser les collectifs d'opposants qui émergent en France... comme à Fouju, en Seine-et-Marne, où se prépare le plus grand projet d'Europe (lire l'article principal). Jean-François Dupont, de France Nature Environnement, fustige notamment les 613 groupes électrogènes prévus en cas de panne de courant. « Ils fonctionneront au diesel et devront être testés chaque mois, note-t-il. Quid alors de la pollution

atmosphérique et du risque à stocker sur le site de grandes quantités de fioul ? »

Pollution possible

Mais c'est surtout le refroidissement des serveurs, enjeu clé de tout data center, qui inquiète. Pour ce faire, Campus IA ne prévoit pas de puiser dans les nappes, mais d'opter, comme souvent désormais, pour des techniques de refroidissement par l'air. En clair : 680 blocs froids – des climatiseurs industriels – refroidiront un fluide circulant dans une boucle fermée le long des serveurs. « De l'air chaud sera expulsé dehors », pointe Jean-François Dupont, qui craint un effet « îlot de chaleur » pour les zones alentour.

680 CLIMATISEURS POUR REFROIDIR LES SERVEURS

« Par ailleurs, ces technologies utilisent des fluides et des gaz frigorigènes à base de PFAS [les fameux polluants éternels], reprend-il. Des fuites sont toujours possibles. » Dans un avis rendu en avril, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Île-de-France estime ce risque à 15 tonnes de fluides perdus par an, et appelle à évaluer les effets sanitaires associés. Rien ne semble toutefois pouvoir freiner ce Campus IA soutenu par l'Élysée... En août, le préfet de Seine-et-Marne a donné son feu vert à la première phase du projet. « Nous préparons, nous aussi, des recours en justice, assureait, début septembre, Jean-François Dupont. Nous soupçonnons notamment Campus IA d'avoir scindé cette première phase en trois demandes d'autorisation distinctes afin de contourner la réglementation Seveso sur les sites industriels à risque. »



La start-up marseillaise Sesterce veut implanter un data center à Alixan (Drôme), dans ce bâtiment.

J. LO SCALZO/EPA-MAXPPP ; N. GUYONNET/HANS LUCAS- AFP

L'IMMOBILIER DE L'ÉTAT RISQUE D'ÊTRE BRADÉ

MARCHANDISATION Le Parlement a adopté cet été un projet de loi simplifiant la gestion et la vente par l'État de son patrimoine immobilier... et créant de nouveaux loyers pour les services publics. Malgré les inquiétudes que cela suscite, peu se sont élevés contre.

Voilà un texte qui n'a pas fait beaucoup de bruit. Promulguée au beau milieu de l'été, le 18 août dernier, la loi de modernisation de la gestion de l'immobilier de l'État doit entrer en application au plus tard le 1^{er} janvier 2027 (dans l'attente des décrets), sans que grand monde ne s'en préoccupe. Ce texte constitue pourtant un premier pas vers une forme de « privatisation » d'une partie de l'immense patrimoine immobilier public. Comment ? En confiant à une foncière publique, autorisée à réaliser des bénéfices, la charge de gérer et de vendre les biens qui lui auront été cédés en pleine propriété. Les administrations et les services publics occupant ces bâtiments et terrains paieront alors à cette dernière un loyer.

INTÉRÊTS CONTRADICTOIRES

Selon les promoteurs du dispositif, le nouvel établissement public doit adopter une stratégie de long terme comparable à celle des grandes foncières œuvrant en France – aux premiers rangs desquelles Altarea, Cofinimmo, Gecina ou encore Icade. Une partie du personnel pourra d'ailleurs être recrutée au sein de ces multinationales. Or, on sait que leur principal objectif est de verser des dividendes à leurs actionnaires, et non d'assurer le respect de l'intérêt général et des usagers ! Un exemple avec les grands réseaux d'Ehpad en France. Leur immobilier est aujourd'hui majoritairement géré par ces sociétés privées, qui perçoivent en contrepartie de juteux loyers, au détriment de la qualité des prestations rendues aux résidents, comme chez Orpea/Emeis. Rappelons aussi l'histoire de la foncière publique Icade, filiale de la Caisse des dépôts. Issue d'une première structure publique, elle avait pour mission de « moderniser », à partir de 2003, la gestion de ses biens (habitations et locaux professionnels). Entre-temps privatisée, elle s'est surtout débarrassée des logements sociaux pour se recentrer sur les bureaux, plus rentables... Elle a appauvri, au passage, la Caisse des dépôts, d'après un rapport de la Cour des comptes.

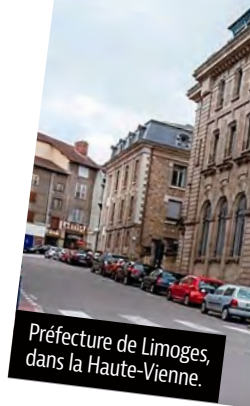
La nouvelle loi concerne les bâtiments et terrains des ministères (hormis ceux de la Défense), ceux utilisés par les services publics (cités administratives, centres d'impôt, etc.), les préfectures et sous-préfectures (quand elles appartiennent à l'État), les bureaux des autorités et des agences de contrôle, ou encore des lieux culturels. Soit environ 96 millions de m² bâtis et 40 000 km² de terrain au total. Un ensemble qui pèserait des centaines de milliards d'euros.

Malgré les craintes que cette loi soulève, l'immense majorité des députés l'ont votée sans trop s'inquiéter. Selon Thomas Cazenave (Renaissance), chargé par le gouvernement de défendre le texte, cette piste n'a que des vertus : professionnaliser et faire monter en compétences les agents s'occupant de la gestion des actifs ; mieux répondre aux besoins des utilisateurs ; assurer des investissements importants grâce aux revenus des loyers payés par les services publics – notamment pour financer leur transition énergétique.

LIQUIDATION À BAS PRIX ?

Notons que lors du vote, seule La France insoumise s'est opposée au texte (tous les autres groupes politiques, y compris le Rassemblement national, l'ont adopté). Ainsi qu'une poignée de parlementaires, notamment Emmanuel Maurel (Gauche démocrate et républicaine), membre de la Commission des finances à l'Assemblée nationale. Ce député a déposé un examen de rejet du texte dès janvier 2026, dénonçant la marchandisation de milliers de bâtiments administratifs et de logements publics. Il s'inquiète d'une liquidation à bas prix du patrimoine commun et fustige la hausse du coût des services publics que causerait un alignement des futurs loyers de l'État sur ceux du privé... On aimerait croire qu'il n'en sera rien. Et l'on regrette, d'ores et déjà, qu'un large débat n'ait pas pu être organisé autour de cet enjeu majeur. Espérons, au moins, que les députés conserveront un droit de regard sur les futures décisions stratégiques de la foncière publique.

■ ÉLISA OUDIN





Cité administrative de Lille, dans le Nord.

Les services publics bientôt simples locataires

Des centres des finances aux équipements culturels en passant par les préfectures et ministères ou bâtiments techniques... une majeure partie des biens immobiliers de l'État vont devenir la propriété du nouvel établissement public foncier industriel et commercial, en principe à partir du 1^{er} janvier 2027. Ce dernier aura la charge de les administrer, afin de générer des revenus financiers. Et pourra, dans l'exercice de cette mission, organiser leur cession.



Site de Castéja à Bordeaux, en Gironde.

Le modernisateur zélé et l'opposant antilibéral

Ils se sont affrontés en commission des finances de l'Assemblée nationale. Thomas Cazenave (à gauche), ex-député Renaissance et ex-ministre délégué des Comptes publics dans les gouvernements Borne et Attal, était en service commandé pour l'exécutif, afin de défendre la proposition de modernisation de la gestion de l'immobilier de l'État. À l'opposé, Emmanuel Maurel, député Gauche démocrate et républicaine (à droite), a déposé un amendement de rejet de la loi...



Je veux

DE LA TECH AU TOP

Au menu ce mois-ci, des tablettes, des enceintes nomades, des kits CPL et des ultraportables, pour un équipement aux petits oignons.

■ RUBRIQUE COORDONNÉE
PAR CAMILLE GRUHIER



Peu encombrantes, les tablettes sont pratiques au quotidien.

Tablettes tactiles

Un écran bon à tout faire

Regarder des films, des photos, naviguer sur Internet ou bien lire la presse... la tablette tactile, c'est un écran confortable et léger pour de multiples usages.

Plus grande qu'un smartphone, plus légère qu'un ordinateur portable, la tablette a trouvé sa place dans notre quotidien. Samsung et Apple sont les principaux acteurs du marché, mais d'autres fabricants se font entendre avec des appareils au bon rapport qualité-prix. Ainsi, notre sélection permet de comparer les performances globales des très onéreuses

iPad et Galaxy Tab (de 849 à 1319 €) à celles des références plus abordables de Xiaomi, Lenovo, OnePlus et Honor (de 289 à 651 €). Les deux modèles les moins chers sont dotés d'un processeur plus basique qui limite leurs performances (★). Et difficile d'espérer des photos et des vidéos mieux que passables pour ces quatre tablettes à prix contenus.

8 TABLETTES TACTILES



1 APPLE
IPAD AIR 11"
2025



2 APPLE
IPAD AIR 2026
13"



3 SAMSUNG
GALAXY TAB S11
ULTRA



4 SAMSUNG
GALAXY TAB S11



5 XIAOMI
PAD 8 PRO



6 LENOVO
IDEA TAB PRO
GEN 2 13"



7 ONEPLUS
PAD GO 2



8 HONOR
PAD 10

Prix (€)	1319	1019	1249	849	651	579	289	300
Performances	★★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★	★
Qualité de l'écran	★★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★
MULTIMÉDIA								
Appareil photo avant/arrière	★★/★★	★★/★★	★★/★★	★★/★★	★/★★	★/★	★/★	★/★
Qualité des vidéos arrière/frontales	★★★/★★	★★★/★★	★★★/★★	★★★/★★	★/★	★/★	★/★	★/■
Appréciation	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★	★★
BATTERIE								
Après 30 minutes de charge	7h44	3h18	4h35	6h02	4h29	2h50	3h44	3h30
Moyenne vidéo et navigation web	16h44	12h02	12h28	13h27	13h43	12h38	13h47	13h25
Appréciation	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★
APPRÉCIATION GLOBALE	17,6/20 ★★	16,4/20 ★★	16/20 ★★	16/20 ★★	15/20 ★★	14,5/20 ★★	13,8/20 ★★	13,4/20 ★★
CARACTÉRISTIQUES								
Poids (g)	441	614	692	467	487	599	594	538
Stylet fourni	-	-	●	●	-	●	-	-
Diagonale écran (Pouce)	11,1	12,9	14,6	10,9	11,2	12,9	12,1	12,1
Capacité annoncée (Go)	256	128	256	128	256	128	128	256

MIXMEDIA/ISTOCK; PICTOS NOUN

Enceintes nomades

Monte le son !

Dotées d'une batterie, ces petites enceintes permettent d'écouter de la musique plus agréablement sans prendre trop de place dans vos bagages.

Voici huit références fonctionnant sur batterie récemment testées en laboratoire. Nous les avons sélectionnées car elles offrent un bon compromis entre encombrement et qualité sonore. Notre évaluation, assez sévère, ne leur attribue qu'une ★ sur le second point, mais c'est surtout parce qu'elles se montrent, en la matière, forcément moins performantes que leurs cousines plus volumineuses. Nos mesures permettent de déceler les éventuels défauts majeurs dans la restitution audio, dont témoigneraient la courbe de réponse (fréquence

de coupure basse et haute, fluctuation) et le taux de distorsion (dégradation du son en fonction du volume).

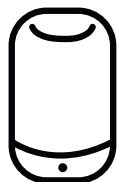
Approuvées par notre jury

Un jury compare ensuite ces enceintes à plusieurs modèles de référence, puis entre elles. L'avis de nos experts, qui évaluent la restitution du spectre de fréquences, la précision du son et sa dynamique, s'avère primordial. Ici, pas d'inquiétude : vous en aurez pour vos oreilles. Et vous pourrez aisément changer ces appareils de pièce ou les emporter en week-end. La Bose SoundLink Flex

Les huit modèles ici choisis offrent un son satisfaisant.

(2^e génération) et la Marshall Emberton III sont particulièrement compactes. Les autres, avec leur poids contenu (de 1 à 1,5 kg), restent faciles à transporter. Exception faite de la Bose SoundLink Flex et de l'Ultimate Ears Everboom (★), elles affichent une excellente autonomie. Enfin, toutes sont simples à utiliser : la connexion Bluetooth avec votre smartphone est un jeu d'enfant.

8 ENCEINTES NOMADES



	1 SONY ULT FIELD 3	2 JBL CHARGE 6	3 LG XBOOM BOUNCE	4 BOSE SOUNDLINK PLUS	5 BOSE SOUNDLINK FLEX (2 ^e GÉNÉRATION)	6 FRESH 'N REBEL BOLD L3	7 MARSHALL EMBERTON III	8 ULTIMATE EARS EVERBOOM
Prix (€)	130	150	160	280	110	130	180	280
QUALITÉ AUDIO/MESURES LABO								
Courbe de réponse	★★	★	★	★	★	■	★	★
Pression acoustique pour 0,5% de distorsion	★	■	■	★	★★	■■	■■	■■
Pression acoustique pour 5% de distorsion	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★
QUALITÉ AUDIO/TEST D'ÉCOUTE								
Rendu du spectre	★	★★	★	★	★	★	★	★
Détail/Dynamique	★/★	★/★	★/★	★/★	★/★	★/★	★/★	★/★
Capacité à reproduire un fort niveau sonore	★★	★★	★★	★	★	★	★	★★
APPRÉCIATION	★	★	★	★	★	★	★	★
Autonomie de la batterie	20h01/★★★	21h06/★★★	27h26/★★★	23h44/★★★	9h26/★	18h32/★★★	16h31/★★★	10h49/★
APPRÉCIATION GLOBALE	13,1/20 ★★	12,9/20 ★★	12,8/20 ★★	12,7/20 ★★	11,6/20 ★	11,5/20 ★	11,4/20 ★	11,4/20 ★
CARACTÉRISTIQUES								
Dimensions l x H x P (cm)	26 x 11 x 8	23 x 10 x 10	27 x 10 x 9	24 x 11 x 9	20 x 9 x 5	34 x 11 x 11	16 x 7 x 8	11 x 21 x 9
Volume (cm³)	2265	2132	2378	2149	964	3954	815	2097
Poids (kg)	1,1	1	1,4	1,5	0,6	1,1	0,7	1
Port USB pour charger une source externe	●	●	●	-	-	-	-	-

Kits CPL

Internet par les prises électriques

Le réseau électrique de votre domicile est capable de diffuser une connexion internet dans toutes les pièces, à la place ou en complément du wifi.

Si vous ne disposez pas d'une bonne connexion wifi partout dans votre logement, le courant porteur en ligne (CPL) est susceptible de vous intéresser. Avec cette technologie, vous ne devrez pas tirer des câbles Ethernet pour relier vos imprimante, ordinateur, etc., à Internet. Elle fait en effet transiter les données informatiques par votre réseau électrique. Concrètement, il suffit de raccorder un adaptateur CPL à votre box (source d'arrivée du web au domicile) via un câble Ethernet (RJ45). Ensuite, branchez un autre adaptateur CPL à une prise dans une autre pièce et reliez-le, toujours en Ethernet, à la machine que vous

souhaitez connecter au Web. Il est possible de raccorder ainsi plusieurs équipements, et également de les coupler entre eux au sein du réseau domestique ainsi créé. Vous serez alors en mesure, par exemple, de transférer des fichiers d'un PC à l'autre.

Bornes relais wifi

Sachez que plus la distance avec le routeur augmente, plus le débit chute. De même, plus il y a de boîtiers CPL, plus le débit moyen diminue. Certains servent, en outre, de bornes relais wifi. Ils permettent de capter l'Internet sans fil en tirant profit des meilleurs débits. Pratique pour votre tablette tactile ou votre

Une bonne solution si votre connexion wifi n'est pas optimale dans toutes les pièces.

smartphone ! Vous manquez de prises électriques ? Vous apprécierez les kits CPL «reproduisant» celle qu'ils monopolisent : vous pouvez y brancher tout ce que vous voulez, mais aussi une rallonge ou une multiprise, comme sur une prise murale classique. Enfin, notez que les adaptateurs sont totalement compatibles d'une marque à l'autre.

8 KITS CPL



	1 TP-LINK TL-WPA8635P KIT	2 TP-LINK G.HN2400	3 TP-LINK TL-PA7019P KIT	4 TP-LINK TL-PA8015P KIT	5 NETGEAR PLP2000-100FRS	6 MERCUSYS MP510 KIT	7 STRONG PL1000S DUO	8 METRONIC/LEA DUO NETSOCKET 600
Prix (€)	140	140	80	90	120	50	90	65
Débit CPL sur circuit contrôlé	★★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★	■
Perte de débit CPL avec perturbations	■	★★	■	★	★	■	■ ■	★★★
Performance connexion wifi	★★★	★★★	n.a.	n.a.	n.a.	★★	n.a.	★★
Consommation électrique	■	■ ■	★★	■	★	★	★★	★★
Commodité d'emploi	★★	★★	★★	★★	★	★★	★	★★
Richesse fonctionnelle	★★★	★★★	★★★	★★★	★★	★	★	★
APPRÉCIATION GLOBALE	14,9/20 ★★	14,9/20 ★★	14,8/20 ★★	14,3/20 ★★	13,8/20 ★★	13,7/20 ★★	12,5/20 ★★	11,5/20 ★
CARACTÉRISTIQUES								
Boîtier CPL : nombre de ports Ethernet	1	2	1	1	2	1	1	1
Boîtier CPL : prise femelle de courant (gigogne)	●	●	●	●	●	●	●	●
Boîtier CPL + wifi : nombre de ports Ethernet	3	1	n.a.	n.a.	n.a.	1	n.a.	2
Boîtier CPL + wifi : prise femelle de courant (gigogne)	●	●	n.a.	n.a.	n.a.	●	n.a.	-
Boîtier CPL + wifi : gestion du Wi-Fi 5 GHz	●	●	n.a.	n.a.	n.a.	-	n.a.	-
Débit port Ethernet	Gigabit	Gigabit	Gigabit	Gigabit	Gigabit	Gigabit	Gigabit	10/100
Nombre de câbles Ethernet livrés	2	2	2	2	2	1	2	2

Ultraportables

Apple enfin abordable

Ces huit modèles affichent de bonnes performances, mais Apple se distingue pour la qualité de ses webcams et, pour la première fois, sur... les prix !

Incroyable mais vrai : Apple, réputé depuis toujours pour les tarifs élevés de ses appareils, se positionne désormais en bon, voire en très bon rapport qualité-prix. Son MacBook Air 13 pouces 2026 à 1200 € (le coût moyen des modèles de cette sélection) est de loin le meilleur. Et son MacBook Neo à 799 €, qui s'est pourtant renchéri de 100 € depuis son lancement en mars 2026, constitue une excellente affaire. Outre la qualité notable de leur webcam, ces deux ultraportables démarrent en 10 secondes et disposent d'un bel écran. Et concernant le reste (multimédia, son, etc.), le MacBook Air surpasse tous les autres, et le Neo les talonne ou les dépasse.

Si l'Acer Swift Go casse les oreilles quand on regarde un film ou qu'on écoute de la musique, il affiche des performances globales satisfaisantes. Tout comme le Lenovo Yoga Slim, mais pour moins cher (1070 € contre 1400 €) et avec, en prime, un écran tactile réactif qu'on adopte rapidement au quotidien.

Une autonomie satisfaisante

Par contre, le Lenovo IdeaPad nous a moins convaincus. Notez par ailleurs que ces huit ordinateurs offrent une bonne autonomie. Avec 9 h 18 en navigation et 9 h 40 en lecture de streaming vidéo,



Apple baisse les prix, pas la qualité !

le Neo est celui qui obtient le plus « mauvais » résultat. C'est aussi celui qui possède la capacité de stockage la plus faible (256 Go contre 512 Go pour les sept autres). Deux sacrifices inévitables permettant de proposer un prix au minimum 30 % inférieur à la moyenne.

8 ULTRAPORTABLES



	1 APPLE MACBOOK AIR	2 ACER SWIFT GO 14 AI OLED SFG14-I71	3 LENOVO YOGA SLIM 7i GEN 11	4 APPLE MACBOOK NEO	5 DELL XPS 13 (DX13260)	6 DELL 145 (DS14265)	7 SAMSUNG GALAXY BOOK6	8 LENOVO IDEAPAD 5i 2-IN-1 GEN 11
Prix (€)	1200	1400	1070	799	1150	1200	1650	1310
PERFORMANCES								
Temps de démarrage (s)	10	15	13	10	17	15	14	19
Multimédia	★★★	★★★	★★	★★	★★	★★	★★	★★
Appréciation	★★★	★★	★★	★★	★	★★	★★	★★
Qualité d'affichage	★★★	★★	★★	★★★	★★	★★	★	★
Qualité du son	★★	■	★	★	★	★	★	★
FACILITÉ D'EMPLOI								
Qualité du clavier	★★	★★	★★	★★	★★	★★	★	★★
Qualité du pavé tactile	★★	★	★★	★	★★	★★	★★	★
Qualité de la webcam	★★★	■■	■	★	★	■	■	■
Appréciation	★★	★	★★	★★	★★	★★	★	★★
Autonomie	★★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★★	★★★
APPRECIATION GLOBALE	16/20 ★★	14,1/20 ★★	13,9/20 ★★	13,7/20 ★★	13,5/20 ★★	13,3/20 ★★	13,3/20 ★★	13/20 ★★
CARACTÉRISTIQUES								
Diagonale d'écran (pouces)	13,6	14	14	13	13,4	14	14	14
Résolution d'écran (pixels)	2560 x 1664	1920 x 1200	2880 x 1800	2408 x 1506	2560 x 1600	1920 x 1200	1920 x 1200	1920 x 1200
Processeur/RAM (Go)	Apple M5/16	Intel Core Ultra 5325/16	Intel Core Ultra 5 226V/16	Apple A18 Pro/8	Intel Core 5320/8	AMD Ryzen AI 5430/16	Intel Core Ultra 5325/16	Intel Core Ultra 5322/16
Stockage annoncé (Go)	512	512	512	256	512	512	512	512

VERISURE Le juteux business de la peur

STRATÉGIE Le leader européen de la télésurveillance a mis au point un système de vente d'une efficacité redoutable, qui lui assure une rentabilité démentielle... mais coûte cher à ses clients et lessive ses collaborateurs.

O n n'est pas loin du braquage à grande échelle ! En quelques années seulement, Verisure a fait main basse sur une grande partie du marché de la télésurveillance. Avec plus de 1 million de clients en France, soit 4 fois plus qu'il y a 10 ans, le groupe est devenu le numéro 1 de la protection du domicile, dans l'Hexagone comme en Europe. Du côté de ses finances aussi, tout va très bien. Sa croissance insolente, de l'ordre de 13 % par an, lui a permis, en 2024, de générer un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros, soit trois fois plus qu'une décennie auparavant. Ce succès, Verisure le doit à son modèle, parfaitement huilé, et notamment à l'un de ses piliers : l'abonnement. Car si chaque nouveau client acquiert le matériel (les caméras, les détecteurs de mouvement, les capteurs d'ouverture de porte, etc.), il s'engage surtout à payer chaque mois plusieurs dizaines d'euros afin de bénéficier de la surveillance de son logement et de l'intervention d'un agent, à distance ou sur place, en cas de détection d'une intrusion. Or, ces forfaits rapportent gros à Verisure. Selon son dernier rapport annuel, le panier moyen pour ces prestations s'élèverait à 45,60 € par mois, sur lesquels Verisure gagnerait pas moins de 33,10 €, soit une marge opérationnelle de plus de 70 %. Un chiffre fou qui, selon Grégoire Charroyer, expert en création d'entreprise, fait de Verisure l'une des firmes « *les plus rentables d'Europe* ». L'autre point fort de cette société, c'est son taux de rétention, autrement dit sa capacité à garder ses clients le plus longtemps possible. En 2024, seuls 7,4 % d'entre eux ont mis un terme à leur

contrat, un pourcentage très faible comparé à d'autres services fonctionnant sur abonnement. Surtout, ils resteraient extrêmement longtemps : 15 ans, en moyenne ! Cette longévité hors norme s'explique, bien sûr, par le fait que les consommateurs ont intrinsèquement des réticences à abandonner un prestataire pour un autre, et d'autant plus quand ce changement touche à un sujet sensible comme la sécurité de la famille.

Un budget marketing gigantesque

Verisure est allé encore plus loin en instaurant des processus destinés à fidéliser ses clients. Le premier consiste à vendre son matériel – contrairement à la plupart des autres entreprises du secteur qui, elles, le louent. Conséquence ? Une personne souhaitant quitter Verisure se retrouve avec un équipement quasiment inutilisable sur les bras, qu'elle aura elle-même à désinstaller et dont elle devra se débarrasser. De quoi réfléchir à deux fois avant de passer à l'acte. Le deuxième levier, c'est une puissante stratégie de rétention. Dès qu'un consommateur montre des velléités de départ, un téléopérateur le contacte afin de le retenir, le plus souvent en lui accordant un rabais. La démarche est d'ailleurs tellement intégrée que certains particuliers n'hésitent pas à envoyer régulièrement à Verisure une demande de résiliation dans l'unique but de se voir octroyer une ristourne.

Au-delà de la fidélisation, Verisure affiche de grandes ambitions en matière de recrutement de nouveaux clients. Sur ce plan-là également, le leader des sociétés de télésurveillance se démarque de ses rivaux. D'une part, en consacrant au marketing un budget gigantesque.

Pour recruter de nouveaux clients, Verisure envoie une armée de jeunes commerciaux sur le terrain.



Abonnement



Les tarifs Verisure volent haut

Chez tous les acteurs du secteur, le montant de l'abonnement varie selon la configuration des lieux et les prestations. Toutefois, celui-ci est globalement plus élevé pour Verisure. C'est ce que nous avons pu vérifier grâce aux quelque 2 800 réponses à notre enquête de satisfaction

(lire p. 59). Nous avons ainsi calculé que les clients Verisure payaient, en moyenne, 52,10 € par mois, contre 37,70 € pour ceux d'Orange maison protégée, qui propose le forfait le moins cher. Certes, les services inclus diffèrent, mais l'écart est loin d'être négligeable.

	ORANGE MAISON PROTÉGÉE	NEXCUR	HOMIRIS	IMA PROTECT	SECTOR ALARM	VERISURE
PRIX MENSUEL (en €)	37,70	37,80	40,70	44,70	45,60	52,10

Publicités, partenariats, contenus sur les réseaux sociaux et lancement régulier de nouveaux services (brouillard anti-cambriolage, détection de mouvement autour du logement, protection des personnes en dehors du domicile...): tous les moyens sont bons pour que la marque Verisure s'imprime dans l'inconscient du grand public.

Forcing en porte-à-porte

Mais surtout, alors que ses concurrents prospectent par téléphone et nouent des accords avec des distributeurs partenaires (banques, assureurs, fournisseurs d'accès à internet, etc.), Verisure mise, lui, sur une armée de commerciaux répartis sur tout le territoire. Leur mission: se rendre chez les prospects dans le but d'y effectuer des «bilans sécurité», d'établir des devis et, évidemment, de faire signer des contrats et d'installer le matériel. Une partie de ces visites sont sollicitées par les particuliers eux-mêmes, après avoir vu un spot publicitaire par exemple. C'est ce que Verisure appelle les «rendez-vous marketing». Néanmoins, la

majeure partie du temps de ses collaborateurs est consacrée à la «vente directe» – en d'autres termes, à du porte-à-porte.

Les exigences élevées de Verisure rendent le métier difficile. Les nouveaux venus, souvent jeunes et peu expérimentés, doivent se contenter d'une formation de trois jours pour découvrir le matériel et les process avant d'être envoyés sur le terrain, sans réel accompagnement. «On leur

VERISURE; J. CLAIR/LE COURRIER DE L'OUEST-MAXPPP; NOUN PROJECT

▶ assigne des objectifs très ambitieux : quatre ventes le premier mois, six le suivant, huit le troisième. Et encore, ça, c'est au début. Beaucoup se rendent vite compte qu'ils seront obligés d'en réaliser entre 12 et 15 par mois s'ils veulent gagner correctement leur vie», constate Hamel Chaker, déléguée syndicale Sud Solidaires chez Verisure. «Afin d'atteindre les chiffres qui leur sont fixés, ils n'ont souvent pas d'autre choix que de travailler six jours par semaine, de 9 à 22 heures, et de faire du forcing pour que les particuliers signent», ajoute-t-elle.

Jugés au nombre de contrats signés

Selon la syndicaliste, la situation ne ferait qu'empirer, Verisure ayant tendance à revoir les volumes à la hausse et à baisser le montant des commissions. De plus, elle déplore la culture de la rentabilité qui y règne. «Beaucoup de managers ne jugent leurs commerciaux qu'au nombre de contrats obtenus, à tel point que certains sont humiliés devant l'équipe quand ils n'effectuent pas assez de ventes ou se voient retirer des contacts clients dès lors qu'ils ont eu l'audace de refuser un rendez-vous tard le soir ou un jour férié», souligne-t-elle. Conséquence ? Une bonne partie des vendeurs quittent le groupe plus tôt qu'ils ne l'avaient imaginé au départ, soit de leur propre chef, essorés par la pression, soit poussés vers la sortie, faute de performances satisfaisantes. Pour compenser ce turnover important, Verisure recrute à tout va. Partout, les offres d'emploi de commercial fleurissent, avec de belles promesses à la clé, telles qu'une «formation complète ouverte à tous, quels que soient sa formation ou son diplôme», un «accompagnement des commerciaux au quotidien», une «rémunération mensuelle



Verisure compense un fort turnover par des recrutements à tout va, avec des promesses exagérées à la clé.

de 2500 à plus de 4500 € brut», ou encore des avantages séduisants comme la voiture de fonction, le prêt d'un smartphone et la possibilité, s'agissant des meilleurs vendeurs, de gagner des cadeaux ou des voyages, ce qui est bien loin de la réalité.

De gros enjeux pour l'avenir

Recrutement à tour de bras, budget marketing démesuré, pression sur les commerciaux, rétention à tout prix... la machine Verisure avance à plein régime ! Et, sur le papier, ça marche. Au premier trimestre 2026, la firme annonçait encore des résultats «historiques, au-delà des attentes», poussés par un marché florissant, en hausse de 10 % par an en moyenne, que rien ne semble pouvoir réfréner. Cet attrait des Français pour la télésurveillance s'explique notamment par l'évolution du matériel, toujours plus perfectionné et plus facile à poser, ainsi que par la diversification des services proposés (détection incendie et inondation, assistance aux personnes fragiles, sécurisation des individus en dehors du foyer...). Enfin, si le nombre de cambriolages demeure stable, le sentiment d'insécurité, lui, ne cesse de croître, dopé par la montée des incivilités et la mise en lumière de nouvelles formes de délinquance comme les *home-jackings*, les kidnappings et les demandes de rançon. L'avenir de ce secteur est d'autant plus radieux qu'avec seulement 8 % des ménages équipés, la France accuse un retard par rapport au reste de l'Union européenne (15 %) et aux États-Unis (25 %). Verisure l'a bien compris et espère conquérir un maximum d'autres clients.

■ CYRIL BROSSET

Conseils



Faut-il craquer pour la télésurveillance ?

Le choix d'un système de protection dépend de nombreux critères, au premier rang desquels la valeur des objets à surveiller. Si celle-ci est faible, le nombre d'accès à votre logement, limité, et l'environnement, plutôt urbanisé, des caméras et/ou une alarme indépendante

peuvent suffire. Autre piste : investir dans des systèmes de protection tels que des volets, une porte blindée, un allumage automatique des lumières, etc. Et si la télésurveillance s'avère la solution la plus adaptée, prenez le temps de multiplier les devis et comparez les offres avant de vous engager.

S. MAHE/REUTERS, NOUÏN PROJECT

Enquête de satisfaction

À QUI PROFITE L'ANGOISSE ?

Vous êtes tenté par les services que proposent les sociétés de télésurveillance ? Pour vous aider à faire votre choix, nous avons demandé aux abonnés à notre newsletter de nous donner leur avis sur six prestataires parmi les plus connus.

Des cambriolages dans le voisinage ou une tentative d'intrusion à leur domicile, voilà ce qui a poussé 56 % des participants à notre enquête à se doter d'un système de protection. Rien de tel que la peur pour convaincre les Français de recourir aux services d'une société de télésurveillance... Seulement 2 % disent avoir succombé au discours d'un démarcheur, et 20 % avoir répondu à une requête de leur assureur. In fine, la satisfaction est plutôt au rendez-vous. Effectivement, les notes globales de toutes les entreprises dépassent 8 sur 10. Néanmoins, quand on y regarde de plus près, les écarts ont tendance à se creuser.

✓ PRESTATIONS ELLES SE VALENT

Concernant le matériel et les services proposés, les différences restent minimes. Qu'il s'agisse

des dispositifs de détection des intrusions (capteurs, détecteurs), des outils de mise en fuite des malfaiteurs (alarmes, brouillard) ou de la qualité des photos et des vidéos, tous correspondent globalement aux attentes des clients. De plus, la majeure partie d'entre eux estiment que les systèmes sont faciles à utiliser et fiables.

✓ COÛT LE GRAND ÉCART

Le montant moyen de l'installation, matériel compris, est de 992 €. Toutefois, cet investissement de départ dépend de plusieurs critères : la configuration du logement, les équipements fournis et, bien sûr, le fait que ces derniers soient proposés à la location ou à la vente. Les sondés sont 39 % à assurer n'avoir rien déboursé lors de leur pose, alors qu'un quart d'entre eux a dû régler une facture de plus de 1000 €. Toutefois, ces sommes baissent par rapport à nos précédentes enquêtes.

Quant à l'abonnement, que les clients s'engagent à payer chaque mois, lui aussi varie beaucoup (lire p. 57). Au bout du compte, Verisure s'avère incontestablement la société de télésurveillance la plus chère du marché, alors qu'Homiris et IMA Protect offrent les meilleurs rapports qualité-prix.

✓ SERVICE GLOBALEMENT SATISFAISANT

Deux tiers des personnes ayant pris part à cette enquête ont eu un problème avec leur dispositif. Heureusement, dans la grande majorité des cas, les tracas sont mineurs. En tête des plaintes, la procédure de remplacement des piles des équipements (capteurs, détecteurs, clavier...). Selon le contrat souscrit, la société de télésurveillance est susceptible de s'en occuper, mais encore faut-il qu'elle le fasse bien. Or, ce n'est pas toujours le cas. Résultat : 71 % des clients Verisure affirment avoir

rencontré un souci de pile (contre 53 % chez IMA Protect et 52 % chez Homiris) ; 20 % ont également déjà subi des déclenchements intempestifs ; 19 %, des bugs ou des dysfonctionnements ; 15 %, des déconnexions du système. Finalement, seuls 9 % des répondants ont pu évaluer en conditions réelles la performance du service en cas d'intrusion. Bilan ? 89 % l'ont jugé opérant. Par ailleurs, les agents privés qui se sont rendus au domicile du client sont intervenus, en moyenne, en 21 minutes, ce qui correspondait, à 95 %, au délai contractuel. Enfin, 7 % des participants qui avaient fait installer un système de télésurveillance déclarent l'avoir retiré. Parmi eux, 39 % ont choisi de tout arrêter à cause de son prix élevé, et 23 % en raison d'un nombre important de pannes. Plus gênant, 17 % ont pris cette décision après avoir considéré que le dispositif n'était pas suffisamment efficace lorsqu'un intrus pénétrait dans leur propriété.

■ C. B. AVEC ISABELLE BOURCIER

► Comment nous procédons

► Un questionnaire a été envoyé le 7 avril 2026 aux abonnés à la newsletter de *Que Choisir*, et 2824 personnes y ont répondu. Si nos chiffres sont parlants, ils ne sont pas forcément représentatifs de la population française, les participants à notre enquête habitant plus souvent en maison que la moyenne (90 %, contre 57 %) et dans un logement plus grand (54 % résident dans plus de 120 m²).

	Satisfaction globale	Note sur 10	Appréciation	Dispositif de détection des intrusions	Dispositif de mise en fuite	Qualité des photos/vidéos	Facilité de pilotage du système	Qualité de fonctionnement (absence de pannes)	Gestion de la domotique	Coût du service	Absence de déclenchements intempestifs	Réactivité de la société de télésurveillance
HOMIRIS		8,8	★★	★★★★	★★	★	★★★★	★★★★	★★	★★	★★★★	★★★★
IMA PROTECT		8,7	★★	★★★★	★	★	★★★★	★★★★	★★	★★	★★★★	★★★★
NEXECUR		8,4	★★	★★	★	★	★★	★★	★	★	★★	★★
SECTOR ALARM		8,3	★★	★★	★	★★	★★★★	★★	★★	★	★★★★	★★
ORANGE MAISON PROTÉGÉE		8,2	★★	★★	★	★★	★★	★★	★★	★	★★	★★
VERISURE		8,1	★★	★★	★	★	★★	★★	★★	■	★★	★★

★★★★ très bon ★★★ bon ★ moyen ■ médiocre

Le courrier des lecteurs

PASSEPORT

Plateformes privées à prix fort

En effectuant une demande de passeport en urgence sur la plateforme de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), j'ai été dirigé sans m'en rendre compte vers celle de Facile-formalites.fr. Comme le temps pressait, j'ai pris l'option rapide qui, de mémoire, était facturée 50 €. En résumé, toutes les démarches devaient être réalisées à ma place, et la pièce d'identité devait arriver en un temps record. Au moment de clore ma commande, j'ai été rebasculé sur un site édité par Need Cars avec un montant à payer de... 145 €! Facile-formalites.fr ne fait donc que proposer un timbre fiscal à un prix presque doublé!

BERTRAND ROUCHETTE,
PAR COURRIEL

TRANSPORT DE PERSONNES

Course non honorée facturée

J'ai commandé à l'avance un VTC sur Uber. Le jour du rendez-vous, j'étais présent à l'heure dite à l'adresse de la prise en charge. Or, le chauffeur ne s'est pas présenté. La plateforme m'a facturé le montant de la course et des frais d'attente. Après contestation, seuls ces derniers m'ont été remboursés. Quel est mon recours?

J.-F. GUÉRIN, PAR COURRIEL

NOTRE RÉPONSE

Si vous étiez sur place à l'heure et au lieu convenus et que le chauffeur ne s'est pas présenté, vous pouvez contester la facturation de la course auprès d'Uber. Adressez un recommandé AR à la plateforme pour exiger une preuve de la présence du conducteur à l'horaire et à l'endroit indiqués. Elle doit aussi justifier qu'une tentative de contact, conforme aux conditions générales, a été effectuée⁽¹⁾. De votre côté, joignez toute pièce permettant d'établir que



vous étiez sur place (témoignages, données de localisation...). Si Uber n'apporte pas les éléments requis, réclamez le remboursement de la course⁽²⁾. Dans le cas où votre demande n'est pas satisfaite, contactez ANM Consommation, médiateur auprès de qui la société a adhéré.

(1) Art. 8.2.5 des conditions générales d'utilisation et art. 1353, al. 1^{er}, du Code civil.

(2) Art. 1302 du code précité.

ASSURANCE

Quand la Fnac force la main

Dernièrement, j'ai acheté un disque dur externe à la Fnac. Lors du règlement par carte bancaire, le vendeur m'informe qu'il y a une assurance dédiée à ce type de produits. Grâce à mon nom et mon numéro de téléphone, il me trouve dans le fichier clients. Je lui dis que je ne souhaite pas la prendre car j'ai déjà un abonnement Darty Max, qui fonctionne aussi pour la Fnac, vu qu'il s'agit du même groupe. « Vous ne la souscrivez pas puisque je ne vous réclame

pas votre RIB! », me répond-il, tout en m'indiquant que cette couverture est incluse dans le montant à payer et que, sur la facture, son coût sera déduit du prix de l'article. L'employé me demande alors de lui communiquer un code reçu par SMS... qui correspond à ma signature électronique. Je suis dès lors engagée. Je lui avais pourtant parlé de l'arnaque SFAM et Hubside, mais il a fait semblant de ne rien entendre.

A. O., PAR COURRIEL



AVEC NOTRE DÉPARTEMENT D'INFORMATION JURIDIQUE

PAR EMMANUEL ESLIN, JULIA LE ROUX, LAURE LITTARDI, KRYSTELE MENSAH ILLUSTRATIONS : MUZO

COMPAGNIE AÉRIENNE

Volotea carbure au supplément kérosène

Le 10 avril dernier, Volotea a débité ma carte bancaire de 3,75 € sans mon consentement. Après réclamation, la compagnie m'a répondu qu'il s'agissait de frais supplémentaires de kérosène concernant un voyage effectué en janvier dernier. Je n'ai reçu aucune facture correspondante. Est-ce licite ?

B. C., BAYON-SUR-GIRONDE (33)

NOTRE RÉPONSE

Cette facturation n'est pas légale, quand bien même les conditions générales de vente du transporteur espagnol prévoieraient cette faculté. La loi impose que le tarif indiqué lors de l'achat prenne en compte toutes les taxes et les frais annexes⁽¹⁾. Il est par conséquent définitif⁽²⁾. La Commission européenne a rappelé ce principe, le 8 mai dernier,

en indiquant que les compagnies aériennes n'avaient pas le droit d'ajouter un « supplément carburant » sur un billet d'avion déjà acheté ; et ce même en cas d'une hausse significative du prix du kérosène⁽³⁾. Volotea a, depuis, renoncé à appliquer ce surcoût. Certes, la somme est modique (3,75 €!). Mais d'un point de vue juridique, elle doit vous être remboursée. Dans une telle situation, vous pouvez aussi, sans tarder, contester l'opération de paiement non autorisée auprès de votre banque⁽⁴⁾.

(1) Art. 23 du règlement UE n° 1008/2008 du 24/09/2008. (2) Cour de justice de l'Union européenne, affaire C-290/16 dite « Air Berlin » du 06/07/2017. (3) Communication de la Commission européenne C (2026) 3172 du 08/05/2026. (4) Art. L. 133-18 du Code monétaire et financier.

ÉTIQUETAGE

La vue qui baisse ?

Que ce soit sur les produits alimentaires, d'hygiène, de beauté ou d'entretien, j'ai l'impression que les industriels réduisent la taille des caractères de certaines informations figurant sur les emballages, telle la liste des ingrédients. Je me suis même demandé si ce n'était pas ma vue qui déclinait. J'ai consulté mon ophtalmo : elle n'avait pas baissé. Visiblement (!), plus on sensibilise les clients à la composition des articles, plus les fabricants tentent de les feinter.

CHANTAL NATELHOFF,
PAR COURRIEL

SITE DE RENCONTRES

Des profils loin de mes attentes

Abonnée au site de rencontres DisonsDemain, j'ai constaté qu'aucun des profils proposés ne correspondait à mes attentes. Je me suis donc rétractée dans les délais. Pourtant, les prélèvements continuent. Comment réagir ?

R. M., PAR COURRIEL

NOTRE RÉPONSE

D'abord, révoquez votre autorisation de prélèvement auprès de votre banque, afin d'éviter de nouveaux débits⁽¹⁾. Adressez ensuite une réclamation à Meetic, l'éditeur de DisonsDemain. N'hésitez pas à effectuer cette démarche via notre nouvelle plateforme Que Choisir Réclamations (Quechoisirreclamations.org). Si vous établissez que votre demande

de rétractation a été envoyée avant l'expiration du délai de 14 jours, la société doit cesser de vous ponctionner⁽²⁾. Vous ne payez que la part du service fourni jusqu'à la communication de votre décision, à la condition que vous ayez expressément accepté que la prestation commence avant ces fameux 14 jours, ce qu'est tenue de prouver Meetic⁽³⁾. Le reste doit vous être remboursé. Celle-ci s'expose, en outre, à une amende administrative⁽⁴⁾. Enfin, sachez que pour les contrats conclus en ligne depuis le 19 juin 2026,



vous avez le droit de changer d'avis, sans frais, directement sur le site du professionnel⁽⁵⁾.

(1) Art. L. 133-7 du Code monétaire et financier. (2) Art. L. 221-18, L. 221-22 et L. 221-27 du Code de la consommation. (3) Art. L. 221-25 du code précité. (4) Art. L. 242-13 du code précité. (5) Art. L. 221-21 du code précité.

Le courrier des lecteurs

DÉMARCHE

Effacement de données compliqué avec Leroy Merlin

66 Détentrice d'un compte client sur Leroymerlin.fr, j'ai demandé sa fermeture et sa suppression. L'enseigne a accusé réception de ma demande et m'a invitée à la confirmer, avant de me réclamer des éléments complémentaires. Après plusieurs requêtes, elle l'a enfin clôturé. Est-ce normal de devoir batailler autant ?

ELISABETH LESTOQUOV, LES LILAS (93)

NOTRE RÉPONSE

Non, il n'est pas normal que votre requête ait nécessité toutes ces démarches. Il faut toutefois distinguer la clôture d'un compte de l'élimination de ses données. Les conditions générales d'utilisation de Leroy Merlin indiquent que le client a la possibilité d'exiger la fermeture de son espace personnel à tout moment : une confirmation lui sera ensuite simplement adressée. Mais quand le consommateur souhaite en plus que toutes les informations le concernant soient effacées, il doit s'adresser au délégué à la protection des données (DPO) de l'enseigne⁽¹⁾. Sauf complexité particulière, la suppression



est effective dans le mois qui suit la réception de la demande (au plus tard). Dans le cas où vous n'avez pas fourni tout document permettant de prouver votre identité⁽²⁾, le fait que celle-ci n'ait pas abouti rapidement peut se justifier. Si rien n'explique ce blocage, vous pouvez saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

(1) Art. 51 de la loi n° 78-17 du 06/01/1978 et art. 17 du règlement général sur la protection des données (RGPD). (2) Art. 77 du décret n° 2019-536 du 29/05/2019.

CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Trop de fausses alertes

66 En complément de votre test sur les caméras de surveillance (QC n° 660), je vous fais mon retour d'expérience. Il manque un critère important : le traitement des fausses alertes déclenchées notamment par le passage d'un oiseau ou d'un papillon. Ces incidents conduisent souvent à ne pas utiliser le mode sirène et à déconnecter l'appareil pour ne pas être submergé de notifications. Vous devriez vérifier ce point dans vos prochains comparatifs, car acheter une caméra pour la débrancher ne présente aucun intérêt !

STÉPHANE GUILLLOU,
PAR COURRIEL

NOTRE RÉPONSE

La sensibilité de détection peut, en principe, être modifiée via les paramètres de réglages de l'appli avec laquelle les caméras sont pilotées.

LIVRAISONS

Paquet de carences chez Colissimo

66 Nous sommes en conflit avec Colissimo, qui n'assure pas le service demandé. Mon mari attendait de recevoir une montre. Le 16 juillet, il reçoit un avis d'absence, alors que ni lui ni moi n'avions bougé de la maison ce jour-là. Le lendemain, nouveau message du livreur. Le gardien aurait accepté un colis lié à une autre commande. Problème, il était parti en vacances. Or, là encore, j'étais chez moi. Heureusement, un voisin nous a alertés : le paquet avait été déposé devant la porte de la loge, sur le paillason. Voilà comment travaille Colissimo ! Et je ne vous parle que de ces deux livraisons, sachant que nous en avons eu d'autres au cours de cette année.

MARTINE BOUSTANY, PAR COURRIEL



LOCATION DE VOITURE

Gare au sanglier !

66 Au volant d'un véhicule loué chez Europcar, j'ai heurté un sanglier. J'ai signalé l'accident à la société, qui m'a déclaré dans un premier temps que les dégâts subis par l'automobile seraient pris en charge par l'assureur. Aujourd'hui, elle me réclame le paiement d'une franchise. Est-ce légitime ?

BADREDINE KADED, PAR COURRIEL

NOTRE RÉPONSE

Quand vous louez un véhicule, vous êtes responsable des dommages survenus pendant sa jouissance, sauf si vous prouvez que vous n'êtes pas fautif⁽¹⁾. La collision avec un animal ne suffit pas à le déterminer. De fait, tout élément complémentaire de nature à démontrer votre bon respect des règles de conduite peut être utile (vitesse maîtrisée, distance de sécurité respectée...). Les conditions générales d'assurances et de protections d'Europcar laissent à votre charge une franchise, somme qui n'est pas indemnisée par l'assureur⁽²⁾. Cependant, est susceptible d'être considérée comme abusive la clause d'un contrat de location qui n'offre pas au client la possibilité d'établir son absence de responsabilité⁽³⁾. Si vous êtes en possession de preuves adaptées, faites valoir votre réclamation auprès du service clients du loueur par lettre recommandée avec AR.

(1) Art. 1732 du Code civil. (2) Art. L. 121-1 du Code des assurances. (3) Art. L. 212-1 du Code de la consommation et recommandation de la Commission des clauses abusives n° 96-02, points n°s 14 et 22.

Communiquez-nous vos expériences de vie quotidienne :

Adressez vos courriers à Que Choisir Ensemble, 233, bd Voltaire, 75555 Paris cedex 11.
Par e-mail : Qce.link/temoignage

BIJOUTERIE

Bague égarée

Le bijoutier chez qui j'avais déposé une bague l'a perdue. Il me propose de la remplacer par une autre, mais celle-ci n'aura jamais la valeur sentimentale de celle qu'il a égarée. À ce titre, puis-je lui demander une indemnisation ?

BÉATRICE F., PAR COURRIEL

NOTRE RÉPONSE

Vous n'êtes pas obligée d'accepter sa proposition. Le bijoutier, en sa qualité de dépositaire, est tenu de prendre soin de votre bijou comme s'il en était le propriétaire. En cas de perte, sa responsabilité est engagée et vous avez le droit d'exiger un dédommagement à la hauteur des préjudices subis⁽¹⁾, matériel comme moral (valeur sentimentale).

Il vous appartient d'en apporter la preuve⁽²⁾. Le premier n'est pas difficile à prouver, il peut être établi à l'aide d'une facture, de l'attestation d'authenticité, du cours actuel du métal ou des pierres qui composent l'anneau... À l'inverse de la valeur sentimentale, qui, elle, est subjective. Elle sera donc bien plus délicate à apprécier et à évaluer. Cela dépendra de l'importance personnelle et affective ainsi que de l'éventuelle origine familiale de la bague égarée. Pour vous aider à estimer votre préjudice, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un avocat.

(1) Art. 1927 et 1932 du Code civil.

(2) Art. 1353 du code précité.



ALIMENTATION

Des poivrons qui viennent de loin

66 Dans mon magasin Auchan, à La Ferté-Saint-Aubin (45), je déplore de trouver en rayon des poivrons jaunes originaires de Nouvelle-Zélande placés à côté de poivrons rouges et verts importés d'Espagne. À l'heure du dérèglement climatique, ne serait-il pas temps de se passer de ces produits qui voyagent à travers le monde ? On incrimine le consommateur, mais si on ne les lui proposait pas, il ne les achèterait pas !

CHRYSTELLE BERGERARD, PAR COURRIEL

Loyers

Garder l'encadrement !

Si nous ne nous mobilisons pas, l'encadrement des loyers prendra fin au mois de novembre, après sept ans d'expérimentation. Alors que le logement représente aujourd'hui plus de 27% de la dépense des ménages, ce mécanisme est la seule protection existante pour les locataires des 70 communes où il est en vigueur. Il leur permet d'économiser jusqu'à 141 € par mois. Dans les villes concernées, un arrêté préfectoral fixe le loyer de référence médian à partir des données de l'Observatoire des loyers (date de construction du bien, emplacement, typologie...) et le loyer de référence majoré, augmenté de 20%. Celui-ci constitue le plafond légal à ne pas dépasser, sauf exceptions. Cette limite concilie à la fois la liberté des parties et les réalités du marché immobilier. Toutefois, 95% des annonces de logements étudiants ne la respectent pas, selon une étude de Que Choisir Ensemble. Une proposition de loi, adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale fin 2025, vise à pérenniser, étendre et assurer la bonne application de l'encadrement des loyers. Aux sénateurs de suivre cette voie le 21 octobre prochain...

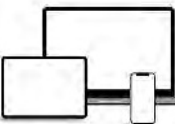
Abolir le dispositif au motif qu'il y a des abus reviendrait à abandonner étudiants et ménages aux revenus modestes à un marché qui leur est défavorable.



MARIE-AMANDINE STÉVENIN
PRÉSIDENTE DE QUE CHOISIR ENSEMBLE

Retrouvez les billets

de Marie-Amandine Stévenin
sur [QUECHOISIR.ORG](https://quechoisir.org)



A. LECOMTE

► ÉPANDAGE DE PESTICIDES

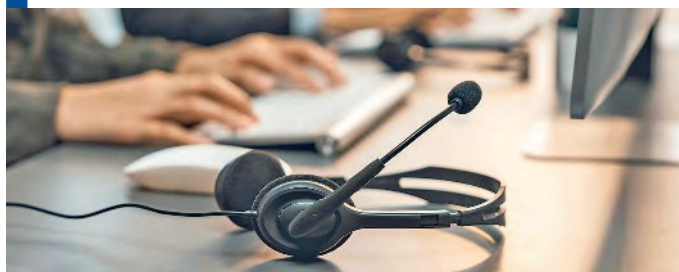
Belle victoire au Conseil d'État

Le Conseil d'État a prononcé, en juillet dernier, l'annulation des cinq arrêtés préfectoraux pris en 2022 et contestés par Que Choisir Ensemble. Ils entérinaient les chartes de « bon voisinage » du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre-et-Loire, du Loiret et du Loir-et-Cher. Or, ces accords, censés définir les règles d'application locales des pesticides, n'étaient pas à la hauteur des enjeux sanitaires posés par l'exposition des riverains à ces produits, et étaient parfois même illégaux. Le message adressé cet été par la plus haute juridiction administrative est clair. Il constitue un signal fort dans ce combat entrepris par plusieurs associations, dont Que Choisir Ensemble : l'information préalable des habitants en amont desdits épandages de pesticides à proximité des habitations se doit d'être réelle, accessible et précise ; faire usage d'un gyrophare lors de la pulvérisation ne peut être considéré comme une mesure d'information « préalable ». Cette décision aura un impact sur des contentieux similaires en sommeil.



► DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

La loi enfin en vigueur



Depuis le 11 août dernier, la loi sur le démarchage téléphonique s'applique à tous les professionnels de la prospection commerciale. Désormais, ils n'ont le droit de vous appeler qu'avec votre accord préalable (sauf si vous avez un contrat en cours). Que Choisir Ensemble a participé à la consultation du gouvernement sur le décret d'application. Nous avons veillé à la création de règles protectrices pour les consommateurs : ainsi, toute entreprise est tenue d'obtenir votre consentement par écrit avant de vous contacter. Il est alors valable un an maximum, non renouvelable tacitement, et il faut que le document indique les tranches horaires et l'identité de la société pour laquelle sont effectués les appels. Enfin, vous devez pouvoir le révoquer à tout moment. Que Choisir Ensemble vérifiera si la loi est bien respectée et, surtout, si elle réduit le nombre d'appels non souhaités.

► URGENCE AGRICOLE

Que Choisir Ensemble se mobilise

Alors que le projet de loi d'urgence agricole suscitait déjà de vives inquiétudes en accélérant la création de mégabassines, les lobbies du secteur ont fait monter les enchères dans un contexte marqué par les prochaines élections sénatoriales et présidentielles. Résultat, la loi, promulguée en août dernier, réduit encore les contraintes applicables aux retenues d'eau et affaiblit la protection des sources d'eau potable. Pire, elle augmente le « poids » des agriculteurs dans les instances régionales

en charge de la protection de l'eau, au détriment des ONG et des collectivités territoriales. Enfin, elle réautorise deux pesticides nocifs pour les pollinisateurs, pourtant interdits depuis des années ! Après s'être mobilisée lors des débats, grâce à son réseau d'associations locales et à des campagnes d'information dans la presse régionale, Que Choisir Ensemble poursuit son action, afin d'obtenir des textes d'application plus protecteurs contre les pollutions, notamment agricoles.

► CRÈMES SOLAIRES NON CONFORMES

Saisie de l'Arcom

Au vu des résultats alarmants de nos tests sur des crèmes solaires vendues sur les sites Temu, Shein et AliExpress (QC n° 660, p. 5), Que Choisir Ensemble a saisi l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), le 8 juillet dernier. Nous en avons aussi informé la Répression des fraudes. Nos analyses révélaient des soins

Sanctionner les sites concernés

non conformes à la réglementation européenne applicable aux cosmétiques. Leur commercialisation est, de fait, susceptible de constituer une diffusion de contenus illicites au sens du Règlement

européen sur les services numériques (Digital Services Act, ou DSA).

En tant que très grandes plateformes en ligne, Temu, Shein et AliExpress sont en outre soumises à des obligations renforcées : elles doivent notamment identifier, évaluer, prévenir et réduire les risques systémiques liés à la diffusion de contenus illicites et à la vente de produits non conformes. Ce qui n'est pas le cas avec la présence massive, persistante et facilement accessible de ces crèmes solaires. Que Choisir Ensemble demande donc à l'Arcom d'examiner ces pratiques et, le cas échéant, de les sanctionner – nous souhaitons notamment que l'accès aux sites concernés soit temporairement restreint.



LITIGES RÉSOLUS

... par les associations locales
(AL) Que Choisir Ensemble

Un site têtù

Le colis que M^{me} E. a commandé est arrivé endommagé et incomplet. Elle contacte le site marchand qui accepte de le reprendre, avec un remboursement sous cinq jours. Accord confirmé par e-mail. Mais rien ne se passe, même après plusieurs appels et une mise en demeure. L'AL d'Orléans est sollicitée. Plus que le montant dû (55,95 €), c'est le comportement du vendeur que M^{me} E. déplore. Un courrier de l'AL règle tout : une semaine plus tard, la somme est virée sur le compte de la consommatrice.

► QUE CHOISIR ENSEMBLE D'ORLÉANS (45)

Annulation indemnisée

Sur prescription médicale, M. G. réserve un logement dans un établissement thermal auprès d'une agence ValVital. Il dépose un chèque de 31740 € et souscrit une assurance annulation chez Gritchen Affinity (79,35 €). Le moment venu, il doit renoncer à son séjour pour raisons de santé, mais l'assurance refuse la prise en charge. L'AL de la Haute-Vienne, appelée à la rescousse, montre que les conditions de la garantie sont réunies ; Gritchen Affinity finit par indemniser son client.

► QUE CHOISIR ENSEMBLE DE LA HAUTE-VIENNE (87)

Échange standard

Le pavé tactile de l'ordinateur que M^{me} T. a acheté six mois auparavant chez Boulanger bugue. L'appareil est déposé en magasin pour réparation, et restitué au bout de trois semaines. Mais après quelques jours, le problème revient. Retour à l'atelier. Après deux semaines sans nouvelles, M^{me} T. perd patience. L'AL de Nantes lui confirme qu'elle peut réclamer le remboursement de l'ordinateur au titre de la garantie légale de conformité. Boulanger lui propose un échange standard, qu'elle accepte.

► QUE CHOISIR ENSEMBLE DE NANTES (44)



Rejoignez nos bénévoles

Que Choisir Ensemble, première association française de défense des consommateurs, compte près de **120 000 adhérents et 130 associations locales**. Ses bénévoles sont essentiels. Que vous soyez actif ou retraité, spécialiste du droit ou non, venez nous rejoindre !

Renseignez-vous auprès de l'**association locale la plus proche** de chez vous (liste sur Quechoisir.org, onglet « Nos combats »).

Réseaux sociaux

Des fils à la patte

Les réseaux sociaux ont envahi notre quotidien. Mais comment les Français les « vivent-ils » ? Les leçons de notre sondage.

Facebook, YouTube, TikTok... les réseaux sociaux (RS) sont devenus nos intimes. Temps que l'on passe dessus, raisons pour lesquelles on les consulte, craintes qu'ils génèrent... *Que Choisir* a interrogé les Français⁽¹⁾. Quatre profils se dégagent : les accros (22 % de l'échantillon), qui assument scroller trois heures par jour ; les inquiets (26 %), conscients que deux heures de fréquentation quotidienne, c'est trop ; les gestionnaires (15 %), qui jugent leur usage convenable et adapté ; les désimpliqués (36 %), qui y vont peu ou n'y vont pas du tout.

Facebook toujours en tête

Il est l'un des plus anciens RS et reste leader en matière de fréquence de visites : 68 % des sondés déclarent aller régulièrement sur Facebook. C'est 5 points de plus que WhatsApp (63 %). L'écart est plus marqué avec Instagram, en troisième position, qui affiche un score de 45 %.

Main basse sur le temps de loisir

Impressionnant : la connexion aux RS occupe 40 % du temps de loisir disponible des Français ! Mais vous êtes conscients que les contenus sont trop superficiels ou de faible qualité (9 sondés sur 10). Et lorsque l'on se connecte à un RS dans le but de se divertir, dans 30 % des cas, c'est pour regarder des vidéos courtes de manière aléatoire (sur TikTok, par exemple) ou écouter et découvrir de la musique (22 %).

L'information : une place à trouver

Les RS sont la première source d'information chez les 18-39 ans. Il n'en demeure pas moins que, toutes tranches d'âge confondues, 61 % des sondés déclarent encore s'informer prioritairement grâce à la télévision, la radio ou la presse écrite. Et si les participants à cette enquête reconnaissent que ces plateformes sociales constituent un moyen efficace d'accéder à l'information, la qualité éditoriale est encore largement questionnée.

Un canal commercial peu emprunté

Marques et enseignes mettent leurs produits et services en avant sur les RS, grâce notamment à des publicités ciblées ou à des influenceurs. Toutefois, l'impact est limité. Ce canal



suscite soit une forte défiance, soit une confiance modérée dans ce qui peut être affirmé. À l'arrivée, seulement 2 Français sur 10 ont effectué au moins un achat sur un RS au cours de ces 12 derniers mois.

Échanger avec ses proches

Les RS permettent de maintenir le lien avec ses proches, de partager des contenus ou de participer à des conversations de groupe. C'est le mode d'utilisation numéro 1. Les échanges sont majoritairement textuels et ils ont ringardisé SMS et appels téléphoniques. Ainsi, près d'un sondé sur deux admet communiquer chaque jour avec sa famille via un RS.

Protection des données et des mineurs : il faut faire plus !

Le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) visait à mieux encadrer leur collecte et leur traitement. L'objectif ne semble pas atteint : 44 % des personnes interrogées considèrent que les RS représentent une menace pour la protection de la vie privée et 53 %, qu'ils collectent trop de données. Des craintes apparaissent aussi du côté de la protection de ces dernières. Alors que la France tente d'interdire aux moins de 15 ans de s'inscrire sur les RS⁽²⁾, 22 % des moins de 11 ans les fréquentent quotidiennement. Sans surprise, ce taux culmine à... 92 % chez les 14-15 ans et à 95 % du côté des 16-17 ans.

■ ARNAUD DE BLAUWE ET GRÉGORIE CARET

(1) Sondage réalisé du 2 au 7 juillet 2026 par l'Observatoire de la consommation de *Que Choisir Ensemble* auprès d'un échantillon représentatif de 1005 Français selon la méthode des quotas. (2) Le RGPD prévoyait qu'un mineur de moins de 15 ans ne pouvait pas, en principe, se créer de compte sans l'autorisation d'au moins l'un des parents.

À DÉCOUVRIR EN KIOSQUE

N°184 OCTOBRE 2026

QUE
CHOISIR

Budgets HORS-SÉRIE
POUR VOS DÉPENSES, MISEZ SUR L'INDÉPENDANCE

GAZ · ÉLECTRICITÉ

**STOP À LA FLAMBÉE
DES FACTURES !**

NOS COMPARATIFS
POUR ÉCONOMISER JUSQU'À 289 € PAR AN



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE **Les principales aides financières**

PAYEZ **MOINS CHER** LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

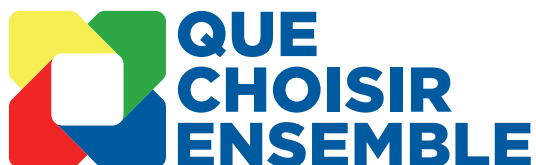


Examinez les offres

Grâce à **notre comparateur
des fournisseurs** de gaz
et d'électricité, réduisez
votre facture annuelle en optant
pour le meilleur contrat !

Un
service
gratuit

OATAWA/ADOBE STOCK



Deux façons d'accéder directement
à notre comparateur : **flashez le QR code**
ou copiez l'URL ci-dessous
[Qce.link/energie661](https://qce.link/energie661)

